Dossier :

La Tragédie des Communaux



Pour toute une famille de pensée,
le peuple est incapable de gérer collectivement
une ressource naturelle sans la surexploiter.

Récit d'une imposture et de ses racines.

1968-2015

Recueil d'articles et de textes trouvés sur Internet

Textes disponibles sur le blog :

Et vous n'avez encore rien vu…

Critique de la science et du scientisme ordinaire

<http://sniadecki.wordpress.com/>

En guise d’introduction…

Romain Felli

Pauvreté de la « tragédie des communs »

2014

Pour toute une famille de pensée, le peuple est incapable de gérer collectivement une ressource naturelle sans la surexploiter. Récit d’une imposture et de ses racines, par Romain Felli, qui enseigne l’histoire des idées politiques à l’université de Lausanne.

Si le spectre du révérend Malthus est souvent invoqué pour donner une autorité morale aux visions conservatrices de la crise écologique [1], c’est plutôt dans les écrits du biologiste d’extrême droite Garrett Hardin que se met en place, dans les années 1970, une idéologie néo-malthusienne ultra-réactionnaire.

Hardin dans « *Lifeboat Ethics : The Case Against Helping the Poor* » [L’éthique du canot de sauvetage : un plaidoyer contre l’aide aux pauvres] propose une analogie entre la situation de crise écologique et un naufrage. Les pays riches seraient le canot de sauvetage et toute tentative, inspirée par de bons sentiments, d’accueillir à bord des naufragé·e·s (les pauvres) ne ferait que précipiter le chavirage de ce canot ; la bonne volonté ne profitant au final ni aux un·e·s ni aux autres. Il précise que l’aide apportée aux plus pauvres aurait la conséquence suivante :

> « Les moins prévoyant·e·s et moins aptes se multiplieraient aux dépens des plus prévoyant·e·s et des plus aptes, amenant finalement la ruine de tous ceux qui se partagent les communs. » [2]

[1] A tort, d’ailleurs. Ceci ne fait pas de lui une figure moins haïssable pour autant ! Cf. John Bellamy Foster, *Ecology Against Capitalism*, New York, MR Press, 2002, pp. 137-154. Sur la « réinvention » de Malthus comme écologiste, cf. Eric Ross, « Malthusianism, Counter-revolution and the Green Revolution », *Organization & Environment* 12, n°1, 1998, pp. 446-450.

[2] Garrett Hardin, « Lifeboat Ethics », *Psychology Today*, 1974, p. 124.

La référence aux communs n'est pas innocente et elle renvoie à l'article le plus célèbre de Hardin : « *The Tragedy of the Commons* » [La tragédie des communs] [3]. L'argument central en est connu : les êtres humains auraient une tendance naturelle à surexploiter les ressources accessibles gratuitement et sans contrôle, et donc à les détruire. Hardin prétend que les communs dans l'Europe médiévale – ces champs, forêts et pâturages laissés à l'accès libre des populations pauvres pour la satisfaction de leurs besoins – auraient été surexploités et finalement détruits. De cette pseudo leçon historique, Hardin tire une théorie générale de la dégradation écologique : toute ressource qui ne dispose pas d'une propriété privée clairement définie (ou d'une propriété d'État stricte, mais Hardin refuse la solution étatique pour d'autres raisons) est inexorablement conduite à être détruite par surexploitation.

Deux conséquences majeures sont tirées de ce point de vue. Premièrement, ce seraient les pauvres qui seraient coupables de la surexploitation et donc de la dégradation des ressources environnementales. Deuxièmement, il serait nécessaire de définir clairement des droits de propriété sur les ressources naturelles afin de les préserver.

Sans pouvoir faire ici une critique détaillée de Hardin, précisons quelques éléments [4]. Premièrement, Hardin ne fournit aucune base empirique à son affirmation de la tragédie des communs. L'exemple historique se révèle être simplement faux. Deuxièmement, il postule une opposition intenable entre la propriété privée (qui seule serait gérée) et les communs dont l'accès serait non régulé. Comme de très nombreux travaux l'ont montré, il existe une infinité de modèle de gestion des ressources communes qui se situent entre la stricte propriété privée et la non régulation. C'est le grand mérite d'Elinor Ostrom que d'avoir détaillé, de manière empirique et théorique, ces différentes formes de gestion, dont l'efficacité écologique est nettement supérieure à la propriété privée [5]. Comme le note Paul Burkett :

---

[3] Garrett Hardin, "The Tragedy of the Commons", *Science* 162, n°3859, 1968, pp. 1243-1248.

[4] Une mise au point utile, sur laquelle nous nous basons est celle de Ian Angus, "The Myth of the *Tragedy of the Commons*", in Ian Angus (éd.), *The Global Fight for Climate Justice. Anticapitalist Responses to Global Warming and Environmental Destruction*, Resistance Books, Londres, 2009, pp. 64-75.

[5] Par exemple Elinor Ostrom, *Governing the Commons*, Cambridge, CUP, 1990. Notons toutefois que nous ne partageons pas le cadre analytique sur lequel repose les travaux d'Ostrom, à savoir le néo-institutionnalisme du choix rationnel. Pour une critique détaillée, voir Ben Fine "Beyond the Tragedy of the Commons. A Discussion of Governing the Commons. The Evolution of Institutions for Collective Action", *Perspectives on Politics*, 8 , 2010, pp. 583-586.

« La véritable tragédie des communs a été l'épuisement et la spoliation des ressources communes par l'activité économique privée orientée vers le marché, c'est-à-dire la reconnaissance et la mise en œuvre inadéquate de la propriété commune sous la forme de droits et de responsabilités stricts des usagers. » [6]

Troisièmement, Hardin postule une rationalité capitaliste reposant sur l'intérêt individuel et la recherche permanente du gain immédiat qui serait immanente à la nature humaine. Il est dès lors incapable de comprendre les formes alternatives de gestion collective des ressources.

En définitive, le problème ne tient pas tant aux erreurs de Hardin, mais au fait qu'en dépit de sa débilité intrinsèque la thèse de la tragédie des communs constitue une forme de « sens commun » de l'explication de la dégradation écologique à l'échelle de la planète. Le néo-malthusianisme à la Hardin fournit un double avantage pour l'idéologie et la pratique des classes dominantes en relation avec la crise écologique.

Premièrement, il détourne l'attention des causes économiques de la dégradation environnementale pour faire reposer cette crise sur les populations les plus pauvres, jouant, d'ailleurs, avec un racisme assumé dans le cas de Hardin.

Deuxièmement, il permet l'imposition de solutions de marché pour « résoudre » la crise écologique sous la forme de définition de droits de propriété, de privatisation des communs, d'internalisation des externalités, de régulation par le marché de l'accès aux ressources, et ultimement d'écotaxes et de marchés de permis de polluer.

Décidément, nous sommes loin de la nécessaire démocratisation des rapports socio-écologiques.

Romain Felli,
collaborateur scientifique à l'Université de Genève.
Ses recherches portent sur les rapports
socio-environnementaux et leurs régulations.

Source <http://www.lan02.org/>

[6] Paul Burkett, *Marxism and Ecological Economics: Toward a Red and Green Political Economy*, Chicago, Haymarket Books, 2009, p. 82 ; cf. aussi pp. 310-319, pour une étude sur les formes de propriété collective qui ne s'inscrivent ni dans la propriété privée, ni dans la propriété d'État.

Un document historique…

Garrett Hardin

La Tragédie des Communaux

Revue *Science*, le 13 décembre 1968

À la fin d'un article profond sur l'avenir de la guerre nucléaire, Wiesner et York (1) concluaient que :

> « Les deux côtés dans la course aux armements sont […] confrontés au dilemme d'augmenter régulièrement la puissance militaire et de diminuer régulièrement la sécurité nationale. *Après mûre réflexion notre jugement professionnel est que ce dilemme n'a pas de solution technique.* Si les grandes puissances continuent à ne chercher des solutions que dans le domaine de la science et de la technologie, le résultat sera d'aggraver la situation. »

Je voudrais attirer votre attention non sur le sujet de l'article (la sécurité nationale dans un monde nucléaire) mais sur le type de conclusion à laquelle il en vient, à savoir qu'il n'y a aucune solution technique au problème posé. Une prémisse implicite et presque universelle des discussions publiées dans les journaux scientifiques professionnel et semi-populaires est que le problème discuté a une solution technique. Une solution technique peut être définie comme une solution qui ne demande de changement que dans les techniques des sciences naturelles, n'exigeant que peu ou pas de changement dans les valeurs humaines ou les idées sur la morale.

De nos jours (quoique cela n'ait pas toujours été le cas) les solutions techniques sont toujours bienvenues. À cause des précédentes prophéties erronées, il faut du courage pour affirmer qu'une solution technique recherchée n'est pas possible. Wiesner et York ont fait preuve de ce courage : en publiant dans une revue scientifique, ils ont insisté sur le fait que la solution du problème ne serait pas trouvée dans les sciences naturelles. Ils ont prudemment qualifié leur déclaration par l'expression, « Après mûre réflexion notre jugement professionnel est que… ». Qu'ils aient raison ou pas n'est pas le sujet du présent article. Au contraire, le sujet est ici la catégorie importante des problèmes humains qui peuvent être qualifiés de « problème sans solution technique », et, plus particulièrement, l'identification et la discussion de l'un d'entre eux. Il est facile de montrer que cette catégorie n'est pas vide.

Souvenez-vous du jeu de morpion (*tic-tac-toe*). Considérez le problème : « Comment puis-je gagner au jeu de morpion ? » Il est bien connu que je ne peux pas, si j'accepte (conformément aux conventions de la théorie des jeux) que mon adversaire comprenne parfaitement le jeu. Tourné d'une autre façon, ce jeu n'a aucune « solution technique ». Je ne peux gagner qu'en donnant un sens radical au mot « gagner ». Je peux frapper mon adversaire sur la tête ; ou je peux le droguer ; ou je peux falsifier les résultats. Chaque voie pour « gagner » implique, en un sens ou un autre, un abandon des règles du jeu, comme nous le comprenons intuitivement. (Je peux aussi, bien sûr, abandonner ouvertement le jeu – refuser d'y jouer. C'est ce que font la plupart des adultes.)

La catégorie « problèmes sans solution technique » contient des éléments. Ma thèse est que le « problème de la population », tel qu'il est habituellement posé, est un éléments de cette catégorie. La manière dont il est habituellement posé nécessite quelques précisions. Il est juste de dire que la plupart des personnes qui s'inquiètent du problème de la population essayent de trouver une façon d'éviter les maux de la surpopulation sans abandonner aucun des privilèges dont ils bénéficient maintenant. Ils pensent que cultiver les mers ou développer de nouvelles variétés de blé résoudra le problème – technologiquement. J'essaye de montrer ici que la solution qu'ils recherchent ne peut pas être trouvée. Le problème de la population ne peut pas être résolu d'une façon technique, pas plus que le problème de gagner au morpion.

1. Que devons nous maximiser ?

La population, comme l'a dit Malthus, a naturellement tendance à croître « géométriquement », ou, comme nous dirions maintenant, exponentiellement. Dans un monde fini cela signifie que la part individuelle des biens mondiaux doit régulièrement décroître. Notre monde est il fini ?

On peut défendre de bonne foi la vision que le monde est infini ; ou que nous ne savons pas qu'il ne l'est pas. Mais, dans la perspective des problèmes pratiques auxquels les prochaines générations vont devoir faire face avec les technologies à venir, il est clair que la misère humaine augmentera énormément si nous n'admettons pas que, dans un futur immédiat, le monde disponible pour la population humaine terrestre est fini. L'espace ne permet aucune échappatoire (2). Un monde fini ne peut supporter qu'une population finie ; donc, la croissance démographique doit à terme être égale à zéro. (Le cas de grandes fluctuations au-dessus et au-dessous du zéro est une variante triviale qu'il est inutile de discuter.) Quand cette condition sera atteinte, quelle sera la situation de l'humanité ?

Précisément, l'objectif de Bentham du « plus grand bien pour le plus grand nombre » peut il être réalisé ?

Non – pour deux raisons, chacune étant suffisante en elle-même. La première est théorique. Il n'est mathématiquement pas possible de maximiser (au moins) deux variables simultanément. Cela a été clairement établi par von Neumann et Morgenstern (3), ce principe est implicite dans la théorie des équations différentielles partielles, qui remonte au moins à D'Alembert (1717-1783).

La seconde raison découle directement de faits biologiques. Pour vivre, tout organisme doit avoir une source d'énergie (par exemple, la nourriture). Cette énergie est utilisée pour deux buts : la simple maintenance et le travail. Pour l'homme, le maintien de la vie exige environ 1600 kilocalories par jour (« les calories de maintenance »). Tout ce qu'il fait en plus de simplement rester en vie sera défini comme du travail et est supporté par des « calories de travail » qu'il consomme. Les calories de travail sont utilisées non seulement pour ce que nous appelons le travail dans le langage courant ; ils sont aussi nécessaires pour toutes les formes de loisir, pour la natation et la course automobile comme pour jouer de la musique et écrire de la poésie. Si notre but est de maximiser la population ce que nous devons faire est évident : Nous devons faire approcher les calories de travail par personne au plus près de zéro que possible. Aucun repas de gourmet, aucun loisir, aucun sport, aucune musique, aucune littérature, aucun art… Je pense que chacun admettra, sans argument ou preuve, que la maximisation de la population ne maximise pas les biens. L'objectif de Bentham ne peut être atteint.

Pour arriver à cette conclusion je suis parti de l'hypothèse habituelle que c'est l'acquisition de l'énergie qui est le problème. L'apparition de l'énergie atomique a conduit certains à remettre en cause cette supposition. Cependant, étant donnée une source infinie d'énergie, la croissance démographique produit toujours un problème inéluctable. Le problème de l'acquisition de l'énergie est remplacé par le problème de sa dissipation, comme J. H. Fremlin l'a montré avec tant d'esprit (4). Les signes arithmétiques de l'analyse sont, en effet, inversés ; mais l'objectif de Bentham est toujours inatteignable.

La population optimale est donc inférieure au maximum. La difficulté a définir l'optimum est considérable ; pour autant que je sache, personne n'a sérieusement abordé ce problème. Le fait d'atteindre une solution acceptable et stable exigera sûrement plus d'une génération de dur travail analytique – et beaucoup de persuasion.

Nous voulons le maximum de bien par personne ; mais qu'est-ce qui est bien ? Pour l'un c'est la nature sauvage, pour un autre ce sont des chalets de ski pour tous. Pour l'un ce sont des estuaires accueillant des canards pour que des chasseurs les tirent ; pour un autre ce sont des zones industrielles. Comparer un bien avec un autre est, disons-nous habituellement, impossible parce que les biens sont incommensurables. Les incommensurables ne peuvent être comparés.

Théoriquement c'est peut être vrai ; mais dans la vie réelle les incommensurables sont commensurables. Seuls un critère de jugement et un système de pondération sont nécessaires. Dans la nature le critère est la survie. Est il meilleur pour une espèce d'être petite et discrète, ou grande et puissante ? La sélection naturelle compare les incommensurables. Le compromis atteint dépend des poids naturels des valeurs des variables.

L'homme doit imiter ce processus. Il n'y a aucun doute que dans les faits, il l'effectue déjà, mais inconsciemment. C'est lorsque les décisions implicites sont rendues explicites que les discussions commencent. Le problème pour les années à venir est de mettre au point une théorie acceptable de pondération. Les effets synergétiques, les variations non-linéaire et les difficultés à prendre en compte l'avenir rendent le problème intellectuel difficile, mais (en principe) pas insoluble.

Y a-t-il un groupe culturel qui ait résolu ce problème pratique actuellement, même sur un plan intuitif ? Un fait simple prouve que personne ne l'a fait : il n'y a aucune population prospère dans le monde aujourd'hui qui a et a eu pendant quelque temps, un taux de croissance nul. Tout peuple qui a intuitivement identifié son point optimal l'atteindra rapidement, après quoi son taux de croissance deviendra et restera nul.

Bien sûr, un taux de croissance positif pourrait être pris comme une preuve qu'une population est au-dessous de son optimum. Cependant, suivant tous les critères raisonnables, les populations qui croissent le plus rapidement sur la terre aujourd'hui (en général) sont les plus misérables. Cette association (qui n'a pas besoin d'être invariable) jette un doute sur la supposition optimiste que le taux de croissance positif d'une population est la preuve qu'elle n'a pas encore atteint son optimum.

Nous ne pouvons faire que peu de progrès dans la recherche de la taille optimale de population tant que nous n'aurons pas exorcisé explicitement l'esprit d'Adam Smith dans le domaine de la démographie pratique. En matière économique, *La Richesse des Nations* (1776) a popularisé l'idée de la « main invisible » : un individu qui « recherche seulement son gain propre », est, en apparence, « conduit par une main invisible à améliorer [...] l'intérêt public » (5). Adam Smith n'a pas affirmé que ceci était

invariablement vrai et aucun de ses disciples ne l'a peut-être fait. Mais il a contribué à une tendance dominante de la pensée qui a toujours depuis interféré avec l'action positive basée sur l'analyse rationnelle, à savoir, la tendance à postuler que les décisions prises individuellement seront, en pratique, les meilleures décisions pour toute la société. Si ce postulat est correct, il justifie la continuation de notre politique actuelle de laissez-faire dans la reproduction. S'il est correct nous pouvons admettre que les hommes contrôleront leur fécondité individuelle afin de produire la population optimale. Si le postulat n'est pas correct, nous devons réexaminer nos libertés individuelles pour voir lesquelles sont défendables.

2. La tragédie de la liberté dans un bien communal

La réfutation de la main invisible dans le contrôle de la population peut être trouvée dans un scénario d'abord esquissé dans une brochure peu connue (6) de 1833 par un mathématicien amateur nommé William Forster Lloyd (1794-1852). Nous pouvons bien l'appeler « la tragédie des communaux » en utilisant le mot « tragédie » dans le sens du philosophe Whitehead (7) :

> « L'essence de la tragédie dramatique n'est pas le malheur. Elle réside dans la solennité du déroulement sans pitié des choses. »

Il ajoute aussi :

> « Cette inévitabilité de la destinée ne peut être illustrée en termes de vie humaine que par des incidents qui impliquent en fait le malheur. Car c'est seulement par eux que la futilité d'une évasion peut être rendue évidente dans le drame. »

La tragédie des communaux se présente ainsi. Imaginez un pâturage ouvert à tous. On doit s'attendre à ce que chaque éleveur essaie de mettre autant de bétail que possible sur le terrain commun. Un tel arrangement peut fonctionner d'une manière raisonnablement satisfaisante pendant des siècles parce que les guerres tribales, le braconnage et la maladie maintiennent le nombre tant des hommes que des bêtes bien au-dessous de la capacité de support de la terre. Finalement, cependant, vient le jour du jugement, c'est-à-dire le jour où le but longtemps désiré de la stabilité sociale devient une réalité. À ce point, la logique inhérente des communaux génère implacablement la tragédie.

En tant qu'être rationnel, chaque éleveur cherche à maximiser son gain. Explicitement ou implicitement, plus ou moins consciemment, il se

demande « Quelle est l'utilité *pour moi* d'ajouter une bête de plus à mon troupeau ? » Cette utilité a une composante négative et une composante positive.

1. La composante positive est fonction de l'incrément d'une bête. Puisque l'éleveur reçoit tous les revenus de la vente de l'animal additionnel, l'utilité positive est presque +1.

2. La composante négative est fonction du surpâturage additionnel provoqué par la bête supplémentaire. Mais, comme les effets du surpâturage sont partagés par tous les éleveurs, l'utilité négative pour chaque éleveur qui prend une décision est seulement une fraction de -1.

En ajoutant les utilités partielles individuelles, l'éleveur rationnel conclut que la seule voie sensée qu'il peut suivre est d'ajouter une autre bête à son troupeau. Et une autre; et une autre… Mais ceci est la conclusion atteinte par chaque berger rationnel partageant un terrain commun. C'est là que se trouve la tragédie. Chaque homme est enfermé dans un système qui le contraint à augmenter son troupeau sans limite – dans un monde qui est limité. La ruine est la destination vers laquelle tous les hommes se ruent, chacun à la poursuite de son propre meilleur intérêt dans une société qui croit en la liberté des communaux. La liberté dans les communaux apporte la ruine à tous.

Certains diraient que ceci est une platitude. Si seulement il en était ainsi ! En un sens, ça a été appris il y a des milliers d'années, mais la sélection naturelle favorise les forces du démenti (8) psychologique. L'individu bénéficie en tant qu'individu de sa capacité à nier la vérité même si, dans son ensemble, la société dont il est une partie souffre.

L'éducation peut contrebalancer la tendance naturelle à faire le mauvais choix, mais la succession inexorable des générations exige que la base de cette connaissance soit constamment rafraîchie.

Un incident simple qui est arrivé il y a quelques années à Leominster, Massachusetts, montre combien la connaissance est périssable. Pendant la saison des courses de Noël les parcmètres du centre ville ont été couverts de sacs en plastique rouges qui portaient la mention : « *A n'ouvrir qu'après Noël. Stationnement gratuit offert par le maire et le conseil municipal.* » Autrement dit, faisant face à la perspective d'une demande accrue d'un espace déjà rare, les édiles ont réinstitué le système des communaux. (Cyniquement, nous soupçonnons qu'ils y ont gagné plus de votes qu'ils n'en ont perdu par cet acte de rétrogression.)

De façon approximative, la logique des communaux a été comprise depuis longtemps, peut-être depuis la découverte de l'agriculture ou

l'invention de la propriété privée de l'immobilier. Mais il n'est surtout compris que dans des cas particuliers qui ne sont pas suffisamment généralisés. Même à notre époque, les éleveurs qui louent des terrains nationaux dans l'ouest des Etats-Unis n'en montrent guère plus qu'une compréhension ambivalente, en faisant constamment pression sur les autorités fédérales pour augmenter le nombre de têtes jusqu'au point où le surpâturage produit érosion et dominance des mauvaises herbes. De la même façon, les océans du monde continuent à souffrir de la survie de la philosophie des communaux. Les nations maritimes répondent toujours automatiquement à la doctrine de la « liberté des mers ». Professant croire aux « ressources inépuisables des océans », ils mènent espèce après espèce de poisson et de baleine au bord de l'extinction (9).

Les Parcs nationaux présentent un autre exemple du fonctionnement de la tragédie des communaux. À présent, ils sont ouverts à tous, sans limite. Les parcs eux-mêmes sont limités en étendue – il n'y a qu'une Yosemite Valley – alors que la population semble croître sans limite. Les valeurs que les visiteurs recherchent dans les parcs sont constamment érodées. Clairement, nous devrons bientôt cesser de traiter les parcs comme des communaux ou ils n'auront plus aucune valeur pour personne.

Que devons-nous faire ? Nous avons plusieurs options. Nous pourrions les vendre comme propriété privée. Nous pourrions les conserver comme propriété publique, mais allouer le droit d'y entrer. L'allocation pourrait être basée sur la richesse, par l'utilisation d'un système de vente aux enchères. Elle pourrait être basée sur le mérite, défini à partir de critères reconnus. Elle pourrait être basée sur une loterie. Ou elle pourrait être sur une base premier arrivé, premier servi, administrée par de longues files d'attente. Ce sont toutes, je pense, des possibilités raisonnables. Elles sont toutes discutables. Mais nous devons choisir – ou consentir à la destruction des communaux que nous appelons nos Parcs Nationaux.

3. Pollution

D'une façon inverse, la tragédie des communaux réapparaît dans les problèmes de pollution. Ici il n'est pas question d'extraire quelque chose des communaux, mais d'y mettre quelque chose – des eaux usées, ou des déchets chimiques, radioactifs et caloriques dans l'eau; des émanations nocives et dangereuses dans l'air et des panneaux publicitaires gênants et désagréables dans le champ de vision. Les calculs d'utilité sont presque les mêmes qu'auparavant. L'homme rationnel constate que sa part du coût des déchets qu'il déverse dans les communaux est moindre que le coût d'épurer ses déchets avant de s'en débarrasser. Comme c'est vrai pour chacun, nous sommes enfermés dans un système de « souiller notre propre

nid », tant que nous nous comportons seulement comme des libres entreprises indépendantes et rationnelles.

La tragédie des communaux comme panier à provisions est évitée par la propriété privée, ou quelque chose de formellement équivalent. Mais l'air et les eaux qui nous entourent ne peuvent pas être aisément clôturés et ainsi la tragédie des communaux comme fosse d'aisance doit être empêchée par des moyens différents, par des lois coercitives ou des dispositifs fiscaux qui rendent plus économique pour le pollueur de traiter ses polluants que de les décharger non traités. Nous n'avons pas progressé aussi loin dans la résolution de ce problème que dans celle du premier. En fait, notre concept particulier de propriété privée, qui nous dissuade d'épuiser les ressources positives de la terre, favorise la pollution. Le propriétaire d'une usine sur la berge d'une rivière – dont la propriété s'étend jusqu'au milieu de la rivière, a souvent du mal à voir pourquoi ce n'est pas son droit naturel de troubler les eaux qui coulent devant sa porte. La loi, toujours en retard sur l'époque, nécessite des adaptations complexes pour prendre en compte ce nouvel aspect des communaux.

Le problème de la pollution est une conséquence de la population. La façon dont un pionnier américain solitaire disposait de ses déchets n'avait que peu d'importance. « L'eau courante s'épure au bout de 15 kilomètres », avait l'habitude de dire mon grand-père et le mythe était suffisamment près de la réalité quand il était un enfant, car il n'y avait pas trop de monde. Mais quand la population est devenue plus dense, les processus naturels de recyclage chimique et biologique sont devenus surchargés, exigeant une redéfinition du droit de propriété.

4. Comment légiférer la tempérance ?

L'analyse du problème de la pollution en fonction de la densité de population met en évidence un principe moral qui n'est pas généralement reconnu, à savoir : *la moralité d'un acte est une fonction de l'état du système au moment où il est commis* (10). Utiliser les communaux comme une fosse d'aisance ne nuit pas à la population dans les conditions de la conquête de l'Ouest, parce qu'il n'y a pas de population, le même comportement dans une métropole est insupportable. Il y a 150 ans un habitant de la plaine pouvait tuer un bison d'Amérique, couper seulement la langue pour son dîner et abandonner le reste de l'animal. Il n'était en aucun sens important un gaspilleur. Aujourd'hui, avec seulement quelques milliers de bisons qui restent, nous serions épouvantés par un tel comportement.

En passant, il vaut la peine de noter que la moralité d'un acte ne peut pas être déterminée à partir d'une photographie. On ne sait (connaît) pas si un

homme qui tue un éléphant ou met le feu à la prairie nuit à d'autres à moins de connaître le système total dans lequel son acte apparaît. "Un dessin vaut mieux qu'un long discours," a dit un chinois de l'antiquité; mais cela peut demander 10 discours pour le valider. Il est aussi tentant pour les écologistes que pour les réformateurs en général d'essayer de persuader les autres par un raccourci photographique. Mais l'essence d'un argument ne peut pas être photographiée : elle doit être présentée rationnellement – par des mots.

Le fait que la moralité est sensible au système a échappé à l'attention de la plupart des codificateurs moraux dans le passé. « Tu ne dois pas… » est la forme des directives morales traditionnelles qui ne tiennent aucune compte des circonstances particulières. Les lois de notre société suivent le modèle de la morale antique et conviennent donc mal au gouvernement d'un monde complexe, surpeuplé et mouvant. Notre solution épicyclique est de compléter le droit légal par le droit administratif. Puisqu'il est pratiquement impossible d'énoncer clairement toutes les conditions sous lesquelles il est acceptable de brûler des ordures dans l'arrière cour ou de conduire une voiture sans contrôle de pollution, nous déléguons les détails aux administrations par la loi. Le résultat est le droit administratif, qui est justement craint pour une raison antique – *Quis custodiet ipsos custodes* ? « Qui gardera les gardiens eux-mêmes ? » John Adams a dit que nous devons avoir un état de droit et non d'hommes. Les responsables d'administrations, en essayant d'évaluer la moralité d'actes dans le système total, sont singulièrement susceptibles de corruption, produisant un gouvernement d'hommes, non de lois.

La prohibition est facile à légiférer (quoique pas nécessairement à mettre en application) ; mais comment légiférer la modération ? L'expérience montre que cela peut être le mieux accompli par la médiation du droit administratif. Nous limitons inutilement les possibilités si nous supposons que le sentiment de *Quis custodiet* nous dénie l'utilisation du droit administratif. Nous devrions plutôt conserver l'expression comme un rappel perpétuel des dangers que nous ne pouvons pas éviter. Le grand défi auquel nous faisons maintenant face est d'inventer les rétroactions correctives qui sont nécessaires pour que les gardiens restent honnêtes. Nous devons trouver des moyens de légitimer l'autorité nécessaire tant des gardiens que des rétroactions correctives.

5. La liberté de se multiplier est intolérable

La tragédie des communaux est impliquée dans les problèmes de population d'une autre façon. Dans un monde dirigé seulement par le principe de la « loi de la jungle » – si toutefois il y a jamais eu un tel monde

– le nombre d'enfants qu'une famille a ne serait pas un sujet d'intérêt public. Les parents qui se multiplient de façon trop exubérante laisseraient moins de descendants, et non plus, parce qu'ils seraient incapables de s'occuper correctement de leurs enfants. David Lack et autres ont constaté qu'une telle rétroaction négative contrôle effectivement la fécondité des oiseaux (11). Mais les hommes ne sont pas des oiseaux et n'ont pas eu le même comportement depuis des millénaires, au moins.

Si chaque famille humaine ne dépendait que de ses propres ressources; si les enfants de parents imprévoyants mouraient de faim; *si*, donc, la reproduction excessive apportait sa propre « punition » à la lignée génétique – *alors* il n'y aurait aucun intérêt public à contrôler la reproduction des familles. Mais notre société est profondément engagée envers l'état providence (12) et est donc confrontée à un autre aspect de la tragédie des communaux.

Dans un état providence, comment prendrons-nous en compte la famille, la religion, la race, ou la classe (ou en fait tout groupe distinguable et cohésif) qui adopte la sur-reproduction comme moyen d'assurer son propre accroissement (13) ? Coupler le concept de liberté de se multiplier avec la croyance que chacun a par sa naissance un droit égal aux communaux est enfermer le monde dans une ligne de conduite tragique.

Malheureusement c'est exactement la ligne de conduite qui est poursuivie par les Nations unies. Fin 1967, environ 30 nations se sont mises d'accord sur ce qui suit (14) :

> « La Déclaration Universelle de Droits de l'Homme décrit la famille comme l'unité naturelle et fondamentale de la société. Il s'ensuit que tous les choix et décisions qui concernent la taille de la famille doivent irrévocablement relever de la famille elle-même et ne peuvent pas être pris par qui que soit d'autre. »

Il est douloureux de devoir nier catégoriquement la validité de ce droit; en le niant, on se sent aussi inconfortable qu'un résidant de Salem, Massachusetts, qui niait la réalité des sorcières au XVII[e] siècle. Actuellement, dans les quartiers libéraux, quelque chose comme un tabou agit pour interdire la critique des Nations Unies. Il y a un sentiment que les Nations unies sont « notre dernier et meilleur espoir », que nous ne devrions pas le critiquer; que nous ne devrions pas faire le jeu des archiconservateurs. Cependant, n'oublions pas ce que disait Robert Louis Stevenson :

> « la vérité qui est supprimée par des amis est l'arme la plus immédiate de l'ennemi. »

Si nous aimons la vérité nous devons ouvertement nier la validité de la Déclaration Universelle de Droits de l'Homme, même si elle est promue par

les Nations Unies. Nous devrions aussi rejoindre Kingsley Davis (15) dans la tentative de faire voir au Planning Familial l'erreur qu'il fait en suivant le même idéal tragique.



Garrett Hardin en 1968

6. La conscience est auto-éliminatrice

C'est une erreur de penser que nous pouvons contrôler à long terme la multiplication de l'humanité par un appel à la conscience. Charles Galton Darwin l'a souligné dans son discours pour le centenaire de la publication du fameux livre de son grand-père. L'argument est direct et Darwinien.

Les gens varient. Confrontés à des appels à limiter la reproduction, certaines personnes répondront sans aucun doute plus que d'autres à l'appel. Ceux qui ont plus d'enfants produiront une plus grande fraction de la génération suivante que ceux avec des consciences plus sensibles. La différence sera accentuée, génération après génération.

Pour reprendre les mots de Ch. Darwin :

> « il se peut fort bien qu'il faille des centaines de générations pour que l'instinct progéniteur se développe de cette façon, mais s'il le faisait, la nature aurait pris sa revanche et la variété *Homo contracipiens* s'éteindrait et serait remplacée par la variété *Homo progenitivus* » (16).

L'argument suppose que la conscience ou le désir d'enfants (peu importe lequel) est héréditaire – mais héréditaire seulement dans le sens formel le plus général. Le résultat sera le même que l'attitude soit transmise par les gamètes, ou de façon exosomatique, pour utiliser l'expression de A. J. Lotka (Si on nie la seconde possibilité comme la première, à quoi sert l'éducation ?). L'argument a été exposé ici dans le contexte du problème de la population, mais il s'applique aussi bien à n'importe quel cas dans lequel la société demande à un individu exploitant des communaux de se restreindre pour le bien général – en faisant appel à sa conscience. Faire une telle demande revient à mettre en place un système sélectif qui travaille à l'élimination de la conscience.

7. Les effets pathogènes de la conscience

L'inconvénient à long terme d'un appel à la conscience devrait être suffisant pour le condamner; mais il a aussi de sérieux inconvénients à court terme. Si nous demandons à un homme qui exploite un bien commun d'y renoncer « au nom de la conscience », que lui disons-nous ? Qu'entend-il ? – non seulement sur le moment mais aussi dans les petites heures de la nuit où, à demi endormi, il se rappelle non seulement les mots que nous avons utilisés, mais aussi les signaux de communication non verbale que nous lui avons involontairement donnés ? Tôt ou tard, consciemment ou inconsciemment, il sent qu'il a reçu deux communications et qu'elles sont contradictoires :

(i) (communication explicite) « Si vous ne faites pas comme nous le demandons, nous vous condamnerons ouvertement pour ne pas agir en citoyen responsable » ;

(ii) (communication fortuite) « Si vous vous comportez vraiment comme nous le demandons, nous vous condamnerons secrètement comme étant un nigaud qu'on peut convaincre par la honte de se priver pendant que nous autres exploitons les communaux. »

L'homme de la rue est alors pris dans ce que Bateson appele « une double contrainte ». Bateson et ses collaborateurs ont montré de façon plausible que la double contrainte est un facteur causatif important dans la genèse de la schizophrénie (17). La double contrainte peut ne pas être toujours aussi destructrice, mais elle met toujours en danger la santé mentale de quelqu'un à qui elle est appliqué. « Une mauvaise conscience », disait Nietzsche, « est une sorte de maladie ».

Faire apparaître une conscience chez d'autres est tentant pour quelqu'un qui souhaite étendre son contrôle au-delà des limites légales. Les

dirigeants au plus haut niveau succombent à cette tentation. Y a-t-il un Président pendant la génération passée qui n'ait invité les syndicats à modérer volontairement leurs demandes d'augmentation des salaires, ou les sociétés métallurgiques à honorer des directives volontaires sur les prix ? Je ne peux m'en rappeler aucun. La rhétorique utilisée dans de telles occasions est conçue pour produire des sentiments de culpabilité chez les non-coopérateurs.

Pendant des siècles il a été assumé sans preuve que la culpabilité était un ingrédient de valeur, peut-être même indispensable, de la vie civilisée. Maintenant, dans ce monde post-Freudien, nous en doutons.

Paul Goodman parle du point de vue moderne quand il dit :

> « Aucun bien n'est jamais venu de se sentir coupable, ni compréhension, ni politesse, ni compassion. Les coupables ne prêtent pas attention à l'objet, mais seulement à eux mêmes, et même pas à leurs propres intérêts, ce qui pourrait avoir un sens, mais à leurs angoisses. » (18)

Il n'est pas besoin d'être un psychiatre professionnel pour voir les conséquences de l'anxiété. Nous dans le monde occidental émergeons tout juste de deux siècles terrifiants d'un Moyen Age d'Éros qui s'est maintenu en partie par des lois de prohibition, mais peut-être plus efficacement par des mécanismes d'éducation anxiogènes. Alex Comfort en a très bien raconté l'histoire *Les Fabricants d'Anxiété* (19) ; elle n'est pas jolie.

Puisque la preuve est difficile, nous pouvons même admettre que les résultats de l'anxiété peuvent parfois, de certains points de vue, être désirables. La question plus large que nous devrions poser est si, en principe, nous devrions jamais encourager l'utilisation d'une technique dont la tendance (si non l'intention) est psychologiquement pathogène. Nous entendons beaucoup de discours ces temps ci sur les parents responsables; les mots associés sont incorporés dans les titres de certaines organisations consacrées au contrôle des naissances. Certaines personnes ont proposé des campagnes de propagande massives pour instiller le sens des responsabilités chez les parents du pays (ou du monde). Mais quel est le sens du mot responsabilité dans ce contexte ? N'est-ce pas simplement un synonyme du mot conscience ? Quand nous utilisons le mot responsabilité en l'absence de sanctions substantielles n'essayons nous pas d'intimider un homme libre dans des communaux pour qu'il agisse contre son propre intérêt ? Responsabilité est une contrefaçon verbale d'un *qui pro quo* substantiel. C'est une tentative d'obtenir quelque chose pour rien.

Si le mot responsabilité doit être du tout utilisé, je suggère que ce soit dans le sens où Charles Frankel l'utilise (20). « La responsabilité », dit ce

philosophe, « est le produit de dispositions sociales définies ». Remarquez que Frankel réclame des dispositions sociales – pas de la propagande.

8. Contrainte mutuelle mutuellement convenue

Les dispositions sociales qui produisent la responsabilité sont les dispositions qui créent une contrainte, d'une forme ou une autre. Considérez le cambriolage de banque. L'homme qui prend l'argent d'une banque agit comme si la banque était un bien commun. Comment empêchons-nous une telle action ? Certainement pas en essayant de contrôler son comportement seulement par un appel verbal à son sens des responsabilités. Plutôt que de compter sur la propagande nous suivons Frankel et insistons sur le fait qu'une banque n'est pas un bien commun; nous recherchons les dispositions sociales définies qui l'empêcheront de devenir un bien commun. Que par là nous empiétions sur la liberté des voleurs potentiels nous ne le nions, ni le regrettons.

La moralité du cambriolage de banque est particulièrement facile à comprendre parce que nous acceptons la prohibition complète de cette activité. Nous désirons dire « tu ne cambrioleras pas de banques », sans prévoir des exceptions. Mais la tempérance peut aussi être créée par la contrainte. La taxation est un bon dispositif coercitif. Pour que les chalands du centre ville tempèrent leur utilisation de l'espace de stationnement nous introduisons des parcmètres pour les courtes durées et des amendes pour les plus longues. Nous n'avons pas besoin d'interdire réellement à un citoyen de se garer aussi longtemps qu'il le veut ; nous avons simplement besoin que ce soit de plus en plus cher pour lui de le faire. Ce que nous lui offrons est non une prohibition, mais des options soigneusement biaisées. On pourrait appeler cela persuasion ; je préfère la plus grande sincérité du mot contrainte.

Contrainte est un mot sale pour la plupart des libéraux maintenant, mais il n'est pas obligatoire qu'il en soit toujours ainsi. Comme avec les mots grossiers, on peut nettoyer sa saleté par l'exposition à la lumière, en le répétant encore et encore sans excuse ou embarras. Pour beaucoup, le mot contrainte implique les décisions arbitraires de bureaucrates éloignés et irresponsables; mais cela ne fait nécessairement partie de sa signification. La seule sorte de contrainte que je recommande est la contrainte mutuelle, mutuellement convenue par la majorité des gens affectés.

Dire que nous convenons mutuellement d'une contrainte ne veut pas dire qu'on nous demande de l'aimer, ou même de faire semblant de l'aimer. Qui aime les impôts ? Nous grognons tous sur eux. Mais nous acceptons les impôts obligatoires parce que nous reconnaissons que des impôts

volontaires favoriseraient les sans-conscience. Nous instituons et supportons (en grognant) les impôts et d'autres dispositifs coercitifs pour échapper à l'horreur des communaux.

Une alternative aux communaux n'a pas besoin d'être parfaitement juste pour être préférable. Avec l'immobilier et les autres biens matériels, l'alternative que nous avons choisie est l'institution de la propriété privée couplée avec la succession légale. Ce système est il parfaitement juste ? En tant que biologiste formé à la génétique je nie qu'il le soit. Il me semble que, s'il doit y avoir des différences dans les héritages individuels, la propriété légale devrait être parfaitement corrélée avec l'héritage biologique – que ceux qui sont biologiquement plus adaptés pour être les gardiens de la propriété et du pouvoir devraient légalement hériter plus. Mais la recombinaison génétique se moque continuellement de la doctrine « tel père, tel fils » implicite dans nos lois d'héritage légal. Un idiot peut hériter de millions et un fonds fiduciaire peut maintenir sa propriété intacte. Nous devons admettre que notre système légal de propriété privée plus héritage est injuste – mais nous le supportons parce que nous ne sommes pas convaincus, à l'heure actuelle, que qui que ce soit a inventé un meilleur système. L'alternative des communaux est trop horrible à envisager. L'injustice est préférable à la ruine totale.

C'est une des particularités de la guerre entre la réforme et le *statu quo* qu'elle est inconsidérément dirigé par deux poids et deux mesures. Chaque fois que l'on propose une mesure de réforme elle est souvent défaite quand ses adversaires y découvrent triomphalement un défaut. Comme Kingsley Davis l'a souligné (21), les adorateurs du statu quo impliquent parfois qu'aucune réforme n'est possible sans accord unanime, une implication contraire au fait historique. Pour autant que je puisse le discerner, le rejet automatique des réformes proposées est basé sur l'une des deux suppositions inconscientes :

(i) que le statu quo est parfait ;

(ii) que le choix auquel nous faisons face est entre la réforme et aucune action; si la réforme proposée est imparfaite, nous ne devrions semble-t-il faire aucune action, en attendant une proposition parfaite.

Mais nous ne pouvons jamais ne rien faire. Ce que nous avons fait depuis des milliers d'années est aussi une action. Elle produit aussi des maux. Une fois que nous sommes conscients que le statu quo est une action, nous pouvons alors comparer ses avantages et inconvénients observables avec les avantages et inconvénients prévus de la réforme proposée, en prenant au mieux en compte notre manque d'expérience. Sur la base d'une telle

comparaison, nous pouvons prendre une décision rationnelle qui n'impliquera pas la supposition impraticable que seuls des systèmes parfaits sont tolérable.

9. Reconnaissance de la nécessité

Le résumé le plus simple de cette analyse des problèmes de la population humaine est peut être le suivant : les communaux, dans la mesure où ils sont justifiables, ne le sont que dans des conditions de basse densité de population. Quand la population humaine a augmenté, les communaux ont dû être abandonnés sous un aspect après l'autre. Nous avons d'abord abandonné les communaux dans la cueillette de nourriture, en clôturant la terre agricole et en limitant le pâturage et les zones de chasse et de pêche. Ces restrictions ne sont toujours pas totales dans le monde entier.

Un peu plus tard nous avons vu que les communaux comme lieu de décharge d'ordures devraient aussi être abandonnés. Les restrictions sur la décharge des ordures ménagères sont largement acceptées dans le monde occidental; nous luttons toujours pour fermer les communaux à la pollution par les automobiles, les usines, des pulvérisateurs d'insecticide, les opérations de fertilisation et les installations d'énergie atomique.

Notre identification des maux des communaux dans les questions de plaisir est dans un état encore plus embryonnaire. Il n'y a presque aucune restriction sur la propagation d'ondes sonores dans le milieu public. Les chalands sont assaillis par de la musique stupide, sans leur consentement. Notre gouvernement dépense des milliards de dollars pour créer un transport supersonique qui dérangera 50 000 personnes pour chaque personne qui est déplacée d'une côte à l'autre [des États-Unis] 3 heures plus vite. Les publicitaires polluent les ondes de la radio et la télévision et polluent la vue des voyageurs. Nous avons un long chemin à faire pour mettre hors la loi les communaux dans les questions de plaisir. Est ce parce que notre héritage puritain nous fait voir le plaisir comme une sorte de péché et la douleur (c'est-à-dire la pollution de la publicité) comme un signe de vertu ?

Chaque nouvelle clôture des communaux implique une atteinte à la liberté personnelle de quelqu'un. Les atteintes faites dans le passé éloigné sont acceptées parce qu'aucun contemporain ne se plaint d'une perte. Ce sont les atteintes nouvellement proposées auxquelles nous nous opposons vigoureusement ; les cris de « droits » et de « liberté » emplissent les airs. Mais que signifie « liberté » ? Quand les hommes ont mutuellement consenti à passer des lois contre le vol, l'humanité est devenue plus libre,

pas moins. Les individus enfermés dans la logique des communaux ne sont libres que d'apporter la ruine universelle; une fois qu'ils voient la nécessité de la contrainte mutuelle, ils deviennent libres de poursuivre d'autres buts. Je crois que c'est Hegel qui disait, « la Liberté est la reconnaissance de la nécessité. »

L'aspect le plus important de la nécessité que nous devons maintenant reconnaître, est la nécessité d'abandonner les communaux dans la reproduction. Aucune solution technique ne peut nous sauver de la misère de la surpopulation. La liberté de se multiplier apportera la ruine à tous. À l'heure actuelle, pour éviter des décisions difficiles beaucoup d'entre nous sont tentés de faire de la propagande pour la conscience et la responsabilité des parents. Il faut résister à la tentation, parce qu'un appel aux consciences agissant indépendamment sélectionne la disparition à long terme de toute conscience et à court terme une augmentation de l'anxiété.

La seule voie pour préserver et cultiver les autres et plus précieuses libertés est d'abandonner la liberté de se multiplier et cela très bientôt. « La Liberté est la reconnaissance de la nécessité » – et c'est le rôle de l'éducation de révéler à tous la nécessité d'abandonner la liberté de se multiplier. Ce n'est qu'ainsi, que nous pouvons mettre fin à cet aspect de la tragédie des communaux.

Garrett Hardin

L'auteur est professeur de biologie, à l'Université de Californie, Santa Barbara. Cet article est basé sur une intervention présentée avant la réunion de la Division Pacifique de l'Association Américaine pour l'Avancement de la Science à l'Université d'État d'Utah, Logan, le 25 juin 1968.

Traduit le 13 mars 2005, par Michel Roudot
Source : <http://lanredec.free.fr/>

Références

1. J. B. Wiesner and H. F. York, *Sci. Amer.* 211 (No. 4). 27 (1964).
2. G. Hardin, J. Hered. **50**, 68 (1959); S. von Hoernor, *Science* **137**, 18 (1962).
3. J. von Neumann and O. Morgenstern, *Theory of Games and Economic Behavior* (Princeton Univ. Press, Princeton, N.J., 1947), p. 11.
4. J. H. Fremlin. *New Sci*., No. 415 (1964), p. 285.
5. A. Smith, *The Wealth of Nations* (Modern Library, New York, 1937), p. 423.
6. W. F. Lloyd, *Two Lectures on the Checks to Population* (Oxford Univ. Press, Oxford, England, 1833), reprinted (in part) in *Population, Evolution, and Birth Control*, G. Hardin. Ed. (Freeman, San Francisco, 1964), p. 37.
7. A. N. Whitehead, *Science and the Modern World* (Mentor, New York, 1948), p. 17.
8. G. Hardin, Ed. *Population, Evolution. and Birth Control* (Freeman, San Francisco, 1964). p. 56.
9. S. McVay, *Sci. Amer*. **216** (No. 8), 13 (1966).
10. J. Fletcher, *Situation Ethics* (Westminster, Philadelphia, 1966).
11. D. Lack, The *Natural Regulation of Animal Numbers* (Clarendon Press, Oxford, 1954).
12. H. Girvetz, *From Wealth to Welfare* (Stanford Univ. Press. Stanford, Calif., 1950).
13. G. Hardin, *Perspec. Biol. Med.* **6**, 366 (1963).
14. U. Thant, Int. *Planned Parenthood News*, No.168 (February 1968), p. 3.
15. K. Davis, *Science* 158, 730 (1967).
16. S. Tax, Ed., *Evolution after Darwin* (Univ. of Chicago Press, Chicago, 1960), vol. 2, p. 469.
17. G. Bateson, D. D. Jackson, J. Haley, J. Weakland, *Behav. Sci.* **1**. 251 (1956).
18. P. Goodman, New York Rev. Books **10**(8), 22 (23 May 1968).
19. A. Comfort, *The Anxiety Makers* (Nelson, London, 1967).
20. C. Frankel, *The Case for Modern Man* (Harper, New York, 1955), p. 203.
21. J. D. Roslansky, *Genetics and the Future of Man* (Appleton-Century-Crofts, New York, 1966). p. 177.



Critique du document précédent…

Ian Angus

Le Mythe de la tragédie des communaux

22 Août 2008

Les ressources partagées feront-elles toujours l'objet d'usages pervers et de surexploitation ? La communauté de la terre, des forêts et des zones de pêche est-elle la voie assurée véritable désastre écologique ? La privatisation est-elle la seule façon de protéger l'environnement et de mettre un terme à la pauvreté du Tiers-Monde ? La plupart des économistes et des planificateurs en développement répondront « oui » – et comme preuve ils signaleront l'article le plus influent jamais écrit sur ces questions importantes.

Depuis sa publication dans *Science* en décembre 1968, *La Tragédie des communaux* a été reproduite dans au moins 111 anthologies, ce qui en a fait un des articles les plus réimprimés à être paru dans une quelconque revue scientifique. C'est aussi l'un des plus cités : une recherche Google récente a permis de trouver « à peu près 302 000» résultats pour le syntagme « tragédie des communaux ».

Suivant les termes d'une monographie de la Banque Mondiale, il constitue depuis 40 ans, « le paradigme dominant à travers lequel les savants en sciences sociales évaluent les questions relatives aux ressources naturelles. » (Bromley et Cernea, 1989 : 6) Il a été utilisé à plusieurs reprises pour justifier le vol des terres de peuples indigènes, la privatisation de la couverture médicale et d'autre services sociaux, l'octroi de « permis vendables » de polluer l'air, l'eau et beaucoup plus.

Le Dr. G.N. Appell (1995), anthropologue réputé, écrit :

> « Cet article a été adopté comme un texte sacré par les spécialistes et les professionnels dont le fond de commerce est de concevoir des futurs pour d'autres et d'imposer leur rationalité économique et environnementale à des systèmes sociaux étrangers dont ils ont une compréhension et une connaissance incomplètes. »

Comme la plupart des textes sacrés, *La Tragédie des communaux* est plus souvent citée que lue : comme on le verra, bien que son titre sonne sérieux et scientifique, il est bien éloigné de la science.

Garrett Hardin enfante d'un mythe

L'auteur de *La Tragédie des communaux* était Garrett Hardin, un professeur de l'Université de Californie qui était connu jusqu'alors comme l'auteur d'un manuel de biologie qui argumentait en faveur du « contrôle de la reproduction » des personnes « génétiquement déficientes » (Hardin, 1966 : 707). Dans son article de 1968, il soutient que les communautés qui partagent leurs ressources pavent la voie vers leur propre destruction ; au lieu de richesses pour tous, il n' y a de richesse pour personne.

Il base son propos sur une histoire à propos des communaux dans l'Angleterre rurale.

(Le terme « communaux » désigne les pâturages, champs, forêts et systèmes d'irrigation partagés que l'on trouvait dans beaucoup de zones rurales jusqu'à une date bien avancée des années 1800. De tels accords sur l'usage des biens communautaires existèrent dans la majeure partie de l'Europe et existent encore aujourd'hui sous diverses formes à travers le monde, en particulier au sein des communautés indigènes.)

« *Imaginez un pâturage ouvert à tous* », écrit Hardin. Un berger qui veut agrandir son troupeau supputera que le coût de l'herbe broutée en plus (moins de nourriture pour les animaux, appauvrissement rapide des sols) sera divisé entre tous, mais que lui seul tirera bénéfice du fait d'avoir plus de bétail à vendre.

Inévitablement, « *le berger rationnel conclut que la seule orientation raisonnable est d'ajouter un autre animal à son troupeau.* » Mais tous les « *bergers rationnels* » feront la même chose, donc les communaux seront bientôt surchargés et surconsommés au point de ne plus pouvoir supporter un seul animal.

Hardin a utilisé le terme de « tragédie » comme l'a fait Aristote, pour désigner un effet dramatique qui est le résultat inévitable mais imprévu des actions d'une personne. Il appelle une tragédie la destruction des communaux par utilisation excessive non parce que c'est triste mais parce que c'est le résultat inévitable de l'usage partagé du pâturage :

> « La liberté dans les communaux amène la ruine à tous. »

Où sont les preuves matérielles ?

Compte tenu de l'influence de l'article de Hardin, il est choquant de réaliser qu'il ne fournit aucune preuve matérielle pour étayer ses conclusions scolastiques. Il a prétendu que la « tragédie des communaux » était inévitable – mais il n'a pas montré qu'elle avait eu lieu un jour.

Hardin ignorait simplement ce qui arrive dans les véritables communaux : l'autorégulation par les communautés impliquées. Un tel fonctionnement avait été décrit des années plus tôt dans la description que fait Friedrich Engels du *mark*, la forme prise par les communautés basées sur les communaux dans certaines parties de l'Allemagne précapitaliste :

> « L'utilisation des terres arables et des prairies était supervisée et dirigée par la communauté […]. De même que la part de chaque membre dans ce qui était distribué du *mark* était de taille égale, de même sa part était égale dans l'usage du *mark* commun. La nature de cet usage était déterminée par les membres de la communauté en tant que totalité […].
>
> A la même date et, si nécessaire, plus fréquemment, ils se rassemblaient au grand air pour discuter des affaires du *mark* et siégeaient pour juger des infractions à la régulation et des disputes concernant le *mark*. »

Les historiens et d'autres spécialistes ont confirmé en gros la description d'Engels de la gestion des ressources partagées. Une synthèse de la recherche récente conclut :

> « Ce qui existait en fait, ce n'était pas une "tragédie des communaux" mais plutôt un modèle, à savoir que pendant des centaines d'années – et peut-être des milliers, bien que les traces écrites pour prouver la fourchette la plus longue n'existent pas – la terre était gérée efficacement par les communautés. » (Cox, 1985 : 60)

Une partie de ce processus d'autorégulation était connue sous le nom de « retenue » – fixation de limites numériques pour les vaches, porcs, chèvres et autres bêtes de ferme que chaque membre des communaux pouvait mener paître au pâturage commun. Une telle « retenue » protégeait la terre de la surexploitation (un concept que les fermiers expérimentés comprenaient depuis longtemps) et permettait à la communauté d'allouer les ressources selon ses propres conceptions de l'équité.

Les seuls cas significatifs de surcharge trouvés par les principaux spécialistes modernes des communaux anglais impliquaient de riches propriétaires terriens qui mirent délibérément trop d'animaux au pâturage pour affaiblir la position de leurs voisins plus pauvres dans les

négociations sur les *enclosures* (la privatisation) des terres communes (Nesson, 1993 : 156).

Hardin a supposé que les fermiers sont incapables de changer leur comportement en face d'un désastre donné. Mais dans le monde réel, les petits fermiers, pêcheurs et autres ont créé leurs propres institutions et règles pour préserver leurs ressources et permettre que la communauté traverse indemne les bonnes comme les mauvaises années.

Pourquoi le berger en veut-il plus ?

L'argument de Hardin commence avec l'affirmation gratuite que le berger veut toujours agrandir ses troupeaux :

> « On doit s'attendre à ce que chaque berger veuille garder autant de têtes de bétail que possible sur le communaux… En tant qu'être rationnel, chaque berger cherche à maximiser son gain. »

En bref, la conclusion de Hardin était prédéterminée par ses suppositions. « *On doit s'attendre à ce que…* » chaque berger veuille maximiser la taille de son troupeau – et c'est exactement ce que chacun fait. C'est un argument circulaire qui ne prouve rien.

Hardin a supposé que la nature humaine est égoïste et invariable et que la société est juste un assemblage d'individus égoïstes qui ne s'inquiètent pas de l'impact qu'ont leurs actions sur la communauté. La même idée est, explicitement ou non, un composant fondamental de la théorie économique dominante (c'est-à-dire pro-capitalise).

Toutes les preuves (sans parler du bon sens) montrent que c'est absurde : les gens sont des êtres sociaux et la société est plus que la somme arithmétique de ses membres. Même la société capitaliste, qui récompense les comportements les plus antisociaux, n'a toujours pas écrasé la coopération et la solidarité humaines. Le simple fait que pendant des siècles des « *bergers rationnels* » n'aient pas surconsommé les communaux invalide les suppositions les plus fondamentales de Hardin – mais cela ne l'empêche pas, ni lui ni ses disciples, de construire des châteaux politiques sur du sable.

Même le berger qui voudrait se comporter comme Hardin l'a décrit ne pourrait le faire, à moins que certaines conditions ne soient réalisées.

Il faudrait qu'il y ait un marché pour le bétail et il devrait concentrer ses efforts sur la production pour ce marché, non pour la consommation locale. Il devrait avoir assez de capital pour acheter le bétail supplémentaire et la nourriture dont il aura besoin l'hiver. Il devrait être

capable d'embaucher des travailleurs pour prendre soin du troupeau élargi, construire de plus grandes granges, etc. Et son désir de faire du profit devrait avoir surpassé son intérêt pour la survie de sa communauté sur le long terme.

En bref, Hardin n'a pas décrit le comportement des bergers dans des communautés agricoles précapitalistes – il a décrit le comportement de capitalistes opérant dans une économie capitaliste. La nature humaine universelle qui, à ce qu'il prétend, détruira toujours les ressources communes est en réalité le comportement pro-profit du « grossis ou meurs » des grosses compagnies.

La propriété privée fera-t-elle mieux ?

Cela nous conduit à un autre défaut mortel de l'argument de Hardin : en plus de ne fournir aucune preuve que le maintien des communaux détruira inévitablement l'environnement, il n'a proposé aucune justification à son opinion que la privatisation va les sauver. Encore une fois, il a simplement présenté ses propres *a priori* comme des faits :

> « Nous devons admettre que notre système juridique de propriété privée et d'héritage est injuste – mais nous devons nous en accommoder parce que nous ne sommes pas convaincus, pour le moment, que qui que ce soit ait inventé un meilleur système. L'alternative des communaux est trop repoussante pour entrer en considération. L'injustice est préférable à la ruine totale. »

La conclusion est que les propriétaires privés feront de meilleurs protecteurs de l'environnement parce qu'ils veulent préserver la valeur de leurs patrimoines. En réalité, des spécialistes et des militants ont relevé des dizaines de cas dans lesquels la division et la privatisation de terrains gérés en commun ont eu des résultats désastreux. Privatiser les communaux a maintes fois conduit à la déforestation, à l'érosion des sols, aux abus d'engrais et de pesticides, et à la ruine des écosystèmes.

Comme l'a écrit Karl Marx, la nature exige de longs cycles de naissance, de développement et de régénération, mais le capitalisme exige un retour sur investissement à court-terme.

> «L'esprit de la production capitaliste, qui est orienté vers les profits monétaires immédiats, est totalement opposé à l'agriculture, qui doit prendre en considération toute la série des conditions de vie permanentes qu'exige la chaîne des générations humaines. Une illustration frappante en est fournie par les forêts, qui ne sont que rarement gérées d'une façon correspondant à peu près aux intérêts de la société en tant que tout.» (Marx, 1998 : 611n).

Contrairement à ce que prétend Hardin, une communauté qui partage champs et forêts est fortement incitée à les protéger de son mieux, même

si cela empêche de maximiser la production présente, parce que ces ressources seront essentielles à la survie de la communauté pour les siècles à venir. Les propriétaires capitalistes sont incités à l'exact opposé, parce qu'ils ne se maintiendront pas en activité s'ils ne maximisent pas leur profit à court-terme. Si l'éthanol promet des profits plus gros et plus rapides qu'une forêt tropicale centenaire, les arbres tomberont.

Cette concentration sur le gain à court-terme a atteint un degré exécrable d'absurdité dans de récents *best-sellers* de Bjorn Limborg, William Nordhaus et d'autres, qui avancent qu'il est irrationnel de dépenser de l'argent pour arrêter les émissions de gaz à effet de serre, parce que le résultat est trop éloigné dans le futur. D'autres investissements, disent-ils, produiront des meilleurs retours et plus rapidement.

La gestion commune n'est pas une façon infaillible de protéger les ressources partagées : certaines communautés ont mal géré des ressources communes et certains communaux ont été surexploités jusqu'à épuisement. Mais aucune communauté basée sur des communaux n'a fait preuve de la pulsion inscrite dans le capitalisme qui pousse à placer les profits présents au-dessus du bien-être des générations futures.

Un mythe politiquement utile

La chose vraiment exécrable à propos de *La Tragédie des communaux* n'est pas l'absence de preuve ou de logique – les articles mal étayés et mal documentés ne sont pas inexistants dans les revues universitaires. Ce qui est choquant c'est le fait que ce morceau d'absurdité réactionnaire ait été salué comme une brillante analyse de la souffrance humaine et de la destruction de l'environnement, et ensuite adopté comme une base pour des politiques sociales par de prétendus experts allant des économistes et des environnementalistes aux gouvernements et aux agences des Nations Unies.

Bien que sans cesse réfuté, il est encore utilisé pour défendre la propriété privée et les marchés dérégulés comme la voie assurée vers la croissance économique.

Le succès de l'argument de Hardin reflète son utilité en tant qu'explication pseudo-scientifique de la pauvreté globale et de l'inégalité, et en tant qu'explication qui n'interroge pas l'ordre social et politique dominant. Il confirme les *a priori* des hommes au pouvoir : les erreurs logiques et factuelles ne sont rien comparées à l'hypothèse très attirante (pour les riches) que les pauvres sont responsables de leur propre

pauvreté. Le fait que l'argument de Hardin culpabilise les pauvres à propos des destructions écologiques est un bonus.

L'article de Hardin a été largement utilisé comme une réponse idéologique aux mouvements anti-impérialistes du Tiers-Monde et au mécontentement parmi les indigènes et autres peuples opprimés partout dans le monde.

> « La fable de Hardin fut récupérée par l'union des forces de la réaction néolibérale dans les années 1970 et son article devint le fondement "scientifique" des politiques de la Banque Mondiale et du FMI, c'est-à-dire morcellement et privatisation de la propriété publique… Le message est clair : nous ne devons jamais traiter la terre comme un "trésor commun" . "Nous devons être impitoyables et insatiables ou alors nous périssons". » (Boal, 2007)

Au Canada, les lobbies conservateurs utilisent des arguments dérivés de l'apologue politique de Hardin pour se laver de toute responsabilité concernant la pauvreté dans les réserves indiennes et pour défendre un démantèlement plus poussé des communautés indigènes. Une étude publiée par l'influent Fraser Institute appelle à la privatisation des réserves :

> « Ces larges étendues de terre, avec les ressources naturelles qui les accompagnent, ne produiront jamais le maximum de bienfaits pour les indigènes canadiens tant qu'elles seront conservées en tant que propriété collective soumise à une gestion politique… la propriété collective est le sentier de la pauvreté et la propriété privée est le sentier de la prospérité. » (Fraser, 2002 : 16-17)

Il ne s'agit pas seulement d'une façade de droite. Le gouvernement fédéral du Canada, qui a refusé de signer la *Déclaration des peuples indigènes des Nations Unies*, a annoncé en 2007 qu'il « *développerait des approches pour soutenir le développement de la propriété individuelle dans les réserves* » et créé un fond de 300 millions de dollars juste pour faire ça.

Dans le monde de Hardin, la pauvreté n'a rien à voir avec des siècles de racisme, de colonialisme et d'exploitation : la pauvreté est toujours et partout inévitable et naturelle, le produit de la nature humaine immuable. Les pauvres s'attirent la misère en ayant trop d'enfants et en se cramponnant à un collectivisme autodestructeur.

Émaillé d'excès de verbiage, l'article de Hardin affirmait, sans preuve, que les êtres humains sont d'irrécupérables prisonniers de la biologie et du marché. A moins d'être contenus, nous détruisons inévitablement nos communautés et notre environnement pour quelques centimes de profit

supplémentaire. Il n’y a rien que l’on puisse faire pour rendre le monde meilleur ou plus juste.

En 1844, Friedrich Engels a qualifié une thèse similaire comme « *un blasphème repoussant contre l’homme et la nature* ». Ces paroles s’appliquent avec toute leur force au mythe de *La Tragédie des communaux* de Garrett Hardin.

Ian Angus, 22 Août 2008.
Traduit de l’anglais par Marc Harpon.

Éditeur de Climate and Capitalism (www.climateandcapitalism.com)
et éditeur associé de Socialist Voice (www.socialistvoice.ca).

Travaux cités

- Appell, G. N. 1993. "Hardin’s Myth of the Commons: The Tragedy of Conceptual Confusions." <http://tinyurl.com/5knwou>
- Boal, Iain. 2007. "Interview: Specters of Malthus: Scarcity, Poverty, Apocalypse." Counterpunch, September 11, 2007. <http://tinyurl.com/5vepm5>
- Bromley, Daniel W. and Cernea Michael M. 1989. "The Management of Common Property Natural Resources: Some Conceptual and Operational Fallacies." World Bank Discussion Paper. <http://tinyurl.com/5853qn>
- Cox, Susan Jane Buck. 1985, "No Tragedy on the Commons." Environmental Ethics 7. <http://tinyurl.com/5bys8h>
- Engels, Friedrich, 1892. "The Mark." <http://tinyurl.com/6e58e7>
  Engels, Friedrich. 1844. Outlines of a Critique of Political Economy. <http://tinyurl.com/5p24t5>
  Fraser Institute. 2002. Individual Property Rights on Canadian Indian Reserves. <http://tinyurl.com/5pjfjj>
- Hardin, Garrett. 1966. Biology: Its Principles and Implications. Second edition. San Francisco. W.H. Freeman & Co.
- Hardin, Garrett. 1968. "The Tragedy of the Commons." <http://tinyurl.com/o827>
- Marx, Karl. [1867] 1998. Marx Engels Collected Works Vol. 37 (Capital, Vol. 3). New York: International Publishers.
- Neeson, J.M. 1993. *Commoners: Common Right, Enclosure and Social Change in England, 1700-1820*. Cambridge University Press.

Source : <http://socio13.wordpress.com/2008/09/10/le-mythe-de-la-tragedie-des-commons-par-ian-angus/>

Hervé Le Crosnier

Une bonne nouvelle pour la théorie des Biens Communs

12 octobre 2009

Le prix Nobel d'économie a été décerné le 12 octobre 2009 à Elinor Ostrom, qui travaille sur les Communs, cette forme spécifique de propriété et de gouvernance qui place les décisions collectives des « communautés » au centre du jeu socio-économique. Cette question des Biens communs a longtemps été ignorée par la science économique, par la politique et par les mouvements sociaux, mais elle est en passe de redevenir un « outil pour penser » majeur.

Le prix Nobel d'économie a été décerné le 12 octobre 2009 à Elinor Ostrom et Oliver Williamson. Leurs travaux, quoique très différents, s'écartent des travaux de modélisation économique appuyée sur le modèle néo-classique, mais portent sur un « retour au réel ». Ils prennent en compte des interactions humaines et leurs effets, pour Williamson dans le cadre de la firme et pour Ostrom dans le modèle des biens communs, en s'échappant du modèle de la « rationalité économique » qui a longtemps prévalu dans les constructions mathématiques à la mode au cours de la décennie précédente. C'est une confirmation du changement d'orientation des Nobels entamé par la reconnaissance du travail de Paul Krugman l'an passé. Un changement qui va dans le sens d'un rapprochement entre l'économie et la politique, dans le même ordre d'idée que l'attribution du Prix Nobel de la Paix accordé au financier alternatif Mohamed Yunus précédemment. L'économie n'est plus cette théorie univoque qui servirait de hochet aux politiciens en mal d'instruments de pression sur les peuples (le *There is no alternative* de Margaret Thatcher, repris sous toutes ses formes par nos dirigeants néo-libéraux de tous bords depuis presque trente ans). Les décisions des humains de construire ensemble leur mode de production et de trouver des règles qui ne ressemblent pas à l'imagerie du marché afin d'autogérer leur actions communes pourraient enfin revenir au centre de la réflexion.

En soi, ce simple fait serait une bonne nouvelle. Ajoutons que Elinor Ostrom est aussi la première femme récompensée par un Prix Nobel d'économie… pour des travaux sur l'organisation collective de la vie. Mais c'est pour d'autres raisons encore qu'il faut se féliciter aujourd'hui de la décision de Stockholm.

Elinor Ostrom travaille sur les Communs, cette forme spécifique de propriété et de gouvernance qui place les décisions collectives des « communautés » au centre du jeu socio-économique. Or cette question des Biens communs, qui a longtemps été ignorée par la science économique, par la politique et par les mouvements sociaux, est en passe de redevenir un « outil pour penser » majeur, qui ouvre de nouvelles portes, et qui est en adéquation avec les questions du siècle qui débute (crise écologique, irruption des réseaux numériques, économie de la connaissance, modification profonde des régimes de production, redéfinition des droits de propriété immatérielle…). L'extension du travail immatériel et du numérique à l'échelle du monde et dans toutes les activités humaines souligne l'émergence centrale d'un nouveau type de bien commun, articulé autour de la connaissance et de l'information, et des règles collectives de fonctionnement en réseau.

La question des « Communs » est au coeur de l'histoire du capitalisme. La première grande révolte populaire fondatrice de nos conceptions actuelles du droit, dans l'Angleterre du XIIIe siècle, avait pour cause l'expropriation des Communs. En mettant la main sur les forêts et les terres communales, le Roi Jean et les Barons jetaient dans le dénuement le plus total ceux dont la survie même dépendaient de ces terres ouvertes aux récoltes de tous : veuves ayant le droit de ramasser le bois de chauffage, paysans laissant paître les moutons, ramasseurs de champignons et de miel,… L'enclosure des Communs allait susciter de grands mouvements populaires, et des figures fortes marquant l'imagination comme « Robin des Bois ». Une armistice fut trouvée dans l'élaboration de deux traités en 1215 : la Grande Charte et la Charte des Forêts. Le premier consacrait ce que nous appellerions aujourd'hui les Droits politiques et sociaux et offrait la garantie de procès équitables et la nécessité de placer l'autorité royale sous le régime collectif de respect du droit. Et le second se consacrait aux « droits économiques et sociaux » en définissant les droits des usagers des forêts, les communs de l'époque. Dès lors cette question des communs a traversé toutes les révoltes populaires, tout comme elle a traversé toutes les tentatives d'élaborer un droit et des lois qui équilibrent les sociétés en respectant les humains qui la composent. En sens inverse, à la suite de Peter Linebaugh, on peut relire l'histoire de la colonisation, de l'esclavage et de la prolétarisation comme une volonté perpétuelle du capital de réduire les communs et d'imposer le règne de la marchandise, à la fois

pour dégager de nouveaux espaces au profit, mais aussi pour limiter les capacités d'auto-organisation des populations.

Du côté scientifique, la notion de Communs reçu une attaque particulièrement pernicieuse en 1968, quand le socio-biologiste Garrett Hardin publia son article "La Tragédie des Communaux". Dans ce modèle abstrait, Hardin considérait l'usage abusif de paturages communs par des bergers, chacun cherchant à y nourrir le plus grand nombre d'animaux... au point de réduire la quantité d'herbe disponible. Ce modèle du « passager clandestin », qui profite d'un bien disponible sans s'acquiter de devoirs envers la communauté, reste le modèle abstrait de référence ; un modèle simpliste qui colle parfaitement avec l'idéologie libérale. Avec de telles prémisse, la conclusion de Hardin s'imposait : « *le libre usage des communs conduit à la ruine de tous* ».

Or Elinor Ostrom et Charlotte Hess, dans leur ouvrage majeur *Understanding knowledge as a commons* réduisent en poudre ce modèle qui a pourtant fait couler tant d'encre. Pour elles, le modèle de Hardin ne ressemble aucunement aux communs réels, tels qu'ils sont gérés collectivement depuis des millénaires, à l'image des réseaux d'irrigation ou des pêcheries. Pour Hardin, les communs sont uniquement des ressources disponibles, alors qu'en réalité ils sont avant tout des lieux de négociations (il n'y a pas de communs sans communauté), gérés par des individus qui communiquent, et parmi lesquels une partie au moins n'est pas guidée par un intérêt immédiat, mais par un sens collectif.

Le grand apport d'Elinor Ostrom est dans cette distinction entre les « Communs considérés comme des ressources » et les « Communs considérés comme une forme spécifique de propriété ». Cette conception prend de plus en plus d'importance avec l'intégration des préoccupations écologiques dans l'économie. La notion de Communs devient attachée à une forme de « gouvernance » particulière : il s'agit pour la communauté concernée de les créer, de les maintenir, les préserver, assurer leur renouvellement, non dans un musée de la nature, mais bien comme des ressources qui doivent rester disponible, qu'il faut éviter d'épuiser. Il n'y a de Communs qu'avec les communautés qui les gèrent, qu'elles soient locales, auto-organisées ou ayant des règles collectives fortes, y compris des Lois et des décisions de justice. Les Communs sont des lieux d'expression de la société, et à ce titre des lieux de résolution de conflits.

La théorie des Communs connaît un nouveau regain depuis la fin des années 1990, quand on a commencé à considérer les connaissances, les informations et le réseau numérique Internet lui-même comme un nouveau Commun, partagé par tous les usagers, et auprès duquel chaque

usager a des droits (libre accès au savoir, neutralité de l'internet, production coopérative, à l'image de Wikipedia,…) comme des devoirs. Il existe une différence majeure entre ces Communs de la connaissance et les Communs naturels, qui a été pointée par Elinor Ostrom : les biens numériques ne sont plus soustractibles. L'usage par l'un ne remet nullement en cause l'usage par l'autre, car la reproduction d'un bien numérique (un fichier de musique, un document sur le réseau, une page web,…) a un coût marginal qui tend vers zéro. On pourrait en déduire que ces Communs sont « inépuisables », et qu'une abondance numérique est venue. Or si l'on considère les Communs comme un espace de gouvernance, on remarque au contraire que ces nouveaux Communs de la connaissance sont fragiles. Ils peuvent être victimes de ce que James Boyle appelle « les nouvelles enclosures ». Les DRM sur les fichiers, l'appropriation du réseau par les acteurs de la communication, la diffusion différenciée des services selon la richesse du producteur, l'appropriation privée des savoirs (brevets sur la connaissance) ou des idées et des méthodes (brevets de logiciels), le silence imposé aux chercheurs sur leurs travaux menés en liaison avec des entreprises,... sont autant de dangers qui menacent ces nouveaux Communs au moment même où leurs effets positifs sur toute la société commencent à être mis en valeur.

Ces Communs de la connaissance ont donné lieu à l'émergence de nombreux mouvements sociaux du numérique, à des pratiques communautaires dépassant les cercles restreints pour peser sur toute l'organisation de la société en limitant l'emprise du marché et des monopoles dominants sur cette nouvelle construction collective du savoir. On peut citer ainsi le mouvement des logiciels libres ; celui des scientifiques défendant l'accès libre aux publications de recherche ; les paysans opposés à la mainmise sur les semences ; les associations de malades oeuvrant pour la pré-éminence du droit à la santé sur les brevets de médicaments ; les bibliothécaires partisans du mouvement pour l'accès libre à la connaissance ; les auteurs et interprètes qui décident de placer leurs travaux sous le régime des *creative commons* ; les rédacteurs de projets collectifs qui construisent des documents partagés sous un régime de propriété ouvert, garantissant la non-appropriation privée, à l'image de Wikipédia ou de Music Brainz ; ce sont même des organismes publics qui partagent leurs données pour des usages libres, commela BBC pour la musique et les vidéos, ou PBS le grand réseau de radio public des Etats-Unis. Avec l'internet, cette notion des Communs de la connaissance connaît à la fois un profond intérêt scientifique et pratique, mais voit aussi un nouveau terrain d'expérimentation. Le réseau numérique est à la fois un outil pour la production de ces communs numériques, et une source de

règlement des conflits ou de partage des méthodes d'organisation garantissant la maintenance des communs ainsi construits.

En rapportant la question des Communs à cette double dimension, de la gouvernance d'architectures humaines et de biens collectifs d'une part et de la mise à disposition pour tous et le partage des outils et des connaissances d'autre part, les travaux scientifiques sur les biens communs, dont Elinor Ostrom est une figure majeure, ouvrent des portes nouvelles aux mouvements sociaux du monde entier. En témoigne le récent appel *Pour la récupération des biens communs* issu du Forum Social Mondial de Belèm de janvier 2009.

L'attribution du Prix Nobel d'économie à Elinor Ostrom est donc une excellente nouvelle pour le développement d'une réflexion politique et sociale adaptée aux défis et aux enjeux du XXI[e] siècle.

Hervé Le Crosnier, Caen, le 12 octobre 2009.
Publié sur <http://www.vecam.org/>.

Pour approfondir la réflexion

Quelques pointeurs sur la question des Communs, notamment des communs de la connaissance :

- *Cause Commune*, Philippe Aigrain, Fayard, 2005 (le livre fondateur en français) (http://www.causecommune.org)
- L'appel *« Pour la récupération des biens communs »* (http://bienscommuns.org)
- *Understanding Knowledge as a commons*, Charlotte Hess et Elinor Ostrom (Ed.), MIT press, décembre 2006 (http://mitpress.mit.edu/catalog/item/default.-asp?ttype=2&tid=11012)
- Vidéos de la table-ronde *Accès aux connaissances : construire les biens communs* qui s'est tenue à Belèm le 26 janvier 2009 lors du premier Forum Mondial Sciences et Démocratie (http://vecam.org/article1099.html). Notamment l'introduction synthétique par Valérie Peugeot (http://vecam.org/article1109.html).
- *On the commons*, blog collectif sur les Communs orchestré par David Bollier (États-Unis) (http://onthecommons.org)
- *The Magna Carta Manifesto : Liberties and Commons for all*, Peter Linebaugh, University of California Press, 2008 (http://www.ucpress.edu/books/pages/10566.php)
- *Bytes and Emissions : To Whom Does the World Belong ?* Silke Helfrich (Ed.). Heinrich Boll Foundation, 2009 (livre collectif contenant un essay de Elinor Orstrom : *Governing a Commons from a Citizen's Perspective*) (http://p2pfoundation.net/To_Whom_Does_the_World_Belong)
- *Connaissances & Communs*, ouvrage collectif coordonné par l'Association Vecam, à paraître novembre 2009, C&F éditions (http://cfeditions.com/cetc)

Hervé Le Crosnier

Elinor Ostrom ou la réinvention des biens communs

15 juin 2012

Première femme à obtenir un Prix Nobel d'économie (en 2009) pour ses développements sur la théorie des communs [1], Elinor Ostrom est décédée le mardi 12 juin 2012, à l'âge de 78 ans. Chercheuse politique infatigable et pédagogue ayant à cœur de transmettre aux jeunes générations ses observations et analyses, elle avait, malgré sa maladie, continué son cycle de conférences et la rencontre avec les jeunes chercheurs du domaine des communs au Mexique et en Inde. Récemment encore, elle exprimait son sentiment d'urgence à propos de la conférence Rio+20 qui se déroule actuellement [2]. Une conférence durant laquelle le terme de « communs » devient un point de ralliement, jusqu'à figurer dans le titre du « Sommet des Peuples pour la justice sociale et environnementale en défense des biens communs ».

La théorie des biens communs, ou plus précisément des « communs », suivant le terme anglais *commons,* qui est plus général et moins focalisée que la traduction française actuellement utilisée, a connu plusieurs périodes : les études historiques, l'analyse du fonctionnement des communs naturels et la construction des communs du numérique. Elinor Ostrom et l'approche institutionnelle de l'économie politique des communs est essentielle dans ce parcours pour comprendre le renouveau de l'étude des communs et l'apparition de mouvements sociaux qui se revendiquent de la défense ou de la construction des communs.

Leçons de l'histoire

L'histoire de l'Angleterre et du mouvement des enclosures, qui opposa très violemment les pauvres des campagnes aux propriétaires terriens entre le XIIIe et XVIIe siècle a été la première incarnation des analyses et

des mouvements sur les communs. Les propriétaires voyaient dans la privatisation et la clôture des espaces la garantie d'une meilleure productivité, notamment pour l'élevage des moutons destinés aux filatures. Les pauvres, qui dans les coutumes et les premiers textes législatifs [3] avaient des droits élémentaires sur les communs, y voyaient une expropriation de leur moyens de subsistance : la récolte du miel, le bois de chauffe, les produits de la cueillette. Une expropriation qui les conduisait à rejoindre les villes et accepter les travaux les plus ingrats, notamment l'engagement sur les bateaux de la marine anglaise. Le mouvement politique des *Levellers* a porté les revendications égalitaires des révoltés des communs lors de la Guerre civile anglaise de 1647. La répression et la terreur qui régnèrent alors dans les campagnes font dire à l'historien Peter Linebaugh :

> « le mouvement des enclosures en Angleterre fait partie de ces universaux concrets, à l'image du marché triangulaire des esclaves, des sorcières portées au bûcher, de la famine irlandaise ou du massacre des nations indiennes, qui permettent de définir le crime du modernisme, à chaque fois limité dans le temps et l'espace, mais toujours dépassant le particulier et susceptible de revenir au devant de la scène [4] ».

Aujourd'hui encore, penser les communs ne peut se faire qu'en relation avec les tentatives, les formes et les succès ou échecs des nouvelles enclosures, qui organisent la privatisation de ce qui était auparavant utilisé par tous. Au point que Charlotte Hess, une des collègues d'Elinor Ostrom avec qui elle a écrit un livre majeur sur les nouveaux communs de la connaissance, tente la définition suivante :

> « les communs sont des ressources partagées par un groupe de personnes et qui sont vulnérables aux dégradations et aux enclosures [5] ».

De la tragédie à l'écologie

Cependant, à part les historiens et les lecteurs attentifs de Marx ou de Polanyi, tous les économistes semblaient avoir oublié la notion de communs lorsqu'en 1968 paraît l'article de Garrett Hardin, « La tragédie des communs » [6], dans lequel il estime que chacun étant guidé par son avidité va essayer de bénéficier au mieux des communs, sans prendre en charge leur renouvellement. Il en conclut que la gestion optimale des communs passe soit par la privatisation du bien considéré, soit par la nationalisation, et qu'il vaut mieux créer des inégalités que de conduire à la ruine de tous. Cet article va rester longtemps une référence, au point que jusqu'à ces dernières années et la reconnaissance du travail d'Elinor Ostrom, il était impossible dans un lieu public de parler des communs sans que quelqu'un ne pose la question de leur « tragédie ». Mais

paradoxalement, comme le signale Christian Laval [7], cet article va également remettre la question des communs à l'ordre du jour. Il aura ainsi poussé Elinor Ostrom et son mari Vincent à approfondir les études sur les communs. Plutôt que de se livrer à des jeux mathématiques comme Hardin, ils vont examiner ce qui se passe réellement dans les communs existants. Et montrer que des formes de gouvernance autres que privation ou étatisation sont possibles, et qu'elles sont concrètement mises en œuvre par des communautés pour protéger et maintenir les ressources partagées qui leurs sont confiées. Ces travaux seront publiés ultérieurement dans son ouvrage le plus connu – et actuellement le seul traduit en français ! –, *Governing the commons* [8].

Entre temps, les recherches menées au sein du *Workshop in Political Theory and Policy Analysis* qu'elle a créé avec son mari en 1973, à l'université d'Indiana, avaient connu un développement mondial qui s'est traduit par la constitution de l'*International Association for the Study of Common Property* (IASCP) au milieu des années 1980 [9]. Dès lors, des chercheurs du monde entier vont aller étudier les modes de gestion des communs dans de nombreux endroits, à la suite et à l'image des premiers travaux d'Elinor Ostrom sur la gestion directe des réseaux d'irrigation par les parties prenantes en Californie du Sud, ou les façons dont des copropriétaires peuvent gérer correctement et collectivement les immeubles. Ils découvriront ainsi que la gestion de ressources partagées passe par la constitution d'arrangements institutionnels, souvent informels, mais néanmoins dotés d'une force de réalisation par l'implication des acteurs directement concernés. Loin du modèle de Hardin, dans lequel les éleveurs pouvaient faire paître leurs animaux dans un même champ sans jamais se parler, au point d'en épuiser la source même de nourriture, les chercheurs découvrent la grande variété et l'inventivité des communautés réelles pour gérer les ressources communes. Elinor Ostrom répondra ultérieurement souvent à ceux qui lui demandent des « recettes » que *« chaque commun est un cas particulier »,* qu'il faut analyser à la fois en lui-même (quelle est le type de ressource offerte en partage) et en regard de la communauté qui en a la charge. Ce qu'elle fit avec pédagogie lors de son dernier séjour en France en juin 2011.

Elinor Ostrom a mis en place un cadre d'analyse et de développement institutionnel destiné à l'observation des communs. De ses observations concrètes elle a tiré huit principes d'agencement que l'on retrouve dans les situations qui assurent réellement la protection des communs dont ces communautés d'acteurs ont la charge :

— des groupes aux frontières définies ;

— des règles régissant l'usage des biens collectifs qui répondent aux spécificités et besoins locaux ;

— la capacité des individus concernés à les modifier ;

— le respect de ces règles par les autorités extérieures ;

— le contrôle du respect des règles par la communauté qui dispose d'un système de sanctions graduées ;

— l'accès à des mécanismes de résolution des conflits peu coûteux ;

— la résolution des conflits et activités de gouvernance organisées en strates différentes et imbriquées.

On voit clairement dans l'approche d'Elinor Ostrom que, à la différence de nombreux économistes, elle ne considère pas les biens pour eux-mêmes, mais dans leur relation avec les groupes sociaux qui participent à leur production ou maintien. Les communs ne sont donc pas des « biens » particuliers, mais également des systèmes de règles pour les actions collectives. Ce qui est alors ouvert au partage n'est pas seulement une ressource, mais bien un agencement social particulier ; en conséquence, la préservation de la ressource passe par la prise de conscience des interactions sociales qui permettent ce partage.

La rencontre entre l'approche économique et politique de la théorie des communs portée par l'Ecole de Bloomington d'Elinor Ostrom et la prise de conscience écologique au cours des années 1970 et 1980 va renforcer ces analyses. La question des communs va s'élargir de ressources principalement locales vers des ressources globales. Les océans, le climat, la diversité biologique, l'antarctique, les forêts sont menacés de dégradation et d'appropriation... notre environnement et les limites mêmes de la terre [10] en font l'équivalent de nouvelles enclosures écologiques. Comment la théorie des communs nous permet d'affronter ces défis qui se posent à l'échelle globale ? Quelles sont les communautés concernées par leur protection, et les règles et agencements qui leur permettent d'exister et d'agir ? Les questions posées autour de la conférence Rio+20 portent bien sur ces sujets, et l'on voit s'y exprimer des tendances à trouver des « solutions globales », souvent mythiques ou au contraire servant de paravent à de nouvelles enclosures. Au-delà du caractère attrape-tout du terme, un des aspect de « l'économie verte », celui qui veut financiariser la nature et étendre les droits de propriété intellectuelle à l'ensemble du vivant, est ainsi une nouvelle enclosure masquée derrière un discours généreux. En se décalant par rapport à la description de la dégradation de ces biens globaux, qui fait souvent le lit du catastrophisme, Elinor Ostrom cherche au contraire à développer les

formes de résilience qui résident dans les capacités d'action. Elle déclarait en recevant son Prix Nobel d'économie :

> « Ce que nous mettons trop souvent de côté est ce que les citoyens peuvent faire et l'importance d'un investissement réel des personnes concernées ».

Dans son ultime article à propos des négociations de Rio en 2012, elle indique clairement :

> « Des dizaines d'années de recherche montrent qu'un éventail de mesures évolutives, complémentaires au niveau urbain, régional, national et international a plus de chance de réussir qu'un accord universel et contraignant, car il permettrait de disposer d'un recours en cas d'échec de certaines de ces mesures. »

Les communs du numérique

La troisième incarnation du mouvement et de la théorie des communs viendra des innovations technologiques, et notamment de l'Internet et des documents numériques. Réseau universitaire, construit en dehors des systèmes informatiques privés qui s'imposaient dans les années 1980, réseau dont les protocoles et les règles de normalisation sont débattus ouvertement par tous les ingénieurs concernés, l'Internet apparaît vite comme un « nouveau commun ». Les acteurs ayant construit ce réseau, et qui en sont également les premiers utilisateurs, vont longtemps défendre son ouverture, son expansion pour tous et sa neutralité [11], au sens d'un réseau qui ne juge pas les contenus ou les protocoles, mais transmet au mieux tous les messages informatiques. Conjugué avec l'émergence du mouvement des logiciels libres, nous avons là une « communauté mondiale » d'informaticiens qui construit collectivement des ressources partageables et ouvertes. Et qui se fixe des règles internes (la licence GPL pour les logiciels libres, le fonctionnement de l'Internet Engineering Task Force, etc.) et les moyens de les faire respecter (normalisation ouverte, forums d'échange et de formation permanente entre informaticiens, surveillance des tentatives de détournement de l'ouverture du réseau…). Comme pour les communs naturels, les communs numériques, même s'il apparaissent reproductibles à l'infini pour un coût marginal tendant vers zéro, sont confrontés à des risques de pollution et de dégradation et à des stratégies d'enclosure. La principale d'entre elles étant l'extension rapide et tous azimuts de la « propriété intellectuelle » que le juriste James Boyle qualifie en 2004 de *« second mouvement des enclosures* [12] *».*

Elinor Ostrom ne pouvait rester indifférente à cette conception des réseaux numériques comme des biens communs. D'autant que, sous l'impulsion de divers mouvements sociaux du numérique [13], le concept

s'est largement étendu, notamment par les créateurs qui utilisent les licences *Creative commons*, par les chercheurs qui diffusent leurs travaux en accès libre, par les bibliothécaires qui participent au mouvement pour l'accès au savoir… Elinor Ostrom coordonnera ainsi avec Charlotte Hess le livre fondateur de cette nouvelle approche des communs [14]. Celui-ci est un ouvrage collectif analysant les nouvelles constructions sociales qui se réalisent autour du numérique à la lueur de l'histoire et l'expérience des communs matériels. La connaissance est souvent considérée par les économistes comme un bien public au sens de Paul Samuelson, c'est-à-dire non-excluable (il est difficile d'empêcher le savoir de circuler) et non-rival (ce que je sais ne prive personne du même savoir). Or, le numérique crée de nouvelles conditions d'appropriabilité privée, qui font que la connaissance inscrite dans des documents numériques peut au contraire se trouver empêchée de circuler : DRM [15] sur les fichiers, brevets de logiciels, absence de réelle conservation par des organismes dédiés, censure au niveau du réseau… C'est donc en plaçant la connaissance dans les mains et sous la responsabilité des personnes qui la produisent, qui peuvent par leur pratique rendre les ressources de savoir partageables, que sa circulation restera assurée. Un élément essentiel quand on touche aux domaines de la science et de la santé, et que l'on envisage leur circulation en direction des pays et des chercheurs, innovateurs et professionnels de la santé qui ne peuvent bénéficier du soutien d'organismes publics et de grandes bibliothèques.

Car c'est une des contradictions majeures du numérique : il est un instrument de diffusion d'une puissance encore jamais envisagé, les coûts de reproduction tendant vers zéro et le réseau s'étendant sur toute la planète ; et il est en même temps le moyen d'organiser de nouvelles enclosures, de bloquer le partage, de surveiller les usages. A l'image de ce qu'Elinor Ostrom a observé et promu dans son approche institutionnelle, c'est par une multiplicité d'actions et de niveaux de prise en charge que la connaissance restera libre. Les lois, les principes portés par les pouvoirs publics – notamment l'obligation de diffuser librement les travaux primaires de recherche – cohabitent avec les dynamiques des groupes et mouvements qui desserrent l'étau de la privatisation et les barrières à l'accès de tous aux connaissances, dans tous les domaines.

Continuer de construire une théorie des communs

Le mouvement des communs a besoin de théorie, comme tous les mouvements qui secouent la société. Il n'est cependant nul besoin d'en faire aujourd'hui une panacée, une nouvelle solution « universelle » dont l'échec ou les difficultés signeraient l'absence d'espoir. Au contraire, la

principale leçon d'Elinor Ostrom est de cultiver les différences et les synergies. Alors que dans les années 1970 les économistes ne juraient que par des modèles abstraits, convoquant les humains sous leur seule forme d'*homo œconomicus* dans des calculs d'optimisation, Elinor Ostrom parcourait le monde, en Amérique latine, Asie ou Afrique. Comme le souligne David Bollier :

> « elle se déplaçait pour observer les réalités de la coopération sur le terrain, dans toutes ses dimensions humaines souveraines, et réunir ainsi les fondations de sa théorie créative sur la façon dont les communs réussissent ou échouent. C'est certainement ce qui fait la longévité du travail d'Elinor Ostrom : il est appuyé sur un travail empirique en profondeur [16] ».

La reconnaissance institutionnelle tardive qu'aura connu Elinor Ostrom, notamment l'attribution du Nobel d'économie, va de pair avec des tentatives de récupération de son travail dans des discours qui privilégient les « communautés » sur les peuples, ou qui utilisent « l'amitié » comme valeur d'échange, ou encore qui se targuent de « solutions financières innovantes » et tentent d'intégrer les communs dans une vision économique libertarienne au profit des grands vecteurs de l'Internet ou de la finance « verte ». C'est le lot de toute recherche que de se voir reçue différemment par des auditeurs ou lecteurs ayant des buts et des intérêts différents. Pour les gens qui participent au renouveau du mouvement des communs, qui mettent en avant pratiquement et théoriquement le partage, la solidarité, la conception coopérative devant les profits privés ou les rapports de forces militaires, la lecture d'Elinor Ostrom apporte un tout autre éclairage. Fondamentalement, son message est de dire que les gens confrontés jour après jour à la nécessité d'assurer la permanence des communs qui sont le support de leur vie ont bien plus d'imagination et de créativité que les économistes et les théoriciens ne veulent bien l'entendre.

Fidèle à l'image souriante, pédagogue et accueillante d'Elinor Ostrom, sa théorie institutionnelle des communs est avant tout une formidable leçon d'optimisme, de confiance dans les capacités humaines, de valorisation de la débrouillardise et d'admiration devant les agencements improbables que l'humanité sait mettre en œuvre. Notre plus bel hommage sera de continuer à défendre les communs, naturels et numériques, globaux ou locaux, de faire en sorte que chacune et chacun se sente investi d'une responsabilité sur la protection de ce que l'humanité veut proposer en partage, par choix ou par nécessité. Au premier titre évidemment, la défense de notre planète commune.

Hervé Le Crosnier, Rio, le 14 juin 2012.

Publié sur *Puces Savantes*, blog du mensuel *Le Monde Diplomatique*.

Notes

[1] Hervé Le Crosnier, « Une bonne nouvelle pour la théorie des Biens Communs », 12 octobre 2009, Vecam.
[2] Elinor Ostrom, « La politique verte doit être impulsée de la base », *Les Echos,* 12 juin 2012.
[3] « Tout homme libre peut récolter le miel trouvé dans ses bois » — Article 13 de la Charte des Forêts (1215).
[4] Peter Linebaugh, « Enclosures from the bottom up », *Radical History Review,* n° 108, automne 2010.
[5] Charlotte Hess, « Inscrire les communs de la connaissance dans les priorités de recherche » ; *in* Association Vecam (coord.), *Libres Savoirs, les biens communs de la connaissance,* C & F éditions, 2011.
[6] Garrett Hardin, « The Tragedy of the Commons », *Science,* 162 (1968) : 1243—48.
[7] Christian Laval, « La nouvelle économie politique des communs : apports et limites », 9 mars 2011.
[8] Elinor Ostrom, *Governing the Commons : The Evolution of Institutions for Collective Action (Political Economy of Institutions and Decisions),* Cambridge University Press, 1990 ; traduction — de qualité déplorable : *La gouvernance des biens communs : Pour une nouvelle approche des ressources naturelles,* De Boeck, 2010.
[9] L'association a été renommée *International Association for the Study of Commons* en 2007. Site internet : www.iasc-commons.org.
[10] Geneviève Azam, *Le temps du monde fini : vers l'après-capitalisme,* Les liens qui libèrent, 2010.
[11] Valérie Schafer et Hervé Le Crosnier, *Neutralité de l'internet : une question de communication,* CNRS-Editions, 2011.
[12] « The Second Enclosure Movement and the Construction of the Public Domain », *Law and Contemporary Problems*, 66 (1 & 2), 2004.
[13] Hervé Le Crosnier, « Leçons d'émancipation : l'exemple du mouvement des logiciels libres », *in Libres Savoirs, op. cit.*
[14] Charlotte Hess et Elinor Ostrom (dir.), *Understanding Knowledge As a Commons : From Theory to Practice,* MIT Press, janvier 2007, 381 pages.
[15] Ces outils de *Digital Rights Management* (« gestion des droits numériques ») interdisent par exemple de recopier ou de partager un livre ou un film.
[16] David Bollier, « Elinor Ostrom Remembered (1933-2012) », 12 juin 2012.

Eva Hemmungs Wirtén

Passé et présent des biens communs

De l'utilisation des terres au partage d'informations

17 septembre 2013

*La notion de biens communs (*commons*), autrefois un mode ancien de gestion des forêts et pâturages, désigne aujourd'hui nos recherches et nos collectes d'informations. Pour comprendre cette mutation, cet essai montre comment l'ancienne économie des communaux permet d'éclairer le paysage moderne de l'information.*

Ouverture et enclosure

Dans son film documentaire, *Les Glaneurs et la glaneuse* (2000), Agnès Varda revisite la pratique traditionnelle du glanage dans la France d'aujourd'hui. Son voyage à travers le pays à la recherche de déchets et d'objets de rebuts variés commence justement par la terre et par les tonnes de pommes de terre trop peu uniformes pour la vente en supermarché. En fouillant le tas de légumes imparfaits, elle trouve rapidement la première des pommes de terre en forme de cœur qui deviendra le symbole de son film et de sa suite, *Les glaneurs et la glaneuse : deux ans après* en 2002. Des grappes de raisin à l'art du collage, des pommes aux installations, Varda juxtapose avec fluidité nos usages de ressources tangibles et plus intangibles – ce qui « tombe entre les mots », comme le viticulteur et psychanalyste Jean Laplanche le dit poétiquement de son œuvre. Le film de Varda me servira ici de point de départ pour explorer les deux processus parallèles d'*ouverture* et d'*enclosure*.

Au cours des dernières années, l'omniprésence de la numérisation et de la mondialisation a fait de la connaissance, de la culture et de l'information des atouts majeurs du XXIe siècle. Une des questions cruciales (et

polémiques) auxquelles font face nos sociétés contemporaines est de savoir comment assurer l'utilisation durable de ressources facilement collectées et diffusées. Des formes nouvelles de collaboration sont apparues au sein de communautés de passionnés sur l'Internet ainsi que dans le milieu universitaire. Les acceptions solidement établies des notions de créateur et d'utilisateur sont remises en question par une foule croissante d'initiatives qui ont en commun l'idée de partage : de Facebook à YouTube, du libre accès (*open access*) au code source ouvert (*open source*), voire à l'innovation ouverte (*open innovation*), des licences Creative Commons à la Public Library of Science, le libre accès et l'ouverture numériques sont dans tous les esprits.

> Le terme anglais de *commons* recouvre deux acceptions en français : celle des « communaux » au sens historique de terres partagées dans une commune, et celle des « biens communs » ou des « communs », termes utilisés dans le contexte actuel de l'économie numérique.

Il ne fait aucun doute que ces initiatives sont apparues en réaction à l'expansion des droits de la propriété intellectuelle, le régime légal qui protège les données intangibles. Cette expansion concerne trois domaines : les sujets (la protection s'applique non seulement à des textes, de la musique ou des films, mais aussi à des bases de données, des logiciels, des séquences ADN et aussi potentiellement à des savoirs traditionnels), le temps (on observe un allongement progressif de la durée de couverture de la protection) et l'espace (même si elles sont toujours soumises à la législation nationale, de la convention de Berne en 1886 à l'accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce [ADPIC, ou TRIPS en anglais] en 1994, les politiques concernant la propriété intellectuelle évoluent de plus en plus dans le contexte complexe des accords et des conventions internationaux). Prenez la polémique sur Pirate Bay, les manifestations et les boycotts contre l'accord commercial anti-contrefaçon (ACAC, ou ACTA en anglais) ou contre la Stop Online Piracy Act (SOPA), et vous aurez une petite idée des enjeux.

On a pu décrire la façon dont les droits de la propriété intellectuelle restreignent et circonscrivent de plus en plus l'activité créative comme un « second mouvement d'enclosure » ou d'« appropriation des terres numérique ». Si la numérisation donne lieu à un mouvement qui apparaît pour la seconde fois, c'est qu'il a eu un prédécesseur : un « premier » mouvement d'enclosure. Pour tenter de comprendre la tension entre enclosure et ouverture telle que nous l'observons aujourd'hui, il faut prendre en compte les principes historiques et théoriques sous-jacents qui

ont construit notre compréhension et notre réaction à ces phénomènes. Même si nous pensons parfois nous être débarrassés de l'espace physique, la terre, sous de multiples représentations, contamine et structure nos manières de concevoir l'ouverture et l'enclosure de l'Internet. Inévitablement, les terres réelles et métaphoriques (une image complexe que l'on peut utiliser aussi bien pour défendre la propriété privée que pour la critiquer) occuperont une place importante dans ce débat.

Le « premier » mouvement d'enclosure

En 1700, l'Angleterre était encore formée de larges étendues de champs ouverts, de pâturages et de parcours, mais en 1840, la plupart avaient été recouvertes de clôtures et transformées en propriété privée. L'enclosure commence véritablement avec le statut de Merton en 1235 et se poursuit progressivement sur plusieurs siècles pour atteindre son point culminant durant les vingt années entre 1765 et 1785. L'enclosure implique de poser des clôtures sur ce qui était auparavant des champs ouverts, connus sous le nom de terrains communaux ou *commons*. Cet article s'efforce de préciser certaines des raisons pour lesquelles cette notion persiste aujourd'hui dans nos sociétés connectées et hautement techniques. Pour expliquer comment la gestion des forêts et des pâturages d'hier est devenue la recherche et la collecte d'informations aujourd'hui, et pourquoi les communs fournissent une image puissante du partage au vingt et unième siècle, il nous faut examiner les concepts d'utilisation et de droits d'utilisation.

Avant l'enclosure, les terrains communaux n'ont jamais été un espace de liberté absolue. Ils appartenaient au maître du manoir et cette propriété de fait n'était jamais remise en question : techniquement, il s'agissait des terres non cultivées du manoir sur lequel ils étaient situés. Ce qui empêchait l'enclosure immédiate et complète des terrains communaux, c'était la reconnaissance de longue date de droits d'utilisation de la terre particuliers et coutumiers, qui étaient souvent fortement réglementés. Les occupants du domaine au fait de ces usages comprenaient des roturiers qui possédaient des terres, ceux qui occupaient des fermes, des auberges et des moulins et, au plus bas de l'échelle sociale, des paysans sans terre. Tous possédaient le droit d'utiliser pour eux-mêmes une partie des communaux pour l'élevage ou la collecte de noix. On assurait les droits communs liés à chacune de ces catégories de diverses manières. Profondément locales, les particularités de ces usages dépendaient d'un nombre presque infini de variables.

Dans le contexte de l'ouverture et de l'enclosure, le terme d'« utilisation » recouvre un éventail complexe d'activités et d'agents. Une

de ces traditions les plus connues était le droit de glanage, c'est-à-dire le droit de ramasser les céréales non coupées ou tombées qui restaient dans le champ après la récolte, sujet bien connu du tableau de Jean-François Millet *Les Glaneuses* en 1857 et, bien sur, du film de Varda. Outre ces collectes après la récolte, le glanage apparaît fréquemment dans les publications victoriennes, et des titres tels que *Les Glanures du jardin de l'église* et *Glanures des poètes* attestent la nature fondamentalement collective et consumériste de la créativité à une époque où le statut d'auteur subissait, tout comme aujourd'hui, de profonds bouleversements. Reflétant une recomposition plus vaste des pratiques au fil des générations au point de devenir omniprésent dans la vie des paysans, le glanage est néanmoins passé du statut de coutume à celui de crime. La logique de l'enclosure a fait d'un usage jadis coutumier l'équivalent d'une intrusion ou d'une incursion illégale sur une propriété privée.

Régi par une *lex loci*, la loi locale du manoir, la coutume servait à invoquer une utilisation ancienne, qui prenait par là même l'apparence d'un droit ou d'un privilège même si celui-ci n'était que rarement, voire jamais, consigné par écrit. Par conséquent, c'est du concept de droit commun (le droit d'utiliser des biens communs en tant que terres symboliques ou tangibles) dont nous parlons lorsque nous parlons de biens communs (que cela soit dans le sens « ancien » de communaux ou dans le sens contemporain plus métaphorique). À l'évidence, l'enclosure est affaire de terre. Ce qu'elle a amené à un niveau plus profond, c'est un changement radical dans les traditions et les coutumes du tissu social dans son ensemble. Au fil d'un processus long et controversé s'étalant sur plusieurs siècles, nous avons observé le remplacement des économies agricoles et locales par le capitalisme et l'industrialisation, et le dépassement de l'industrialisation par l'ère de l'information. Confrontés à un second mouvement d'enclosure – qui concerne l'esprit plutôt que la terre –, nous devrions garder en mémoire cette histoire et en tirer des leçons.

Ouverture

Même si on ne peut réduire l'appel à l'*ouverture* à une simple réaction à l'enclosure, il serait tout aussi erroné de nier que les deux phénomènes sont étroitement liés. Un grand nombre des initiatives auxquelles nous sommes habitués en tant qu'acteurs de l'ouverture s'est appuyé sur une critique d'un régime de droits à la propriété intellectuelle excessif. Des positions visionnaires et influentes comme celles des Creative Commons (CC) résument certaines préoccupations récurrentes : « réaliser entièrement le potentiel de l'Internet – l'accès universel à la recherche, à

l'éducation, la participation pleine à la culture et amener une nouvelle ère de développement, de croissance et de productivité. » Même s'il est né à l'ère numérique il y a à peine vingt ans et s'il est contemporain du succès de l'Internet, le mouvement d'ouverture, d'un point de vue conceptuel, s'inspire d'une histoire vieille de plusieurs siècles. Pour un mouvement numérique, il ne s'agit pas d'une entité homogène mais d'un réseau en ligne distribué d'initiatives faiblement liées entre elles et parfois même en conflit les unes avec les autres, qui impliquent des militants comme des chercheurs.

Né avec l'apparition des logiciels libres et du code source ouvert, le mouvement d'ouverture met en avant l'accès au savoir, les vertus du partage et l'éthique de la participation et de la collaboration. Partie prenante du Web 2.0 et bientôt de la génération du Web 3.0 qui pointe à l'horizon, une multitude de plateformes numériques s'est développée sous l'étiquette « *open* » ou se réclamant des vertus des « communs ». Le potentiel de l'innovation en réseau, de l'externalisation ouverte (*crowdsourcing*) et de la collaboration est au cœur du mouvement d'ouverture. Dans la stratégie très médiatisée « Europe 2020 », l'« ouverture » est l'une des actions clés de l'Union pour l'innovation de la Commission européenne. Des mouvements comme A2K, des portails comme Open Science ou Science Commons, la multiplication et l'impact des revues en libre accès qui éclipsent les canaux traditionnels, comme la Public Library of Science, soulignent l'importance de l'*ouverture* dans une économie de l'information et le fait qu'elle rivalise aujourd'hui avec l'idée que les droits de la propriété intellectuelle soient un préalable à toute activité d'innovation. L'ouverture recouvre un continuum qui va de l'éthique du *hacker* à la gouvernance mondiale des entreprises. L'UNESCO (2011) considère que l'ouverture est un bien public mondial et soutient le libre accès « au profit de la circulation mondiale du savoir, de l'innovation et d'un développement socio-économique équitable. »

Les communs de l'information

Pourquoi dès lors l'idée de biens communs a-t-elle connu un tel succès en tant qu'alternative viable à l'expansion de la propriété intellectuelle dans nos sociétés connectées et hautement techniques ?

L'ère de l'information en ligne mondialisée et saturée de médias dépend de communs de l'information, concept familier à quiconque a jamais visité une bibliothèque universitaire américaine bien fournie, où l'on désigne par cette formule les ordinateurs mis au service des professeurs et des étudiants. Parler de communs dans le contexte actuel implique un environnement à deux niveaux. L'un des communs est toujours, malgré les

preuves que nous pensons avoir du contraire, hautement tangible. Mais il en existe un second, intangible et informationnel, réductible à des bits et des zéros. Le fait que ces deux niveaux aient des connotations spatiales permet de comparer les informations, les ondes et l'Internet au complexe système d'irrigation andalou, vieux de plusieurs siècles, ou au mode de partage des meilleures vagues par les surfeurs sur les côtes de l'Australie ou de la Californie.

Décentrés et déterritorialisés, ces communs semblent à première vue dotés d'enjeux bien différents de ceux d'il y a plusieurs siècles. Si les ressources physiques, comme les prairies ou les poissons, peuvent être surexploitées ou se raréfier, l'information, le savoir, les symboles et les textes sont au contraire des valeurs que l'on recherche sur des pâturages virtuels infinis. Les communs de l'information représentent donc la dernière étape de la déconnexion avec la terre ; lorsqu'on utilise ce terme au vingt et unième siècle, on imagine un espace virtuel et numérique plutôt que des champs et des collines verdoyantes dans la campagne anglaise. À quel moment les communs ont-ils pris sens dans ce cadre contemporain ? Quand est-il devenu normal d'y adjoindre le mot « information », et de transformer un concept principalement historique et matériel en un espace symbolique, plutôt que tangible ? Il est extrêmement difficile, et peut-être impossible, de dire précisément quand ce changement a commencé. On peut affirmer sans exagération que les communs de l'information sont dépendants de l'apparition de l'Internet. Il est également admis que les conditions de base de la mondialisation constituent la structure environnante au sein de laquelle il nous faut conceptualiser cette évolution particulière.

Essentiellement, l'efficacité du concept de communs de l'information implique de reconnaître la spécificité des ressources informationnelles et de leur utilisation. Les communs de l'information sont simplement faits d'un matériau différent de la terre, du gazon et de l'herbe. Les ressources informationnelles sont non rivales (mon utilisation des informations n'empêchera pas la vôtre ; de fait, nous pouvons tous deux utiliser la même ressource simultanément sans que cela engendre d'effet néfaste) et non excluantes (même si la production d'informations peut, au départ, être chère, il est difficile avec les nouvelles technologies d'empêcher qu'il y ait un nombre infini d'utilisateurs avec un coût marginal nul). Le premier de ces critères est essentiel à ceux qui souhaitent réfuter la tristement célèbre « tragédie des biens communs » de Garrett Hardin, dans une situation où l'information est à la fois le résultat et la condition première de la production. En effet, la « tragédie des biens communs » est quasiment un passage obligé des études portant sur la gestion des communs, quelle que soit leur orientation épistémologique. Hardin avance un argument simple :

dans un pré ouvert à tous, chaque éleveur ne se comportera pas de façon altruiste et tentera au contraire de faire paître autant de bétail que possible sur les communaux, même si les conséquences ultimes de ce comportement lui sont défavorables. Tant qu'il y a un équilibre entre ce que les terres peuvent accueillir et les utilisations qui en sont faites, tout va pour le mieux. Malheureusement, cet état d'équilibre est illusoire puisque « la logique inhérente aux biens communs est d'engendrer inexorablement la tragédie. »

Hardin décrit une situation où personne n'a le pouvoir de refuser à un autre le droit d'utilisation et où l'intérêt personnel prévaut toujours. S'il n'y a pas de profit possible, l'incitation à investir est nulle. Les ressources livrées à elles-mêmes sur les communs disparaîtront purement et simplement. Si les communs ne peuvent s'autogérer et la raison prévaloir, il faut faire quelque chose. Hardin envisage plusieurs possibilités pour gouverner les communs : en faire une propriété privée, en distribuer l'accès par une loterie ou sur le principe du « premier arrivé, premier servi », ce qui sont toutes des options concevables. La détentrice du prix Nobel Elinor Ostrom développe un propos très différent, et ses recherches montrent qu'il existe une multitude d'exemples de moyen terme, où la solution au problème des biens communs n'est ni la privatisation complète, ni l'intervention étatique absolue. L'une des principales difficultés de ces deux solutions est qu'elles sont imposées de l'extérieur ou d'en haut à ceux qui utilisent les biens communs, qu'il s'agisse d'agriculteurs ou de surfeurs. Dans les deux cas, ce sont des réponses descendantes à des pratiques ascendantes.

Il se trouve que les agriculteurs andalous se débrouillent très bien tout seuls en distribuant l'eau par un système d'irrigation complexe et en réglant les conflits grâce à un tribunal autonome établi sur la place de la ville. Les surfeurs s'appuient sur certaines normes et certains codes informels pour s'assurer que leur utilisation des vagues correspond aux attentes et à la morale de leur communauté. En fin de compte, même si ces exemples sont spécifiques, locaux et limités, ils sont suffisamment nombreux pour infirmer les affirmations absolutistes qui veulent que tout finisse toujours mal. Comme l'avance Carol Rose, Hardin a peut-être négligé un autre genre : lorsque l'on considère que les communs sont en fait une comédie.

Aujourd'hui, tout le monde s'accorde à dire qu'il est moins probable qu'une tragédie telle que la conçoit Hardin puisse se produire sur les communs de l'information. Mais les barrières se multiplient aussi sur ce terrain. Elles ne sont pas faites de bois ou de fil barbelé, mais rendent néanmoins de plus en plus difficile l'accès à l'information, au savoir et aux

expressions culturelles. Un verrou n'a pas besoin d'être en acier pour être solide : il peut remplir son office en étant invisible et caché dans du code. L'utilisation croissante de contrats de licence rend plus complexe notre compréhension de ce que nous pouvons ou non faire en tant qu'utilisateurs. Il y a bel et bien des limites temporelles et spatiales à l'utilisation de certains contenus numériques, qui devraient pourtant rester dans le domaine public. Ces obstacles sont omniprésents dans la jungle qui entoure les ressources informationnelles de valeur.

Lorsque nous naviguons sur les communs de l'information, certaines parties nous semblent à tous points de vue différentes des communaux ruraux, tandis que sur d'autres, nous circulons les yeux fermés. La terminologie nous est pourtant familière : nous parlons du mouvement des biens communs numériques (Digital Commons), nous utilisons des licences Creative Commons, nous soutenons les travaux des Science Commons ou de l'Electronic Frontier Foundation. Ce n'est pas un hasard si des institutions et des organismes de premier plan vont à l'encontre d'une privatisation accrue des communs de l'information. Si les enjeux du mouvement Open Source sont nouveaux, ils n'en suivent pas moins les traces de précurseurs historiques tels que la Commons Preservation Society, la société de protection des communaux qui luttait en faveur des espaces ouverts au dix-neuvième siècle à Londres. De la même manière, la liste des initiatives visant à reconquérir certaines des terres déjà perdues ou à recréer des communs de l'information en science, dans l'enseignement supérieur ou dans la culture est impressionnante : on peut citer, parmi d'autres, la Public Library of Science, Science Commons, le projet Public Knowledge et le projet Gutenberg.

Passé et présent des biens communs : mettre l'accent sur l'utilisation

S'il faut choisir un dénominateur commun, un fil conducteur de ces trajectoires est le fait que les communs de l'information, tout comme leurs ancêtres sur la terre ferme, sont d'abord liés à la coutume et aux droits des utilisateurs, et ensuite seulement à la terre. Il y a cependant quelque chose de paradoxal dans la facilité avec laquelle l'environnement de cette nouvelle ressource peut se lire au prisme de l'ancienne économie des communaux. Pour Yochai Benkler, la production mondiale *peer-to-peer* d'aujourd'hui est une activité où la technologie de l'information permet la participation directe dans un réseau décentralisé, en dehors des relations du marché. Cela a un sens de parler de communs dans le contexte technologique actuel parce que le fondement d'une économie en réseau est

l'accès à l'information et sa circulation continue, ce qui implique nécessairement des formes durables de droits d'utilisation.

L'explication du rôle emblématique des communs dans un environnement fondé sur l'information est donc sa capacité à transformer les consommateurs en producteurs. Dans le domaine de la communication de la recherche, des récepteurs passifs deviennent des fournisseurs actifs. Dans la sphère culturelle, le consommateur qui passe des disques ou le DJ devient producteur. Des adolescents affalés sur leur canapé transforment leur existence insipide de consommateurs en « une vie où l'on peut participer individuellement et collectivement à la réalisation de quelque chose de nouveau. » Dans l'énoncé de ses missions, l'Electronic Frontier Foundation commence par dire que « de l'Internet à l'iPod, les technologies de la liberté transforment notre société et nous responsabilisent en tant que porte-paroles, citoyens, créateurs et consommateurs », tandis que les licences Creative Commons permettent « d'offrir aux créateurs une solution optimale pour protéger leurs œuvres tout en en encourageant certaines utilisations. »

Souligner l'utilisation soulève logiquement la question de la coutume et celle de savoir si les communs de l'information disposent d'une quelconque tradition en la matière. « Depuis la nuit des temps », la mesure habituelle de la défense des droits coutumiers, est une notion presque incompréhensible pour le détenteur de fichiers ou de droits d'aujourd'hui (qui, ne l'oublions pas, peut être une seule et même personne). Le fait de devoir à une génération antérieure les droits que nous détenons, avant qu'ils soient légués à la génération suivante, et l'idée qu'il faille suspendre, voire abandonner, la gratification instantanée au profit d'un engagement à long terme, sont des comportements démodés en passe de devenir archaïques, surtout sur l'Internet, où la coutume est souvent assimilée à une forme de réglementation, qui ne mérite donc qu'une attention négligeable. Les communs n'ont jamais été un espace non régulé. Leur utilisation dépendait de formes de conduite et de rites coutumiers, c'est-à-dire de formes de réglementation. C'est le cas des terrains communaux comme des communs de l'information. Les moyens précis de créer cette gouvernance dans notre société mondiale et connectée sont sujets à débat, mais il n'en demeure pas moins que nous avons très peu, si ce n'est aucune, institution dédiée à la protection des biens communs et de nos ressources informationnelles communes.

On ne peut manquer de remarquer le parfum d'utopie qui entoure les communs de l'information. En réaction à l'expansionnisme de la propriété intellectuelle, on a parfois tendance à penser les communs comme un Éden perdu, heureusement dénué des défauts de la propriété intellectuelle. Ils

constituent aujourd'hui une sorte d'autre idéalisé, un rempart inébranlable contre les violentes attaques des détenteurs de copyrights, un Dr Jeckyll bienveillant qui esquiverait les agressions de Mr Hyde. Invoquer les vertus des communs devient un réflexe pavlovien face à un système de la propriété intellectuelle aujourd'hui biaisé : c'est un espace d'affirmation. Que les communs soient arrivés à cette position n'est guère surprenant si l'on considère la polarisation des arguments qui alimentent les guerres du copyright, mais cela n'est pas sans poser certains problèmes. Le présupposé implicite qui veut que, malgré une pression extérieure importante, la félicité et le consensus règnent à l'intérieur des communs est problématique. Refuser de voir les lignes de fracture internes, les accrocs et les conflits d'intérêts qui parcourent les communs n'est pas seulement contre-productif, c'est dangereux. L'idéalisation n'est jamais une bonne chose. Considérer les communs comme un espace libre, sans aucune règle, règlement ou consigne particulière sur les utilisations qui en sont faites, induit lourdement en erreur. Il est tout aussi problématique de supposer que les utilisateurs des communs sont philanthropiques par nature, et qu'ils invitent quiconque le souhaite à les rejoindre sur les communs. La xénophobie, qui « nous » sépare d'« eux », est un aspect de l'économie des communs qui démontre ce qu'ils peuvent avoir d'intolérant. Négliger les aspects géopolitiques les moins reluisants des communs de l'information, c'est sous-estimer la complexité des relations de pouvoir qui sous-tendent la matrice de l'ouverture et de l'enclosure.

Nous comprenons les communs d'aujourd'hui en les comparant à ceux d'hier ; nous connaissons mieux la nature des ressources informationnelles grâce aux leçons que nous avons apprises sur les utilisations passées et présentes des ressources tangibles ; nous remarquons que les mêmes arguments sur l'amélioration et le progrès sont utilisés dans l'histoire de l'enclosure et pour la fermeture de l'espace symbolique aujourd'hui. Nous comptons sur l'histoire pour comprendre le présent.

Les glaneurs, c'est nous

Le film d'Agnès Varda est un puissant plaidoyer contre le consumérisme de la société moderne, que les progrès technologiques ne font que souligner. Les machines qui ont remplacé le travail manuel ont beau être rapides et économiques, elles laissent à terre des fruits et des légumes parfaitement comestibles par leurs manoeuvres automatisées. Des pommes de terre en forme de cœur, des pommes trop petites ou trop grosses, des raisins abandonnés sur les coteaux des vignes – qui, sans correspondre à la taille ou à la qualité propres à l'étiquette de l'appellation, sont tout aussi mangeables et buvables que les légumes uniformes des

étals de supermarché. S'il y a une part de tristesse dans le documentaire par ailleurs très positif d'Agnès Varda, c'est lorsqu'elle remarque que le glanage n'est plus l'acte collectif et social que montraient le tableau de Millet et les autres œuvres d'art moins connues qu'elle découvre durant son périple.

Le glanage était une activité sociale où l'on était vu et reconnu par les autres. Dans toutes les régions que Varda visite, les règles et les réglementations apparaissent de façon récurrente. Parfois, comme dans le cas des parcs à huîtres de Noirmoutiers, il y a autant d'estimations du nombre d'huîtres que l'on est autorisé à ramasser et de la distance à maintenir par rapport aux parcs qu'il y a de personnes interrogées. Si ces glaneurs divergent sur des points mineurs, personne ne met en doute le fait que l'utilisation de la ressource dépend de règles précises et d'une conduite respectueuse. Varda parle à ceux qui glanent et à ceux qui ouvrent leurs vergers ou leurs champs de pommes de terre aux glaneurs. Elle visite la cuisine d'un chef étoilé du Guide Rouge auquel les grands-parents ont enseigné la frugalité et qui ne jette jamais rien dans son restaurant. Lorsqu'elle filme les vagabonds, les chômeurs et les sans-abri, elle n'élude jamais le fait que la frontière entre le glanage et la pauvreté est parfois très mince. Nécessité pour certains, tradition et plaisir pour d'autres, ou encore révolte contre le consumérisme de la société, le glanage remplit bien des fonctions.

Dans l'une des scènes les plus mémorables du film, Agnès Varda filme Maître Dessaud dans un champ de choux, comme pour mettre malicieusement la loi à sa vraie place. Vêtu de sa robe noire d'avocat et tenant sa « Bible », le Code pénal, à la main, Maître Dessaud explique qu'une fois la récolte terminée, on peut glaner les choux qui l'entourent « en toute impunité. » Certes, les choux sont bien différents des expressions culturelles, mais Varda remarque judicieusement, en passant du champ de choux aux fragments d'expressions culturelles qu'elle capte à l'aide de sa petite caméra portative : « la glaneuse, c'est moi ». Et comme c'est vrai ! Les glaneurs, c'est nous.

Eva Hemmungs Wirtén
Traduit par Barbara Turquier

Cet article résume l'un des chapitres du livre de l'auteur *Terms of Use : Negotiating the Jungle of the Intellectual Commons*. Toronto : University of Toronto Press, 2008.

Aller plus loin

- Le site de la cinéaste Agnès Varda : http://www.cine-tamaris.com/
- Benkler, Yochai. *The Wealth of Networks : How Social Production Transforms Markets and Freedom*. New Haven : Yale University Press, 2006.
- Boyle, James. "The Second Enclosure Movement and the Construction of the Public Domain," *Law and Contemporary Problems 66*, no. 1&2 (Winter/Spring 2003) : 33-74.
- Hardin, Garrett. "The Tragedy of the Commons." *Science* 162, no. 3859 (1968) : 1243-48.
- Hess, Charlotte and Elinor Ostrom, eds. *Understanding Knowledge as a Commons*. Cambridge, Mass. : The MIT Press, 2007.
- Ostrom, Elinor. *Governing the Commons : The Evolution of Institutions for Collective Action*. Cambridge : Cambridge University Press, 1991.
- Rose, Carol. "The Comedy of the Commons : Commerce, Custom, and Inherently Public Property", *University of Chicago Law Review* 711 (1986).

Eva Hemmungs Wirtén, « Passé et présent des biens communs. De l'utilisation des terres au partage d'informations », *La Vie des idées*, 17 septembre 2013. ISSN : 2105-3030.

URL : <http://www.laviedesidees.fr/Passe-et-present-des-biens-communs.html>



Allan Greer

Confusion sur les Communs

31 mars 2015

Au moment où la question de la propriété intellectuelle domine Internet, la lutte pour la mainmise sur l'univers numérique est de plus en plus présentée comme le « second mouvement des enclosures » : un emprunt trompeur, affirme Allan Greer.

En réaction à la progression galopante de la propriété intellectuelle (PI) et à sa domination croissante d'Internet, un mouvement s'est développé pour résister à l'intrusion des entreprises aux quatre coins du cyberespace. Inspirés par le potentiel des médias numériques dans la distribution et la diffusion à grande échelle de données, d'images et de textes au profit de tous, des militants font campagne en faveur d'un réseau neutre et du libre accès à ce réservoir mondial d'informations et d'œuvres de création toujours croissant. Des sites comme Wikipédia et divers logiciels en libre accès, signalent-ils, reposent sur la collaboration gratuite de millions de collaborateurs à travers le monde et offrent gratuitement des avantages à toute personne ayant accès à un ordinateur et à une connexion Internet. Contre cette éthique appliquée du partage, ils voient surgir une phalange de grandes entreprises déterminées à privatiser pour leur seul profit les ressources intellectuelles d'un monde interconnecté.

Cette lutte pour la maîtrise de l'univers numérique, fruit des avances technologiques des deux dernières décennies, peut sembler absolument sans précédent ; pourtant, de nombreux militants d'Internet se donnent du mal pour y voir des liens avec les luttes agraires des siècles passés. Le juriste James Boyle désigne l'expansion des droits de propriété intellectuelle dans les médias numériques sous le nom de « second mouvement des enclosures », expression qui renvoie à une étape bien connue de l'histoire agraire de l'Angleterre, lorsque les terres communales furent divisées et clôturées pour un usage privé [1]. D'autres personnes ont adopté la même référence historique et l'ont appliquée non seulement à Internet, mais à une multitude d'autres sphères où des entreprises revendiquent des droits sur des ressources auparavant à accès libre ou

partagé. Parfois présentée comme une métaphore, parfois comme une analogie, cette idée selon laquelle nous assistons à une « enclosure des terres communales » intellectuelles a pris racine.

Terres et propriété intellectuelle

Lorsqu'il est question de propriété, l'information se compare-t-elle vraiment à la terre ? Ironiquement, ce sont les premiers partisans de la propriété intellectuelle qui ont d'abord proposé cette équation. L'historien des sciences Mario Biagioli signale que, au XVIIIe siècle, lorsque le droit d'auteur et le brevet d'invention acquirent une force importante dans le droit anglais, leurs défenseurs affirmèrent que les idées utiles étaient en effet semblables à la terre et que, comme la terre, elles devaient appartenir à ceux qui les rendaient utiles. Le philosophe John Locke a défini une justification du droit de propriété au sein de ce terrain communal universel qu'est la Terre en soutenant que quiconque cultive le sol a naturellement le droit de contrôler la terre ainsi bonifiée et de profiter de ses fruits. Comme la terre jouissait d'un grand prestige à l'époque en tant que forme paradigmatique de propriété, les premiers défenseurs de la propriété intellectuelle en ont élargi la logique au domaine de la créativité de l'esprit. Dans un environnement sauvage de discussion et d'expérimentation, ont-ils soutenu, un génie pourrait réclamer les bénéfices du produit de ses efforts créateurs. Il s'agissait là d'une revendication très controversée, à une époque où les pensées n'étaient généralement pas considérées comme un bien propre, où les inventions pouvaient être protégées en tant que secrets commerciaux, mais où la loi reconnaissait rarement des droits exclusifs, et où les brevets d'invention étaient dénoncés comme monopoles injustes et économiquement douteux. Ce nouveau point de vue relevait d'une équation entre la terre et les idées, de même que d'une dichotomie fortement marquée entre nature et culture. Ainsi, le droit à la propriété se fondait sur l'acte de détacher un lopin de terre de son environnement physique ou une idée de son univers discursif, c'est-à-dire de son état de nature, en vertu d'un effort productif.

Le droit d'auteur et le brevet d'invention triomphèrent bel et bien, de façon limitée au début, puis plus rapidement aux XIXe et XXe siècles, et avec une vitesse croissante de nos jours ; ces privilèges ont eu tendance à occuper de plus en plus de zones de l'initiative humaine, à conférer des bénéfices plus exclusifs aux créateurs et sur une durée toujours plus longue. Aujourd'hui, nous voyons une profusion de droits d'auteurs sur tous genres de produits, depuis les slogans commerciaux jusqu'aux séquences génétiques, tandis que des armées d'avocats s'activent pour transformer de façon novatrice et astucieuse les données, les mots et les

techniques en savoirs rentables couverts par la propriété exclusive. En outre les bénéficiaires de cette création de propriété intellectuelle sont davantage susceptibles d'être des entreprises, plutôt que les artistes et les scientifiques que l'on associe normalement à la créativité.

Je suis d'accord avec ceux qui s'inquiètent de cette extension débridée du principe de propriété, mais je souhaiterais qu'ils cessent de s'appuyer aussi fortement sur des allusions historiques aux « enclosures des terres communales ». Un des problèmes que soulève cette formulation réside dans l'ironie que Biagiolo a identifiée : en gommant les distinctions entre la terre et les idées, les critiques de la PI renforcent en réalité les prémisses hautement discutables sur lesquelles la PI a été érigée il y a plus de deux siècles. Le discours sur le « second mouvement des enclosures » soulève un deuxième problème : il repose sur une vision déformée de l'histoire de la propriété foncière, récit qui confère un sens universel à une expérience pourtant propre à une nation bien définie.

Les terres communales : un idéal très anglais

Le terme « *the commons* » a acquis en anglais des accents qui vont bien au-delà du sens plus étroit de l'expression française « biens communaux ». Ce qui rend ce terme particulièrement attrayant, c'est l'idée de partage qu'il sous-entend, ainsi que le rapprochement populiste qu'il opère avec « les gens du commun », les « gens ordinaires », « le peuple ». Il renvoie non seulement au pâturage communal d'un village, mais à quelque chose de beaucoup plus large : une terre ouverte à tous. Le mot « *commons* » est attrayant à une époque où la concurrence économique sans pitié et l'individualisme consumériste menacent de dissoudre les communautés au profit de quelques nantis. De là l'expansion lexicale de « *the commons* » en anglais, depuis son sens original relatif à un régime agraire particulier, jusqu'à embrasser toutes sortes d'espaces publics, de ressources en libre accès, voire de processus mentaux et de communication.

Dans l'Angleterre du Moyen Âge et de l'époque moderne, comme dans d'autres pays d'Europe, la vie rurale se caractérisait par une diversité de pratiques collectives et de ressources partagées. Là où il y avait des landes et des bois, il y avait habituellement des coutumes permettant aux paysans du lieu d'en utiliser les ressources (roseaux, bois, baies et fruits sauvages, petit gibier, etc.), mais dans des limites qui assuraient leur durabilité. En de nombreux lieux, par exemple, les habitants pouvaient ramasser du bois de chauffage pour leur usage, mais il leur était interdit d'en emporter pour le vendre. De plus, sur les terres arables fertiles du centre de l'Angleterre (et dans une bonne partie du Nord de la France), le système des champs ouverts (*open field*) prévalait. Là, de vastes étendues non morcelées étaient

habituellement réservées, selon une rotation annuelle, au blé de printemps, au blé d'hiver et à la jachère ; après chaque moisson, le troupeau de bétail du village paissait sur le chaume. Gérés collectivement, terres et troupeau appartenaient toutefois à des individus, chaque grand champ se composant d'étroites bandes, elles-mêmes propriété de l'un des ménages de la communauté ; la plupart des familles possédaient plusieurs bandes dispersées çà et là dans les champs du village. Ainsi, certaines zones d'un village donné étaient complètement communales (friches ou waste), tandis que d'autres (les terres en culture ou *arable*) étaient en propriété individuelle, mais soumises aux décisions de la communauté quant aux cultures et aux dates des semailles et des moissons.

Bien que collectives, les terres communales étaient en grande partie des propriétés et, comme toute propriété, elles étaient fondamentalement affaire d'exclusion. Il ne s'agissait pas de terres publiques ouvertes au genre humain tout entier, mais au contraire, de terres entretenues pour l'usage des seuls habitants du lieu. Entre ceux-ci, en outre, le régime n'était guère égalitaire. Certains villageois possédaient des parts considérables des terres en culture, tandis que d'autres n'avaient que des lopins microscopiques. Certains pâturages communaux faisaient l'objet de restrictions, c'est-à-dire que différents villageois avaient le droit d'y faire paître un nombre déterminé de bêtes ; en l'absence de cette restriction, les membres les plus riches de la communauté, qui possédaient plus de bétail, profitaient des pâturages de façon disproportionnée. Comme antidote au sentimentalisme dont les communs traditionnels font l'objet, il conviendrait aussi de garder à l'esprit que les pouvoirs judiciaires de la noblesse et les exactions seigneuriales faisaient partie intégrante de ces sociétés. Par ailleurs, il y avait une place pour les pauvres dans l'univers rural des communs : les familles n'ayant qu'une petite maison parvenaient à subsister là où s'ajoutait au travail saisonnier le droit des villageois de mettre une vache au pré, de ramasser du bois sur les terres en friche et de glaner aux champs, entre autres. Ces droits coutumiers offraient une place aux personnes économiquement marginales et contribuaient à assurer leur survie.

Les enclosures

Aux XVe et XVIe siècles, lorsque l'Angleterre était le premier fournisseur de laine de l'industrie textile flamande, l'élevage intensif de moutons devint extrêmement lucratif, ce qui incita les propriétaires fonciers à réunir de vastes étendues de terre à cet effet. Cette opération impliquait de clôturer ce qui avait été des champs ouverts et des terres en friche, de déplacer des paysans et de les contraindre à vendre leur force de travail ou

de les livrer à la misère. Les contemporains dénoncèrent cette course au profit, cruelle et déstabilisante.

Après l'essor de la production de laine, une seconde vague d'enclosures toucha le monde rural au cours de la période 1750-1850. Cette fois, l'objectif n'était pas d'élever du bétail, mais de cultiver des céréales à une échelle plus vaste. L'opinion de l'élite soutenait le démantèlement du système des champs ouverts au nom du progrès et de l'efficacité, et le Parlement britannique adopta une série de lois obligeant les communautés villageoises, une par une, à adopter les enclosures. En théorie, la transformation était équitable : la propriété était séparée du contrôle de la communauté, et des parcelles de terrain regroupées étaient attribuées aux villageois en fonction de la part que chacun possédait dans l'ensemble des terres communales. En pratique, les mieux nantis furent avantagés de façon disproportionnée et les plus pauvres se retrouvèrent les mains vides. Le grand historien britannique E.P. Thompson qualifia le mouvement des enclosures de véritable « vol organisé par une classe au détriment d'une autre [2] », jugement difficilement contestable. Même l'argument voulant que cette transformation ait amélioré la productivité agricole a été mis en doute par de nombreux spécialistes. Il apparaît assez clairement qu'il s'agit là d'un exemple de destruction de la propriété collective au profit du capital privé. Ce qui n'est pas aussi évident, c'est de savoir si le mouvement des enclosures mérite vraiment un statut transhistorique en tant que paradigme de la formation de la propriété et de la dépossession.

Une histoire plus large des terres communales

Le cas classique d'enclosure des terres communales fut pour l'essentiel une affaire anglaise. Il y eut des enclosures dans d'autres pays et le droit de triage eut des effets analogues dans certaines régions de la France, mais nulle part ailleurs qu'en Angleterre il n'y eut un assaut aussi massif sur les terres communales. Bien sûr, le capital envahit la campagne européenne et bouleversa les traditions de soutien à l'égard des couches les plus pauvres de la paysannerie, mais son ingérence prit des formes très variées. Dans l'Espagne du XVIe siècle, une des plus grandes menaces à la subsistance des petits agriculteurs ruraux vint des grandes entreprises d'élevage. Selon le système de transhumance, les troupeaux étaient déplacés d'un pâturage saisonnier à un autre ; se nourrissant en route, les animaux ravageaient les cultures et piétinaient les champs. Les Habsbourg accordèrent des privilèges de pâture très étendus aux membres de la Mesta (association des éleveurs), leur permettant d'utiliser aussi bien les terres communales que les terres privées. Ces décisions instituèrent, de fait, un pâturage

communal national au bénéfice des grands investisseurs et au principal détriment des cultivateurs pratiquant une agriculture de subsistance.

Outre-mer, les Espagnols implantèrent une version de la *Mesta* au Mexique : bientôt, d'immenses troupeaux – bovins, moutons, mules et chevaux – se répandirent d'un bout à l'autre de l'Amérique centrale. Les entreprises d'élevage prirent le nom d'haciendas, terme qui désignait à l'origine un troupeau autorisé à paître sur le domaine public, comme l'a indiqué, il y a plusieurs années, l'historien François Chevalier. Ce n'est que tardivement au cours de la période coloniale que les éleveurs revendiquèrent la propriété pleine et exclusive de leur domaine foncier. Les historiens ne s'entendent pas quant à savoir si les *haciendas* coloniales étaient véritablement capitalistes, mais il ne fait aucun doute qu'il s'agissait d'entreprises agricoles à grande échelle produisant pour un marché. Et ces entreprises se développèrent comme un phénomène issu des communs coloniaux. L'essor de ce type d'élevage eut un effet dévastateur sur la subsistance des cultivateurs indigènes. Les animaux, laissés libres et sans surveillance, erraient dans les champs de maïs des Amérindiens et détruisaient leurs récoltes ; plus grave encore, les sabots pointus des bovins et des ovins déchiraient partout la terre ; ainsi, la circulation des animaux et leur consommation intensive des pâturages autochtones dégradèrent l'environnement naturel, ce qui mina encore plus la subsistance des Amérindiens.

Dans d'innombrables autres situations en terres coloniales, la dépossession des autochtones est survenue notamment par le biais du fonctionnement des communs ou, plus précisément, par l'imposition de formes de propriété collective centrées sur les coutumes des colons, en lieu et place des pratiques collectives des indigènes. Les porcs que les colons lâchèrent dans la nature ravagèrent les cultures de manioc des Taïnos sur les îles des Antilles ; en Nouvelle-Angleterre, dès les débuts de la colonisation, les porcs envahirent les caches souterraines où les autochtones entreposaient leurs réserves de maïs. Les colons anglais d'Amérique du Nord laissaient habituellement leur bétail errer librement dans les bois et, au grand étonnement de leurs voisins amérindiens, ils soutenaient que ces bêtes leur appartenaient toujours en propre et qu'il ne fallait donc pas les tuer comme s'il s'agissait de gibier, même s'ils nuisaient aux cultures et aux activités de chasse des autochtones. C'est ainsi que les animaux domestiques de l'Ancien Monde et leur progéniture retournée à l'état sauvage contribuèrent grandement au dépérissement et à la dispersion des nations amérindiennes, tout en dégageant de vastes étendues que les colons entoureraient plus tard de clôtures et dont ils revendiqueraient la propriété. Autrement dit, avant l'émergence de nouvelles formes de propriété privée, les biens communs coloniaux firent

concurrence aux biens communs indigènes et les détruisirent en grande partie.

Au XIXe siècle, le processus se répéta dans d'autres régions du monde, notamment en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Afrique du Sud. Des millions de moutons envahirent les zones arides de l'arrière-pays australien, comme une avant-garde de la colonisation : ils altérèrent l'environnement naturel sur lequel les autochtones comptaient pour leur subsistance, et ceux-ci furent bientôt réduits à la misère et à la dépendance, avant même que les colons ne commencent à établir des propriétés foncières individualisées. De la même façon, l'élevage de bovins dans les prairies américaines commença sous un régime de propriété commune, le pâturage ouvert (*open range*) de la légende de l'Ouest américain. Au point que les bovins délogèrent les bisons indigènes, les repoussant vers les zones plus humides des prairies, ce qui contribua à l'extinction de ces derniers et mena les Indiens des Plaines au bord de la famine. Des chasseurs blancs favorisèrent ce processus en tuant des milliers de bisons pour s'emparer de leurs peaux. Dans cet affrontement entre les « biens communs » coloniaux des cow-boys et les « biens communs » indigènes des chasseurs de bison amérindiens, deux ensembles incompatibles de règles et de coutumes visant à gérer la terre et ses ressources étaient à l'œuvre. Du point de vue du colonisateur, les bisons étaient sauvages et toute ressource en libre accès pouvait être récoltée par quiconque, alors que les animaux marqués demeuraient propriété privée, quel que fût le lieu où ils erraient. La cavalerie américaine était sur place pour appliquer le régime des biens communs coloniaux et pour assurer l'ultime défaite des Amérindiens qui résistaient. Les élevages et les fermes personnels purent alors être clôturés au moment où les biens communs coloniaux firent place à des propriétés privées.

Le bilan historique des « biens communs » varie beaucoup selon les régions. Dans certaines parties de l'Europe moderne, ils ont contribué à subvenir aux besoins des collectivités rurales et à assurer la survie des paysans les plus pauvres. Ailleurs, ils ont fourni aux riches un moyen de tirer profit de l'élevage, souvent aux dépens de la subsistance de cultivateurs et de chasseurs-cueilleurs autochtones. En Amérique du Nord, un cas particulièrement frappant de contre-enclosure a eu lieu dans le Nord-Ouest Pacifique, une région densément peuplée de riches sociétés autochtones dont la subsistance reposait principalement sur l'abondante pêche au saumon. Les droits de propriété y étaient très développés, mais ils étaient essentiellement centrés sur l'eau plutôt que sur la terre : les chefs de clans possédaient des sites de pêche, en bordure de fleuves et de rivières, et des portions définies de baies et de fjords, le long de la côte, réservées à l'usage exclusif des membres de leurs clans respectifs. Les

tribunaux coloniaux déclarèrent ces droits de propriété sur des eaux navigables contraires à la loi humaine et naturelle ; ayant invoqué la Grande Charte de 1215, ils les ouvrirent « au public » et, ce faisant, rayèrent de la carte un système très ancien de gestion et d'allocation de précieuses ressources maritimes.

Une lecture strictement anglaise de l'histoire donne à voir un affrontement entre, d'une part, l'argent, le pouvoir et la propriété individuelle et, d'autre part, une population vulnérable soutenue par un régime de propriété communale. En Espagne et en Amérique, cependant, la combinaison d'éléments est très différente selon l'endroit : la propriété commune servit fréquemment d'arme offensive aux mains des puissants contre les régimes de propriété axés sur la subsistance des paysans et des peuples colonisés. Dans tous ces cas, les parties privilégiées transformèrent la terre en un nouveau genre de propriété et imposèrent des règles régissant l'accès aux ressources du sol ; ces règles favorisaient leurs intérêts et nuisaient à ceux des « petites gens » qui tiraient leur subsistance de la terre. Les mécanismes particuliers d'appropriation étaient variables : dans certaines circonstances, l'enclosure était la règle, ailleurs on recourait à la propriété commune. Le facteur commun unissant l'*enclosure* anglaise, la *mesta* espagnole et les haciendas mexicaines, c'est le rôle du capital. Qu'il fût investi dans des terres encloses ou dans des troupeaux de bétail errant dans des pâturages communs, le capital accumulait des profits au moins en partie par la dépossession de communautés pratiquant une économie de subsistance. Peut-être la formation de la propriété sous des auspices capitalistes est-elle la clé de cette dynamique, plutôt que l'interaction entre biens communs et enclosure.

Propriété intellectuelle et biens communs numériques

J'ai affirmé plus haut que la terre et l'information ne sont pas vraiment comparables ; mais, poussé à chercher des analogies entre la formation de la propriété à l'époque moderne et les défis contemporains posés au bien public par les technologies d'entreposage, de traitement et de dissémination des données électroniques, je dirais que l'« enclosure des biens communs » est un choix étrange de précédent historique. S'il est vrai que Disney se bat pour le contrôle absolu des images de Mickey Mouse pour l'ensemble des médias, affirmation de droit monopolistique exclusif vaguement comparable à l'enclosure, d'autres entreprises semblent exercer des activités qui consistent à ouvrir l'accès à des données, des textes et des images à un large public. Lorsque Google numérise le contenu

de livres et les publie sur Internet, les auteurs de ces ouvrages protégés par un droit d'auteur doivent davantage se sentir comme les victimes d'une contre-enclosure que d'une enclosure. Si le concept de « biens communs numériques » a une quelconque signification, alors il est certain que Google, Facebook, Twitter et une foule d'autres entreprises d'Internet doivent être reconnus comme d'importants collaborateurs. Évidemment, nous payons tous un prix indirect pour les avantages qu'ils offrent. Nos habitudes de navigation et nos goûts personnels sont surveillés, regroupés et transformés en marchandises ; en même temps, Internet lui-même est puissamment modelé par les stratégies d'affaires de ces entreprises géantes. De tels biens communs, comme les pâturages communaux qui furent aussi lucrativement dominés par les propriétaires d'*haciendas* et les *ranchers* des siècles passés, sont exposés aux manipulations des riches et des puissants.

Les approches non lucratives des biens communs numériques, notamment Wikipédia et les Creative Commons, sont extrêmement précieuses, puisqu'elles diffusent des matériaux dans une logique de service public. C'est cela qui les distingue des entreprises numériques mues par la recherche du profit. Le discours sur une lutte séculaire entre biens communs et enclosure ne sert qu'à détourner l'attention des vrais enjeux.

Allan Greer
Traduit de l'anglais par Hélène Paré.

Allan Greer is Professor and Canada Research Chair
in Colonial North America at McGill University, Montreal.
Greer's current project examines questions of property formation
in New France, New Spain and New England.
<http://www.mcgill.ca/history/allan-greer>

Allan Greer, « Confusion sur les Communs », *La Vie des idées*, 31 mars 2015.

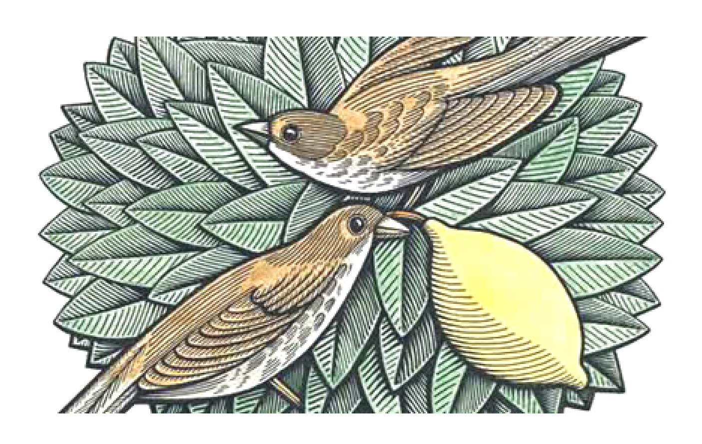
URL : <http://www.laviedesidees.fr/Confusion-sur-les-Communs.html>

Aller plus loin

- Anderson, Virginia DeJohn, *Creatures of Empire : How Domestic Animals Transformed Early America*, New York, Oxford University Press, 2004.
- Biagioli, Mario, « Nature and the Commons : The Vegetable Roots of Intellectual Property », dans *Living properties : making knowledge and controlling ownership in the history of biology*, de Jean-Paul Gaudillière, Daniel J. Kelves et Hans-Jorg Rheinberger (dirs.), p. 241–250, Berlin, Max-Planck-Institut für Wissenschaftsgeschichte, 2009.
- Boyle, James, « The Second Enclosure Movement and the Construction of the Public Domain », *Law and Contemporary Problems*, vol. 66, 2003, p. 33–74.
- Chevalier, François, *La Formation des grands domaines au Mexique. Terre et société aux XVIe-XVIIe siècles*, Paris, Institut d'ethnologie, 1952.
- Greer, Allan, « Commons and Enclosure in the Colonization of North America », *American Historical Review*, vol. 117, 2012, p. 365–386.
- Hemmungs Wirtén, Eva, « Passé et présent des biens communs. De l'utilisation des terres au partage d'informations », *La Vie des idées*, 17 septembre 2013.

Voir également

Lionel Maurel, « Communs de la connaissance et enclosures. Réponse à Allan Greer »,
La Vie des idées, 29 septembre 2015.
URL : <http://www.laviedesidees.fr/Communs-de-la-connaissance-et-enclosures.html>



Fabien Locher

Les pâturages de la Guerre froide

Garrett Hardin et la « Tragédie des communs »

Janvier 2013

Résumé

L'article de Garrett Hardin paru en 1968, « La tragédie des communs », est une référence essentielle dans les débats sur la propriété, l'environnement, l'économie des ressources matérielles et immatérielles. Sa thèse : l'incompatibilité entre propriété commune et durabilité. Or, si ce texte est sans cesse mobilisé, on sait très peu de choses des logiques historiques qui ont présidé à son élaboration, à sa réception ; très peu de choses sur son auteur Garrett Hardin, sur sa trajectoire, ses motivations, les éléments vis-à-vis desquels son propos fait sens lorsqu'il décide, fin 1968, de formuler un raisonnement dont l'onde de choc s'est propagée jusqu'à notre époque de crise environnementale, de réflexion sur les communs numériques. Ce constat a motivé notre enquête. Son ambition est de contribuer, par le détour de l'histoire, aux réflexions contemporaines sur les différentes formes du « commun ». S'y révèlent aussi certaines dimensions méconnues de l'environnementalisme américain au XXe siècle : ses liens étroits et complexes à la configuration de Guerre froide ; la place qu'y occupent des courants combinant souci de l'environnement et projet de contrôle de la « qualité » des populations. Enfin, cette histoire de la « tragédie des communs » est aussi un chapitre de l'histoire du néolibéralisme, lorsque celui-ci s'empare de la question du gouvernement des ressources et des environnements.

Depuis quarante ans, son influence ne faiblit pas. Il a été mobilisé des milliers de fois dans des travaux d'économie, de droit, d'histoire, de sociologie, d'anthropologie, de sciences politiques. Son titre – qui renvoie à son argument-clé – est devenu un terme d'usage courant en sciences sociales, et jusque dans le débat public : l'article "The tragedy of the

commons" est paru en 1968, sous la plume du biologiste Garrett Hardin, et depuis lors, il constitue une référence structurante dans les débats sur la propriété, le gouvernement des ressources, les liens entre organisation économique et viabilité écologique [1].

L'argument est connu. Il tient à une expérience de pensée : un pâturage, mutualisé entre des éleveurs soucieux de leur prospérité économique, connaît une ruine inéluctable par le seul jeu de leurs conduites individuelles. Hardin entend ainsi démontrer l'incompatibilité entre propriété commune et durabilité des ressources. Depuis lors, d'innombrables travaux ont cherché à mettre ce raisonnement à l'épreuve des faits [2]. Sociologues, anthropologues et historiens ont étudié des cas concrets de gestion, et invalidé cette conclusion : depuis des siècles des forêts, des pâturages et des ressources halieutiques ont été exploités en commun sans être frappés de ruine [3]. Cette production empirique a répondu au succès hors norme de l'argument hardinien dans les champs de l'économie et du droit. Dans les années 1970 et 1980, il est annexé par une pensée néo-libérale en plein essor. La « New Resource Economics » fait de cette supposée « tragédie des communs » l'emblème de sa lutte en faveur de la propriété exclusive comme seul outil rationnel de gestion des ressources. L'argument est mobilisé pour traiter des forêts, des pêcheries, du sous-sol mais aussi des fréquences radio, des places de parking ou de la pollution. Il se diffuse dans la littérature juridique et dans tous les travaux sur la propriété [4].

Dès l'origine, le raisonnement de G. Hardin est contesté par certains économistes. La parution en 1990 du *Governing the Commons* d'Elinor Ostrom (prix Nobel d'économie 2009) est un jalon important dans cette remise en cause. Mais la critique de l'argumentaire hardinien et de ses usages n'est pas l'apanage d'Ostrom et des néo-institutionnalistes. Elle mobilise aussi les tenants de l'économie écologique qui dénoncent l'amalgame présent, dès le départ, entre « commun » et « libre accès » [5] ;

---

[1] Garrett Hardin, "The tragedy of the commons", *Science*, 162, 13 décembre 1968, p. 1243-1248.

[2] Pour un exemple récent, voir T. Chris Smout, "Garrett Hardin, the tragedy of the commons and the firth of forth", *Environment and History*, 17-3, 2011, p. 357-378.

[3] Voir les exemples donnés par Elinor Ostrom, *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, chapitre 3 (traduit en français sous le titre *La gouvernance des biens communs : pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, Bruxelles, De Boeck, 2010).

[4] Le tournant serait le livre de Bruce A. Ackerman (ed.), *Economic Foundations of Property Law*, Boston, Little Brown and Co, 1975, selon R. Samuel Deese, "A metaphor at midlife: 'the tragedy of the commons' turns 40", *Endeavour*, 32-4, 2008, p. 152-155 (ici p. 153).

[5] Juan Martinez-Alier, *The Environmentalism of the Poor. A study of Ecological Conflicts and Valuation*, Cheltenham, Edward Elgar, 2002, p. 75-77. Cette objection fondamentale est

elle est sous-jacente chez ceux qui, à la suite de Michael Heller, soulignent les effets potentiellement sclérosants de la propriété exclusive sur l'activité économique et l'innovation, et parlent de « tragédie des anti-communs » [6]. Il n'empêche : en dépit de ces mises en cause, la « tragédie des communs » hante toujours les débats contemporains sur la régulation environnementale, la propriété, la possibilité de formes alternatives d'appropriation des ressources matérielles et immatérielles.

Le présent article est né d'un étonnement : si l'on a beaucoup écrit sur la « tragédie des communs », on sait très peu de choses des logiques historiques qui ont présidé à son élaboration, très peu de choses sur son auteur, Garrett Hardin, sur sa trajectoire, ses motivations, les éléments vis-à-vis desquels son propos fait sens lorsqu'il décide, en cette fi n 1968, de formuler un raisonnement dont l'onde de choc s'est propagée jusqu'à notre époque de crise environnementale, de réflexion sur les communs numériques [7]. Tout se passe comme si la mise en scène du pâturage hardinien avait rejeté dans l'ombre son créateur, la logique et les mobiles profonds de sa prise de parole [8].

Depuis une dizaine d'années la question du « commun », sous ses différentes facettes, suscite un intense intérêt en économie, en histoire, en philosophie politique [9]. Pour repenser leur objet, ces réflexions devront se

---

soulevée dès les années 1970 par Siegfried Von Ciriacy-Wantrup et Richard C. Bishop : "Common property as a concept in natural resource policy", *Natural Resource Journal*, 15, 1975, p. 713-727. Elle était même esquissée dès 1971 dans S. Von Ciriacy-Wantrup, "The economics of environmental policy", *Land Economics*, 47-1, 1971, p. 36-45 (ici p. 43-44), à partir de la distinction entre les catégories juridiques de *res nullius* et de *res communis*.

[6] Michael Heller, "The tragedy of the anticommons: property in the transition from Marx to markets", *Harvard Law Review*, 111, 1998, p. 621-688.

[7] Les travaux sur l'histoire de l'environnementalisme, du néo-malthusianisme, de l'économie des ressources ne traitent que brièvement d'Hardin. Voir tout de même Bjorn Linner, *The Return of Malthus: Environmentalism and Post-War Population-Resource Crises*, Isle of Harris, White Horse Press, 2003, p. 170, 173, 190 ; et Matthew Connelly, *Fatal Misconception. The Struggle to Control World Population*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2008, p. 247-248. Eric Ross, et surtout Thomas Robertson, lui ont accordé plus d'attention : E. B. Ross, *The Malthus Factor: Population, Poverty and Politics in Capitalist Development*, Londres, Zed Books, 1998, p. 74-78 et 212-213 ; Th. Robertson, *The Malthusian Moment. Global Population Growth and the Birth of American Environmentalism*, New Brunswick (N. J.), Rutgers University Press, 2012, p. 153-155, 158-159, 187, 190-191, 197-198. On dispose également de notices biographiques : Carl Jay Bajema, "Garrett James Hardin: ecologist, educator, ethicist and environmentalist", *Population and Environment*, 12-3, 1991, p. 193-212 ; "Garrett Hardin. 1915-2003", *Proceedings of the American Philosophical Society*, 149-3, 2005, p. 413-419.

[8] Saluons toutefois la mise en contexte d'Alice Ingold, dans un article sur la postérité – et le dépassement – de l'argumentaire hardinien dans les débats sur le gouvernement des systèmes irrigués : A. Ingold, "Les sociétés d'irrigation : bien commun et action collective", *Entreprises & Histoire*, 50, 2008, p. 19-35.

[9] En histoire, des travaux importants ont été publiés dans la décennie 2000, notamment : Marie-Danielle Demélas, Nadine Vivier (éd.), *Les propriétés collectives face aux attaques*

dégager des cadres théoriques préformatés hérités du passé [10]. Cela devra passer nécessairement par une meilleure compréhension historique des termes du débat. C'est ce à quoi cet article voudrait contribuer à propos de Garrett Hardin et de la « tragédie des communs », tout en éclairant certaines dimensions méconnues de l'environnementalisme américain au XXe siècle.

Population, ressources, conflictualité

La trajectoire intellectuelle et politique de Hardin doit beaucoup au contexte dans lequel il a été socialisé en tant que biologiste [11]. Il étudie à l'université de Chicago dans les années 1930, dans ce qui est alors l'épicentre de l'écologie scientifique états-unienne [12]. Son mentor est Warder C. Allee, grand nom de la zoologie et chef de file de l'approche écologique dite « organiciste ». Ce courant de pensée trouve sa cohérence dans l'étude des populations animales, analysées comme des super-organismes dont il s'agit de décrire les comportements génériques et les forces de cohérence interne [13]. L'écologie organiciste est très influente dans les États-Unis de l'entre-deux-guerres, non seulement en biologie mais aussi dans les sciences sociales, dans le champ médiatique et au sein des élites politiques et administratives. Elle inspirera au sociologue Robert

---

libérales (1750-1914). Europe occidentale et Amérique latine, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003 ; Martina De Moor, Leigh Shaw-Taylor, Paul Warde (ed.), *The Management of Common Land in North West Europe, c. 1500-1850*, Turnhout, Brepols publishers, 2002 ; Peter Linebaugh, *Magna Carta Manifesto: Liberties and Commons for All*, Berkeley, University of California Press, 2008.

[10] Ce point a été souligné par David Harvey, "The future of the commons", *Radical History Review*, 109, 2011, p. 101-107 (ici p. 101).

[11] On est renseigné sur la formation de Hardin grâce à la série d'entretiens qu'il a accordée au Davidson Library oral history program de l'University of California, Santa Barbara, en 1983. Ces quatorze entretiens sont d'une exploitation délicate : ils ont été menés par un *interviewer* peu expérimenté ; les questionnements sont souvent anecdotiques ; c'est Hardin qui oriente l'échange et en fait une tribune personnelle. Leurs transcriptions sont conservées au sein des archives que Hardin a versées à UCSB : Garrett Hardin papers, Davidson Library, University of California, Santa Barbara, carton 1. Je remercie les archivistes David Gartrell et Amanda Demeter de m'avoir permis d'accéder à ce fonds. Sur la trajectoire de Hardin avant 1945, voir les entretiens 1 à 4.

[12] Avec la Carnegie Institution de Washington, à laquelle est lié Frederic Clements, le grand promoteur de l'écologie végétale organiciste : Eugène Cittadino, "Ecology and the professionalization of botany in America", *Studies in the History of Biology*, 4, 1980, p. 171-198.

[13] Sharon E. Kingsland, *Modeling Nature. Episodes in the History of Population Biology*, Chicago, University of Chicago Press, 1985, p. 50-76, et Gregg Mitman, *The State of Nature. Ecology, Community, and American Social Thought, 1900-1950*, Chicago, University of Chicago Press, 1992.

Park son projet d'une science de l'» écologie humaine » – une démarche qui sera à l'origine de l'école sociologique de Chicago [14].

Dans la seconde moitié des années 1930, l'analyse des dynamiques de population est une question centrale pour les écologues organicistes. Leurs interrogations se cristallisent autour de l'existence d'une loi, censée régir les populations animales et humaines. Elle est dite de la courbe « logistique », ou courbe « en S » : après une phase de croissance sans frein, toute population serait vouée à atteindre un seuil de saturation et à fluctuer autour d'une valeur-limite imposée par des mécanismes internes et les conditions extérieures [15].

C'est le biologiste Raymond Pearl qui, en 1920, a proposé cette loi pour rendre compte de la dynamique de la population américaine depuis 1790, à partir d'une analyse des données de recensement [16]. Pearl et son coauteur Lowell J. Reed prévoyaient, sur cette base, une saturation démographique de l'espace états-unien à l'horizon de quelques décennies. Dans les années suivantes, Pearl va poursuivre en postulant – et en cherchant à établir empiriquement – la validité de la courbe en S pour toutes les populations humaines [17]. Mais ses efforts de généralisation ne s'arrêtent pas là : en mobilisant des travaux sur la croissance des micro-organismes, en s'engageant dans l'étude expérimentale de populations d'insectes, il élargit son approche jusqu'à affirmer, en 1927, le caractère universel de sa loi pour tous les groupes humains et animaux [18].

Dans les années 1920 et 1930, c'est tout un sous-champ académique qui se structure autour de la réception – controversée – des thèses de Pearl. En dépit des critiques, sa position académique à l'université Johns Hopkins et le soutien financier de la fondation Rockefeller lui permettent d'accueillir des chercheurs américains et étrangers, qui prolongent ses travaux en matière d'analyse statistique et d'étude des micro-populations. C'est en écho à ces recherches que le biologiste russe Georgii Gause publie en 1934 un mémoire qui va être décisif pour acculturer l'écologie animale

---

[14] Catherine Rhein, "L'écologie humaine, discipline-chimère", *Sociétés contemporaines*, 49-50, 2003, p. 167-190.

[15] Pour une analyse des théories population-ressources voir Michel Picouet et alii, "Le renouvellement des théories population-environnement", in Michel Picouet et alii (éd.), *Environnement et sociétés rurales en mutation : approches alternatives*, Paris, IRD, 2004, p. 17-43 (et en particulier p. 22-26).

[16] Raymond Pearl, Lowell J. Reed, "On the rate of growth of the population of the United States since 1790 and its mathematical representation", *Proceedings of the National Academy of Sciences of the USA*, 6, 1920, p. 275-288. On se fonde dans cette section sur le travail de référence de S. Kingsland, *Modeling Nature*…, op. cit.

[17] R. Pearl, *Studies in Human Biology*, Baltimore, Williams & Wilkins, 1924, p. 584-637.

[18] R. Pearl, "The growth of populations", *The Quarterly Review of Biology*, 2, 1927, p. 532-548.

américaine à la courbe en S et à son étude en laboratoire [19]. Gause s'intéresse aux micro-populations afin d'étudier leur dynamique d'ensemble mais aussi, par cette entremise, les mécanismes de « lutte pour la vie » en situation de contrainte environnementale.

Ces recherches ouvrent un nouvel horizon à l'écologie animale. En 1936, Hardin s'engouffre dans la brèche en partant en thèse à Stanford, pour travailler sur ce thème sous la direction de Willis Johnson, un disciple de Allee spécialiste des micro-organismes [20]. Il étudie les Oikomonas, des organismes unicellulaires qu'il cultive en modulant leurs ressources alimentaires et en les mettant en présence d'autres espèces. Ce sont les phénomènes de croissance, de compétition et d'équilibre affectant ces micro-populations que Hardin traque sous les lentilles de son microscope [21].

Il soutient sa thèse en 1941 [22], juste avant Pearl Harbor, mais il ne part pas au front car les séquelles d'une polio le rendent inapte au service. Il passe la période de la guerre au sein du laboratoire de biologie végétale que la Carnegie Institution entretient sur le campus de Stanford, à travailler sur les algues de culture. Mais sa vocation pour la recherche est limitée : en 1946, il s'en détourne en acceptant un poste d'enseignant au Santa Barbara College, en passe d'être intégré à l'Université d'État de Californie [23]. Il passera plus de quarante années à l'UCSB. Il ne travaille plus en laboratoire mais se consacre à des travaux théoriques, à l'enseignement, à l'écriture et à des activités militantes sur les thématiques sociales et environnementales.

Il publie son premier livre en 1950 [24]. C'est un manuel de biologie qui rencontrera un certain succès. Il est rarement cité et c'est dommage car sa

---

[19] Georgii Gause, *The Struggle for Existence*, Baltimore, Williams & Wilkins, 1934. Gause a été sensibilisé aux travaux de Pearl par son mentor Vladimir Alpatov, qui avait passé plusieurs mois dans son laboratoire grâce à un financement de la fondation Rockfeller.

[20] Dans les années 1940, les deux hommes collaborent activement pour développer un comité d'écologie animale soutenu par le National Research Council et la fondation Rockfeller. Voir leurs échanges à ce propos dans le fonds Allee de l'université de Chicago : Special collections research center, University of Chicago, carton 19 dossier 4.

[21] G. Hardin, "Physiological observations and their ecological significance: a study of the protozoan, oikomonas termo", *Ecology*, 25-2, 1944, p. 192-201 ; G. Hardin, "Symbiosis of paramecium and oikomonas", *Ecology*, 25-3, 1944, p. 304-311.

[22] G. Hardin, "The ecology and physiology of oikomonas termo, and the signifi cance of oikomonas in the nutrition of paramecium multimicronucleatum", Ph. D, Stanford University, 1941.

[23] Lettre de Hardin à Allee, du 18 février 1946 : Fonds Allee de l'université de Chicago, carton 18 dossier 1.

[24] G. Hardin, *Biology. Its Human Implications*, San Francisco, Freeman and Co, 1950.

lecture est très instructive [25]. Hardin y traite surtout de physiologie humaine, de biologie cellulaire, de théorie de l'évolution. Mais il choisit en plus d'aborder deux problèmes qu'il juge essentiels : la conservation des ressources naturelles et la gestion de la population.

Hardin est un contemporain du *dust bowl*, cette érosion à grande échelle des plaines états-uniennes, qui s'amorce à la fin des années 1920 et atteint son acmé juste avant la Seconde Guerre mondiale [26]. En 1950, il dénonce les pratiques agricoles inadaptées qui sont à l'origine de ce fléau et célèbre les mesures fédérales organisées pour y faire face [27]. Ces mesures, prises dans le cadre du New Deal, étaient multiples : rachat et réhabilitation de terres par l'État, diffusion de « bonnes pratiques », conditionnement des subventions agricoles à des critères de conservation. Elles incluaient aussi la création d'un service public de lutte contre l'érosion, le Soil Conservation Service, placé sous l'autorité de l'US Department of Agriculture [28]. Il ne s'agissait pas seulement de faire face à une situation catastrophique : cette action correspondait à un projet politique plus général liant interventionnisme économique et conservation des ressources, ces dernières devant être gérées collectivement pour optimiser le fonctionnement de l'économie et favoriser le bien-être social [29].

En 1950, Hardin prend ainsi position pour un modèle de gestion des ressources qui fait la part belle à l'État [30]. Évoquant la foresterie, il souligne que les entreprises ne peuvent qu'adopter des comportements court-termistes et qu'une gestion de long terme implique une intervention publique. Il met en garde : la dégradation des sols, dans le passé, a contribué à la chute de grandes nations [31]. Cela pourrait se reproduire en Amérique.

Selon lui, une autre menace pèse sur la société américaine : le déclin de son capital biologique. L'intelligence serait héréditaire et les individus les moins capables seraient aussi ceux qui ont le plus d'enfants. Par suite, l'intelligence moyenne décroît. La solution : une politique délibérée d'» amélioration » de la population. Hardin est et restera toujours un

---

[25] Voir tout de même E. B. Ross, *The Malthus factor*…, op. cit., p. 76-77.
[26] Donald Worster, *Dust Bowl: The Southern Plains in the 1930s*, New York, Oxford University Press, 1979 ; Christophe Masutti, *Le* dust bowl*, la politique de conservation des ressources et les écologues aux États-Unis dans les années 1930*, thèse de l'université Louis Pasteur (Strasbourg 1), 2004.
[27] G. Hardin, *Biology*…, op. cit., p. 550-559.
[28] Il est créé en 1935. Un service du même type, mais plus modeste, existait depuis 1929 au sein de l'USDA. Ch. Masutti, *Le dust bowl*… , op. cit., p. 33.
[29] *Ibidem*, p. 68-70.
[30] G. Hardin, *Biology*…, op. cit., p. 558.
[31] *Ibidem*, p. 554.

partisan déterminé de l'eugénisme, dans sa version dite « positive » (favoriser la reproduction de certains individus) mais aussi négative (l'empêcher chez d'autres, y compris par la force). En 1950, il se déclare en faveur de la stérilisation des faibles d'esprit (*feeble-minded*) et s'interroge sur les moyens d'inciter les individus les plus éduqués – c'est-à-dire, pour lui, les plus intelligents – à être féconds [32].

Le courant eugéniste est très influent aux États-Unis à partir des années 1900 [33]. Les scientifiques y sont très présents, et ils contribuent à le structurer en fondant des institutions comme l'Eugenics Record Office (en 1910) et l'American Eugenics Society (en 1922). Plusieurs États se dotent de législations d'inspiration eugéniste, en interdisant le mariage aux malades mentaux et en organisant leur stérilisation.

Les arguments eugénistes font aussi irruption dans les débats sur les politiques migratoires : des groupes de pression comme l'Immigration Restriction League réclament la fermeture des frontières afin de préserver la « qualité » de la population américaine. Ces revendications trouvent une expression politique dès le début du XXe siècle, avec la multiplication de lois sur l'immigration qui visent notamment à interdire l'entrée aux porteurs de maladies héréditaires ou de faiblesse mentale. Elles triomphent avec la promulgation de l'Immigration Act de 1924, qui renforce encore les sélections et favorise l'immigration en provenance d'Europe du Nord.

Dans les années 1930, et plus encore après la Seconde Guerre mondiale, l'eugénisme états-unien perd en influence. Mais certains États (dont la Californie) poursuivent les stérilisations jusque dans les années 1960. Lorsqu'en 1950, Hardin prend position pour cette pratique, il n'évoque donc pas une mesure hypothétique mais une disposition en vigueur, dont il défend la légitimité. Son engagement se traduit au même moment par son appartenance à l'American Eugenics Society [34] – au sein de laquelle il restera durablement actif, assumant même des fonctions de direction au début des années 1970 [35].

---

32 *Ibidem*, p. 609-621.

33 Sur l'histoire de l'eugénisme états-unien, la bibliographie est considérable. Voir en particulier Alexandra Minna Stern, *Eugenic Nation. Faults and Frontiers of Better Breeding in Modern America*, Berkeley, University of California Press, 2005, et Thomas C. Leonard, "Eugenics and economics in the Progressive Era", *Journal of Economic Perspectives*, 19-4, 2005, p. 207-224.

34 Voir la liste de membres rendue publique par la Société en 1956 : *Eugenics Quarterly*, 3, 1956, p. 245.

35 Il est membre de son comité directeur entre 1971 et 1974. Voir *Social Biology*, 18-3, 1971 à 21-4, 1974, « American Eugenics Society – Officers and board of directors ». Entre-temps la société a changé de nom pour celui, plus neutre, de Society for the Study of Social Biology.

Après la publication de son manuel, Hardin s'oriente vers des travaux d'élucidation théorique et de popularisation concernant la théorie de l'évolution, l'hérédité et les applications de la biologie à l'étude des phénomènes sociaux. Il se fait connaître en travaillant, dans le sillage de Gause, sur le principe dit d'» exclusion compétitive » qui postule que, dans un écosystème donné, il ne peut exister deux espèces en compétition absolue [36]. Ce principe n'est en rien la célébration d'une paix interspécifique : il prévoit au contraire l'extermination inéluctable d'une espèce par l'autre [37]. Pour Hardin, le grand enseignement de Darwin est que la compétition entre individus, entre groupes, entre espèces est inhérente à la vie biologique. Pour lui, cette conflictualité « naturelle » est aussi intrinsèque aux groupes humains. Les sociétés, comme les écosystèmes, sont des champs de bataille où règne la lutte pour la vie : *No activity of man is without competitive use*, écrit-il en 1959 [38].

Les collectifs humains, tel qu'Hardin les décrit, sont des espaces de compétition généralisée, où s'affrontent des individus dont les performances sont dépendantes de la génétique. Cette compétition est façonnée par les règles socio-culturelles : c'est la spécificité de l'homme vis-à-vis des animaux. Parce que sa morale, son organisation politique, ses règles économiques produisent toujours des effets de sélection biologique, il est condamné à être son propre *breeder* (sélectionneur).

Ces thèses, telles qu'elles se précisent au fil des années 1950, véhiculent une critique radicale du Welfare State et des politiques de redistribution. Aider les individus que leur infériorité naturelle voue à être des perdants n'est-ce pas, note Hardin en jouant à front renversé, faire inconsciemment de l'eugénisme, mais de l'eugénisme à l'envers ? [39] L'aide sociale, mais aussi la progressivité de l'impôt, sont pour lui autant de mesures qui contribuent au déclin de la société américaine en dégradant son patrimoine génétique. Parce que l'homme est son propre breeder, il doit en prendre conscience, démanteler ces institutions et concevoir des politiques publiques répondant à l'objectif d'amélioration des populations [40].

Les enfants de la guerre froide

---

[36] G. Gause, *The Struggle for Existence*, op. cit.; G. Hardin, "The competitive exclusion principle", *Science*, 131, 29 avril 1960, p. 1292-1297.

[37] *Ibidem*, p. 1293.

[38] G. Hardin, *Nature and Man's Fate*, New York, Rinehart and Co, 1959, p. 253.

[39] *Ibidem*, p. 338 et G. Hardin, *Biology*…, op. cit., p. 619-620.

[40] Hardin analyse plus avant les effets de sélection héréditaire entre riches et pauvres dans : G. Hardin, "Genetic consequences of cultural decisions in the realm of population", *Social Biology*, 19-4, 1972, p. 350-361.

Jusqu'à la fin des années 1950, la sociobiologie hardinienne [41] est surtout centrée sur des considérations touchant à la « qualité » des individus. Sa perspective va changer dans la décennie suivante, Hardin se concentrant sur ce qui sera – jusqu'à sa mort en 2003 – son grand engagement intellectuel et militant : la cause néo-malthusienne.

Sur ce point, sa trajectoire est à la confluence de deux phénomènes intellectuels et politiques majeurs de la Guerre froide : les inquiétudes touchant à la surpopulation et à la déplétion des ressources ; la révolution que suscite, dans l'ordre des savoirs, la généralisation des outils conceptuels élaborés en contexte militaire.

Considérons tout d'abord la montée de la question démographique. Après 1945, avec l'affrontement entre les blocs et la création de nouvelles institutions internationales, l'objet population est repensé à l'échelle globale. Le diagnostic d'une croissance planétaire se généralise et cette question est conceptualisée dans une perspective transnationale [42]. Ce sont l'essor des populations au Sud mais aussi leurs migrations et l'évolution des populations pauvres au Nord qui sont mis sous surveillance.

Aux États-Unis, la question de la surpopulation est débattue tout au long des décennies post-1945, mais elle occupe surtout le devant des scènes politiques et médiatiques à deux reprises : dans la seconde moitié des années 1940, et à la fin des années 1960 et au début des années 1970. Ces phases d'intensification des débats sur le péril démographique sont catalysées par des succès éditoriaux. La parution, en 1968, du *The Population Bomb* de Paul Ehrlich est emblématique du retour en force de ce thème à la fin de la décennie 1960 [43]. Mais le propos de Ehrlich n'a rien d'inédit : il fait suite à deux décennies de publications et de prises de position sur ce thème, et il reprend une expression (*Population Bomb* ou *P Bomb*) déjà en circulation.

C'est un autre livre, paru en 1948, qui a érigé la surpopulation au rang de menace globale [44]. *Road to Survival* connaît un succès spectaculaire à sa

[41] Il se réclame de ce terme à partir des années 1970. Il l'emprunte au livre éponyme d'Edward O. Wilson, *Sociobiology: The New Synthesis*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1975, pour lequel il a pris fait et cause après sa sortie controversée : G. Hardin, "Sociobiology – Aesop with teeth", *Social Theory and Practice*, 4-3, 1977, p. 303-313.
[42] M. Connelly, *Fatal Misconception*, op. cit., chapitre 4.
[43] Paul Ehrlich [et Anne Ehrlich, non créditée], *The Population Bomb*, New York, Sierra Club-Ballantine Books, 1968.
[44] Pierre Desrochers, Christine Hoffbauer, "The post war intellectual roots of the population bomb. Fairfield Osborn's *Our plundered planet* and Williams Vogt's *Road to survival* in retrospect", *The Electronic Journal of Sustainable Development*, 1-3, 2009, p. 37-61 ; Th. Robertson, *The Malthusian Moment*..., p. 36-60.

sortie, avec plus de vingt millions d'exemplaires vendus [45]. Son auteur, William Vogt, est un spécialiste de la conservation qui a travaillé en Amérique du Sud pour le compte de la Pan American Union, un organisme international créé pour promouvoir l'influence des États-Unis sur le continent [46]. Son livre dresse un bilan accablant de l'épuisement des ressources planétaires, et à ce titre on peut le considérer, quinze ans avant le *Silent Spring* de Rachel Carson, comme le premier *best-seller* de l'écologisme états-unien.

L'historiographie a beaucoup insisté sur l'importance du livre de Carson, souvent pour présenter la seconde moitié des années 1960 comme le « creuset » de l'environnementalisme moderne [47]. A contrario, Donald Worster avait proposé dès 1977 de faire remonter au 16 juillet 1945 – date de la première explosion nucléaire de l'histoire – l'entrée dans « l'âge de l'écologie » [48]. Il voulait ainsi souligner l'émergence, en réaction à la menace atomique, d'une réflexivité nouvelle quant aux conséquences potentiellement tragiques, globales et définitives de l'agir humain. Mais ce n'est que depuis peu que la pensée environnementale des décennies 1945-1965 a vraiment retenu l'attention des historiens [49].

Thomas Robertson a montré tout ce que les réflexions sur la pénurie et la conservation des ressources planétaires doivent, dans les États-Unis d'après 1945, à l'expérience de la Seconde Guerre Mondiale et de la Guerre froide [50]. Sur la Terre transformée en champ de bataille, l'inventaire, l'exploitation et la conservation des ressources sont des enjeux vitaux. C'est vis-à-vis de cette configuration géostratégique que se définit le discours de *The Road to Survival*. Son autre spécificité est un malthusianisme sans ambages : l'épuisement des ressources est avant tout attribué à une croissance de la population que ne vient plus réguler, au

[45] *Ibidem*, p. 38. William Vogt, *Road to Survival* [1948], traduit sous le titre *La faim du monde*, Paris, Hachette, 1950.
[46] David C. Duffy, "William Vogt: a pilgrim on the road to survival", *American Birds*, 43-5, 1989, p. 1256-1257.
[47] Ramachandra Guha, *Environmentalism: A Global History*, New York, Longman, 2000, p. 1 et John McNeill, *Du nouveau sous le soleil. Une histoire de l'environnement mondial au XXe siècle* [2000], Seyssel, Champ Vallon, 2010, p. 444-447.
[48] Donald Worster, *Nature's Economy: The Roots of Ecology*, San Francisco, Sierra Club books, 1977, p. 339-348.
[49] Th. Robertson, "This is the American Earth: American empire, the cold war, and American environmentalism", *Diplomatic History*, 32-4, 2008, p. 561-584 ; R. Samuel Deese, "The new ecology of power. Julian and Aldous Huxley in the Cold War era", in John R. McNeill, Corinna R. Unger (ed.), *Environmental Histories of the Cold War*, Washington D.C./New York, German Historical Institute/Cambridge University Press, 2010, p. 279-300 ; Yannick Mahrane *et alii*, "De la Nature à la biosphère. L'invention politique de l'environnement global, 1945-1972", *Vingtième siècle*, 113, janvier-mars 2012, p. 127-141.
[50] Th. Robertson, "This is the American Earth…", art. cit.

Sud, le « frein » que constituait la mort par maladie [51]. Pour endiguer le problème, soutient Vogt, il faudrait populariser la contraception, lier l'aide internationale à des campagnes de contrôle des naissances, rétribuer les stérilisations « volontaires » [52]. Le livre cristallise une configuration théorique et politique particulière, un démo-ressourcisme qui fait jouer ensemble réflexivité environnementale, rationalité malthusienne et projet biopolitique global, au service de la domination états-unienne.

Hardin et Ehrlich s'en feront les champions dans la décennie 1960, dans un contexte marqué par l'essor de nouvelles menaces (la pollution), de nouvelles promesses (l'exploitation des océans), de nouvelles grammaires savantes (les sciences du système-Terre et de la biosphère). Ehrlich créditera Vogt de l'avoir, le premier, sensibilisé aux thèses de Malthus [53]. Hardin lit *Road to Survival* dès sa parution mais ses convictions sont plus anciennes. Elles se forment dès les années 1930, au contact de Allee qui enseigne la doctrine malthusienne dans ses cours [54].

Celui-ci, pourtant, entretient un rapport contrasté avec les théories de Malthus. Il s'intéresse plutôt aux situations de faible densité démographique. On lui doit l'» effet Allee », selon lequel une densité de population animale trop faible est défavorable aux interactions de groupe, et donc au taux de survie des individus [55]. Plus globalement, ses recherches sont orientées vers l'étude des situations de coopération. Elles sont sous-tendues par une vision du monde qui emprunte à sa foi Quaker, par une conception des ordres sociaux et biologiques aux antipodes de la compétition généralisée de Hardin.

Les deux hommes divergent aussi en matière de démographie. Leur différend concerne les mécanismes sociaux sous-tendant la courbe en S – une question très discutée dans les années 1930 [56]. Allee soutient une interprétation contre-malthusienne : pour lui, la transition inévitable vers une population d'équilibre est l'effet d'une limitation spontanée des

---

[51] W. Vogt, *Road to Survival*, op. cit., p. 61.

[52] *Ibidem*, p. 279-283. La riposte ne se fait pas attendre. Ainsi dans les rééditions de son ouvrage fameux, Josué de Castro s'en prend à Vogt : J. de Castro, *Géopolitique de la faim* [1946], Paris, Éditions ouvrières, 1952, p. 42-47 et p. 378-380.

[53] Andrew Jamison, Ron Eyerman, *Seeds of the Sixties*, Berkeley, University of California Press, 1995, p. 77.

[54] Entretien avec Garrett Hardin, Davidson Library oral history program, 1983, entretien 4.

[55] Philip Stephens, William Sutherland, Robert Freckleton, "What is the Allee effect?", *Oikos*, 87, 1999, p. 185-190. Ce qui ne l'empêche pas de souligner qu'à l'autre extrémité du spectre, une densité excessive aiguise la conflictualité et ampute ce taux : Warder C. Allee, *Animal Aggregations. A Study in General Sociology*, Chicago, University of Chicago Press, 1931, p. 101-147.

[56] Sur ce point : Sharon Kingsland, "The refractory model: the logistic curve and the history of population ecology", *The Quaterly Review of Biology*, 57, 1982, p. 29-52.

naissances, qui émergera à l'approche des limites matérielles de subsistance [57]. Pour Hardin, c'est tout le contraire : il voit l'universalité de la « courbe en S » comme le triomphe posthume de Malthus, car elle étend à tout le règne animal ses thèses sur le croisement entre courbe exponentielle de la population et courbe arithmétique des moyens de subsistance. La marche à l'asymptote annonce la catastrophe : le déchaînement des famines, des guerres et des épidémies qui frappent les populations humaines lorsqu'elles saturent leurs lieux de vie.

Pour lui, une seule solution : le contrôle de la fécondité. Ce constat entre en résonance avec sa conviction, très vive dès les années 1940, selon laquelle le rôle de la science n'est pas tant de maîtriser le monde physique que de donner à l'homme le moyen de se contrôler en tant qu'espèce [58].

C'est une conférence qu'il donne sur le contrôle des naissances au printemps 1963 qui, en faisant scandale, intronise Hardin en héros de la cause néomalthusienne [59]. Par la suite, il profitera de cette notoriété pour dénoncer sans relâche les effets de la surpopulation, à l'échelle des États-Unis et de la planète. Il se focalise sur les questions procréatives et multiplie les interventions en faveur de la contraception et de l'avortement [60]. Matthew Connely a décrit les connexions a priori déconcertantes qui se nouent dans le sillage des combats anti-populationnistes : ainsi Hardin l'inégalitariste [61], le conservateur en politique, milite-t-il dans la Planned Parenthood Organization of America avec le pasteur Hugh Amwyl, un activiste connu pour son soutien au régime cubain et son engagement contre l'intervention au Vietnam [62].

C'est la profonde mutation des champs de savoir catalysée par la Seconde Guerre mondiale puis la Guerre froide qui va fournir à Hardin les

---

57 Warder C. Allee, *The Social Life of Animals*, New York, W.W. Norton & Co, 1938, p. 209-243.

58 Lettre de Hardin à Allee, du 12 mai 1942. Fonds Allee de l'université de Chicago, carton 18 dossier 1.

59 G. Hardin, entretien, FAIR oral history projet, 1997, Garrett Hardin papers, carton 1.

60 G. Hardin (ed.), *Population, Evolution, and Birth Control. A Collage of Controversial Ideas*, San Francisco, Freeman and Co, 1964 ; G. Hardin, "The history and future of birth control", *Perspectives in Biology and Medicine*, 10, 1966, p. 1-18 ; G. Hardin, "The ghost of authority", *Perspectives in Biology and Medicine*, 9-2, 1966, p. 289-297.

61 Hardin n'aborde presque jamais la question raciale. Toutefois, ses prises de position à l'occasion de la controverse de la *Bell Curve* ne laissent guère de doute sur ses convictions inégalitaristes. Il signe le manifeste en défense du livre, qui paraît sous le titre "Mainstream science on intelligence" dans le *Wall Street Journal* du 13 décembre 1994. Sur cette affaire, voir Éric Fassin, "Discours sur l'inégalité des races. *The Bell Curve*: polémique savante, rhétorique raciale et politique publique", *Hérodote* n°85, 1997, p. 61-88. Eugénisme et racisme entretiennent des rapports complexes, ils sont souvent associés chez les acteurs, mais ce n'est pas systématique. Voir l'exemple que donne A.M. Stern, *Eugenic Nation*, op. cit., p. 131.

62 G. Hardin, entretien, FAIR oral history project, 1997, Garrett Hardin papers, carton 1.

moyens de formuler et de promouvoir son *agenda* biopolitique. Après 1945, de nouvelles approches technoscientifiques, d'abord élaborées pour faire pièce aux forces de l'Axe, se disséminent et reconfigurent les façons de « faire science » en Occident [63]. Ces approches, que Peter Galison a proposé de nommer « sciences manichéennes » [64], se déclinent en trois composantes.

Tout d'abord, la cybernétique, issue des recherches sur la lutte anti-aérienne [65]. Cette approche se donne comme une grammaire générale des systèmes : tous les objets – des organismes aux machines, des biotopes aux sociétés humaines – sont décomposés en éléments discrets dont la cybernétique analyse les interactions et les comportements d'ensemble. Ensuite vient la théorie des jeux, formalisée avant-guerre mais qui prend son essor pendant le conflit pour la chasse aux sous-marins et aux bombardiers [66]. Elle se présente comme une théorie mathématique de la rationalité, qui analyse toutes les situations d'interaction sociale par une analyse itérative du choix des sujets. La théorie des jeux est sous-tendue par une ontologie très particulière : le monde y est peuplé d'acteurs individuels opaques, calculateurs et oppositionnels, en lutte à mort pour la survie et/ou le triomphe de leurs intérêts. Dernière composante, la recherche opérationnelle, élaborée pour la lutte anti-sous-marine. Elle emprunte aux deux premières approches mais vise plus spécifiquement à élaborer une science du gouvernement des systèmes complexes [67].

Ces approches vont travailler en profondeur la dynamique des savoirs pendant la Guerre froide. L'écologie états-unienne amorce ainsi un changement de paradigme dès les années 1950, avec la transition de l'écologie organiciste à une approche en termes d'» écosystèmes » qui emprunte sa logique au raisonnement cybernétique [68]. Les sciences du social, elles aussi, sont infléchies par la révolution manichéenne : l'anthropologie, avec l'influence de la cybernétique sur les travaux de

---

[63] Amy Dahan, Dominique Pestre, *Les sciences pour la guerre. 1940-1960*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2004.

[64] Peter Galison, "The ontology of the enemy: Norbert Wiener and the cybernetic vision", *Critical Inquiry*, 21-1, 1994, p. 228-266.

[65] *Ibidem* ; et Geof Bowker, "How to be universal: some cybernetic strategies, 1943-1970", *Social Studies of Science*, 23-1, 1993, p. 107-127.

[66] Robert Leonard, *Von Neumann, Morgenstern and the Creation of Game Theory: from Chess to Social Science 1900-1960*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010.

[67] Agatha C. Hughes, Thomas P. Hughes (ed.), *Systems, Experts, and Computers. The Systems Approach in Management and Engineering, World War II and after*, Cambridge (Mass.), MIT Press, 2000, et particulièrement le chapitre de David R. Jardini, "Out of the blue yonder: the transfer of systems thinking from the Pentagon to the Great Society, 1961-1965", p. 311-357.

[68] Un moment fondateur est la parution de : Eugene Odum, *Fundamentals of Ecology*, Philadelphia, Saunders, 1953.

Gregory Bateson et Margaret Mead ; la sociologie et les sciences politiques, avec l'emploi de la théorie des jeux pour analyser la déviance sociale, les oligopoles marchands, les coalitions politiques [69] ; l'économie où la théorie des jeux et la recherche opérationnelle sont décisives pour l'évolution du paradigme néoclassique [70].

En plus de reconfigurer les champs de savoir, les sciences manichéennes s'épanouissent au sein d'arènes transépistémiques où se croisent mathématiciens, biologistes, experts en sciences sociales, militaires et administrateurs. Dans les années 1950 et 1960, Hardin participe à l'un de ces cercles, la Society for General Systems Research, que le biologiste Ludwig Von Bertalanffy, le mathématicien Anatol Rapoport et l'économiste Kenneth Boulding ont fondé pour promouvoir les méthodes des « sciences manichéennes » dans les sciences sociales [71].

Au début des années 1960, il utilise la cybernétique pour reformuler ses thèses sur la compétition généralisée et le péril malthusien, et développer ce qu'il appelle une « cybernetics of competition » [72]. Il mobilise cette approche pour analyser la population d'équilibre prédite par la courbe en S comme un système bouclé, stabilisé par ces chaînes de rétroaction négative que sont les maladies, les famines, les guerres – les freins malthusiens classiques. Sous l'influence de Rachel Carson, il suggère aussi d'intégrer la pollution dans ce faisceau de *feedbacks*, l'attribuant ainsi de facto à un effet de surpopulation [73]. C'est ce modèle qu'il appellera plus tard le « démostat malthusien », en référence à l'un des dispositifs paradigmatiques de la cybernétique, le thermostat [74]. Pour lui, la diffusion de la médecine pastorienne, en réduisant la rétroaction par les maladies, a perturbé les populations-systèmes au Sud et y a multiplié, par effet systémique, les occurrences de famine. Seule une politique de contrôle des naissances, soutient-il, peut ramener ces systèmes à l'équilibre et prévenir les crises de subsistance.

Ces travaux participent du vaste ensemble de recherches produites, dans ces années 1950 et 1960, à propos de l'équilibre et du contrôle social. La

---

69 Voir E. Roy Weintraub (ed.), *Towards a History of Game Theory*, Durham, Duke University Press, 1992, p. 177-204 et 207-223.

70 Philip Mirowski, *Machine Dreams. Economics Becomes a Cyborg Science*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

71 *General Systems – Yearbook of the Society for the Advancement of General Systems Theory*, Ann Harbor, Michigan, 3, 1958, liste des membres au 1er octobre 1958 (cf. volumes suivants).

72 G. Hardin, "The cybernetics of competition: a biologist's view of society", *Perspectives in Biology and Medicine*, 7, 1963, p. 58-84.

73 *Ibidem*, p. 64, p. 77-78.

74 G. Hardin, "The demostat", in *Living within Limits. Ecology, Economics and Population Taboos*, New York, Oxford University Press, 1993, p. 102-110.

modélisation cybernétique semble ouvrir la voie à une ingénierie rationnelle des sociétés, garantissant leur stabilité dans un contexte vécu – et pensé – comme profondément agonistique. Au même moment des travaux de sciences sociales analysant les disruptions socio-naturelles extrêmes (séismes, inondations ou crises de subsistance) sont promus par les agences militaires américaines – elles jetteront les bases des *Disaster Studies* contemporaines [75]. Ces recherches constituent un enjeu stratégique fondamental, car la déstabilisation des sociétés du tiers-monde peut ouvrir la voie à leur basculement dans le camp soviétique.

La tragédie de la finitude

C'est à l'occasion d'une intervention publique donnée à la fin juin 1968 que Garrett Hardin formule pour la première fois l'argument de la « tragédie des communs » [76]. C'est ce discours, réécrit et amputé de moitié, que publiera la revue *Science*. Ce moment ne doit rien au hasard. En décembre 1967, Paul Ehrlich, jusque-là inconnu du grand public, a fait paraître ses premiers textes sur la surpopulation mondiale et la déplétion des ressources [77]. Dans la foulée, David Brower, le directeur exécutif du Sierra Club (la plus grande organisation préservationniste états-unienne), lui propose de prolonger sa démarche par un livre. *The Population Bomb* est publié au printemps 1968, sous les auspices de l'association. Au moment où Hardin rédige son discours, cette parution focalise l'attention du public sur ces questions de surpopulation et de pénurie planétaires [78].

Les alertes de Ehrlich ne sont pas isolées : comme on l'a dit, en cette fin des années 1960 les États-Unis vivent un second pic d'influence du démoressourcisme, qui avait perdu du terrain dans la décennie précédente [79]. En plus de partisans de longue date mais toujours actifs comme Vogt [80] et Henry Fairfield Osborn Jr. [81], il bénéficie de l'engagement d'une nouvelle génération de scientifiques, d'experts et de théoriciens sociaux qui, comme Ehrlich, dénoncent l'explosion démographique, les

---

[75] Greg Bankoff, "Time is the essence: disasters, vulnerability and history", *International Journal of Mass Emergencies and Disasters*, 22-3, 2004, p. 23-42.

[76] Entretien avec G. Hardin, Davidson library oral history program, 1983, entretien 7.

[77] D'abord dans *The New Scientist* puis dans le *Washington Post* : Paul Ehrlich, "Paying the piper", *The New Scientist*, 36, p. 652-655, 14 décembre 1967 et Paul Ehrlich, "The fight against famine is already lost", *Washington Post*, 10 mars 1968.

[78] D'autant qu'en 1967 paraît aussi William et Paul Paddock, *Famine, 1975 !*, Boston, Little Brown and Co, 1967, sur ces mêmes thèmes.

[79] B. Linner, *The Return of Malthus*…, op. cit., p. 151-198.

[80] W. Vogt, *People! Challenge to Survival*, London, Victor Gollancz, 1961.

[81] Henry Fairfield Osborn Jr., *Our Crowded Planet. Essays on the Pressure of Population*, New York, Doubleday, 1962. La première édition (Londres, Faber & Faber, 1948) avait connu un succès comparable au *Road to Survival* de Vogt.

ressources dévastées, les pénuries présentes et à venir. Ces prises de position correspondent à une montée générale des préoccupations pour la « faim dans le monde » portée par des organismes comme la FAO [82]. La famine qui a touché la province indienne du Bihar en 1966-1967 a particulièrement frappé les esprits : les États-Unis avaient alors débloqué une aide alimentaire massive, destinée à secourir les populations et à reprendre l'ascendant sur une puissance non-alignée et jouant de plus en plus de son autonomie à l'échelle internationale [83]. Une intervention d'autant plus prompte que cette famine venait questionner la viabilité du processus de développement soutenu par l'Ouest, en Inde, face à celui du communisme chinois.

C'est dans ce contexte qu'en novembre 1967, le sociologue et démographe Kingsley Davis intervient dans les colonnes de *Science*, pour défendre des mesures coercitives de stabilisation de la population [84]. Son intervention provoque une avalanche de réactions, qui ne contestent pas le constat mais les moyens préconisés. La prise de parole de Hardin – et son choix de publier dans *Science* – fait aussi sens vis-à-vis de cette séquence polémique particulière, où il vient prêter main-forte à Davis et entretenir le débat [85]. La proclamation finale de la conférence onusienne de Téhéran, qui en mai 1968 souligne le droit des familles à choisir leur nombre d'enfants, ajoute encore à l'actualité de la question.

Jusque-là, la gestion des ressources était restée une question peu élaborée chez Hardin. Elle était surtout abordée sous l'angle de la pénurie, pour affirmer le caractère inéluctable du « mur » auquel doit tôt ou tard se heurter une population en croissance infinie dans un univers fini [86]. En 1968, il place ce problème au cœur de son propos, essayant de profiter d'une séquence favorable aux thèses néo-malthusiennes qu'il défend de longue date.

Son article déploie un fil argumentatif assez déstructuré, fait de retours en arrière, de digressions, de pistes ouvertes et vite refermées. Un premier

---

[82] B. Linner, *The Return of Malthus*…, op. cit., p. 152.

[83] Paul R. Brass, "The political uses of crisis: the Bihar famine of 1966-1967", *Journal of Asian Studies*, 45-2, 1986, p. 245-267. C'est le moment où l'Inde cherche à se doter de la bombe atomique, au grand dam des États-Unis.

[84] Kingsley Davis, "Population policy: will current programs succeed?", *Science*, 158, 10 novembre 1967, p. 730-739.

[85] Cette séquence est analysée par Élodie Vieille Blanchard dans sa thèse sur le Club de Rome : « Les limites à la croissance dans un monde global. Modélisations, prospectives, réfutations », thèse, EHESS, 2011, p. 151-188. G. Hardin prolonge le débat en publiant trois éditoriaux dans *Science* : "Parenthood: right or privilege?", *Science*, 169, 31 juillet 1970, p. 427 ; "Nobody ever dies of overpopulation", *Science*, 171, 12 février 1971, p. 527 ; "The survival of nations and civilization", *Science*, 172, 25 juin 1971, p. 1297.

[86] G. Hardin, "The cybernetics of competition…", art. cit., p. 62.

argument découle du rapprochement qu'il fait, comme Ehrlich, entre conflit armé et bataille pour nourrir l'humanité [87]. Comme la course aux armements, argumente Hardin, la surpopulation est un problème qui ne peut pas être réglé par la surenchère technologique. Car en fournissant de nouvelles productions alimentaires, elle ne ferait qu'accélérer la croissance démographique – comme le perfectionnement des armements accroît sans cesse la montée des périls [88]. De plus, et c'est le point essentiel pour lui, l'humanité vit désormais dans un monde clos. Spatialement clos : une planète. Physiquement clos : un espace aux potentialités matérielles finies, dont l'usage ne peut plus être intensifié qu'à la marge – et en relançant la « course à la population ». Hardin conteste en particulier l'idée que la recherche agronomique ou les perspectives ouvertes par l'exploitation des océans [89] puissent fournir des solutions durables aux problèmes alimentaires mondiaux. Avec cette insistance sur la finitude planétaire, Hardin est à l'unisson du grand mouvement intellectuel et culturel qui, dans ces années 1960, fait de ce constat un point-clé dans l'appréhension des rapports homme/environnement. Ce mouvement prolonge et intensifie la globalisation des approches environnementales entamée dans l'immédiate après-guerre, tout en puisant dans l'actualité de la conquête spatiale. Comme cela a souvent été souligné, la montée d'une sensibilité à la globalité environnementale doit beaucoup à la course à l'espace des années 1960-1970, et notamment au choc suscité par les clichés de la Terre pris par les missions Appolo [90]. Six mois après la parution de la « Tragédie », c'est depuis la Lune que Neil Amstrong contemplera la finitude du globe terrestre.

En insistant sur les limites, Hardin réactive aussi un affrontement idéologique de longue durée : celui qui, depuis le XIXe siècle, oppose les malthusiens aux tenants des thèses cornucopistes qui soutiennent que les

---

[87] G. Hardin, "The tragedy…", art. cit., p. 1243.

[88] Hardin se réfère à une tribune fameuse, signée par deux experts proches de la Présidence américaine, et qui pointait le caractère inéluctable de cette spirale pour argumenter en faveur du désarmement : Herbert York, Jerome Wiesner, "National security and the nuclear test ban", *Scientific American*, 211-4, 1964, p. 27-35.

[89] G. Hardin, "The tragedy…", art. cit., p. 1243. C'est ce que Ehrlich, dans son article du *Washington Post*, appelle "The ocean myth". Voir aussi P. Ehrlich, *La Bombe P* [1968], Paris, Fayard, 1972, p. 100-103. Les années 1960 sont un âge d'or de l'exploration des océans, avec notamment le programme des Sea Labs, destiné à préparer une colonisation permanente du monde sous-marin (Ben Hellwarth, *Sealab: America's Forgotten Quest to Live and Work on the Ocean Floor*, New York, Simon & Schuster, 2012).

[90] Denis Cosgrove, "Contested global visions: one-Earth, whole-Earth, and the Apollo space photographs", *Annals of the Association of American Geographers*, 84-2, 1994, p. 270-294 ; Sheila Jasanoff, "Image and imagination: The formation of global environmental consciousness", in Paul Edwards, Clark Miller (ed.), *Changing the Atmosphere: Expert Knowledge and Environmental Governance*, Cambridge (Mass.), MIT Press, 2001, p. 309-337.

activités inventives et productives de l'homme lui permettront d'assumer indéfiniment ses besoins, même dans un monde fini [91].

Biopolitique du pâturage

Comment gouverner les hommes et les ressources sur une Terre limitée mais toujours plus peuplée ? Pour prolonger sa réflexion, Hardin va puiser dans un corpus théorique qu'il connaît bien : celui du malthusianisme classique. Il mobilise un auteur du XIXe siècle, William Foster Lloyd [92]. Dans les années 1830, Lloyd est professeur d'économie politique à Oxford et il consacre ses leçons aux enjeux démographiques [93]. Il raisonne en malthusien en attribuant la pauvreté à l'excès de population. Mais il s'oppose aussi à Malthus à propos des causes de la croissance démographique [94]. Pour ce dernier, les populations laborieuses sont responsables : dominées par leurs « passions », elles ne restreignent pas leur fécondité en dépit de l'exemple donné par les familles pauvres car nombreuses. Malthus pointe aussi l'influence de dispositifs comme les *Poor Laws*, mais ce sont surtout les dispositions individuelles des travailleurs – chez qui la « passion » l'emporte sur la « raison » – qu'il incrimine.

Lloyd rejette ce raisonnement. Pour lui, le choix d'avoir des enfants procède d'une décision inspirée par la raison. En effet, en ces temps d'essor industriel, femmes et enfants peuvent travailler et donc contribuer aux besoins du foyer. Reste l'effet d'ensemble de la croissance démographique que Lloyd, après Malthus, rend responsable de la pauvreté. Mais pour lui, parce que chaque enfant additionnel n'augmente que d'une fraction les besoins globaux de la population, un individu, même guidé par la raison, ne peut percevoir les conséquences de ses choix procréatifs. La vie devient plus difficile parce que les ressources sont divisées, mais seul l'effet est perçu, pas la cause. Pour Lloyd, la taille de la société crée une inconscience structurelle qui empêche les travailleurs d'ajuster leurs conduites à leurs intérêts à long terme.

---

[91] Le terme « cornucopisme » est récent et a été forgé par Julian Simon, *The Ultimate Resource*, Princeton, Princeton University Press, 1981.

[92] Après l'avoir réédité : G. Hardin (ed.), *Population, Evolution*…, op. cit., p. 28-31.

[93] William Foster Lloyd, *Two Lectures on the Checks to Population*, Oxford/Londres, J.H. Parker/J.G. & F. Rivington, 1833.

[94] Sur ce point voir Michael White, "Dear prudence: W. F. Lloyd on population growth and the natural wage", *History of Economics Review*, 53-1, 2011, p. 73-90. Voir aussi, notamment sur les influences de Lloyd, Gregory Moore, Michael White, "Placing William Forster Lloyd in context", *Research in the History of Economic Thought and Methodology*, 28-B, 2010, p. 109-141. Sur Lloyd et le mouvement des enclosures dans le contexte anglais, voir P. Linebaugh, "Enclosures from the bottom up", *Radical History Review*, 108, 2010, p. 11-27.

En 1833, Lloyd décline ce même argument pour prendre parti dans l'une des plus vives controverses politiques et intellectuelles de la modernité, celle des *enclosures* [95]. Pour cela il met en scène la situation – reprise par Hardin – du pâturage commun où chacun a intérêt à rajouter une bête, mais où rien n'incite jamais à limiter le troupeau, ce qui finit par dégrader la ressource. Comme l'a souligné Joachim Radkau, cette figure du pâturage dévasté est récurrente chez les agronomes des XVIII[e] et XIX[e] siècles en lutte contre la propriété collective [96]. Mais l'argument de Lloyd est plus spécifique. Pour lui, le processus de dégradation s'enracine dans une inconscience double. Lorsqu'un paysan rajoute un animal sur un commun déjà saturé, il en tire une satisfaction mais ne se rend pas compte que la taille de chacune de ses bêtes diminue légèrement. Lorsqu'un autre l'imite, ce même paysan ne perçoit pas que cela a un impact identique (et aussi minime) sur ses propres animaux. Mais, d'ajout en ajout, les bêtes dépérissent et le pâturage est dévasté. Une nouvelle fois, selon Lloyd, la dilution de l'effet des actes individuels crée une inconscience structurelle qui mène à la catastrophe.

D'où la solution qu'il préconise : l'exploitation des terres sous le régime de la propriété privée, qui crée une situation où chaque propriétaire est en mesure de mesurer pour lui-même les conséquences de ses actes, ce qui fabrique de la prudence. Le régime du commun, par contraste, est dénoncé comme un dispositif qui empêche de penser le futur, qui enferme dans le présent [97].

En 1968, Hardin reprend les grandes lignes de ce raisonnement, mais en fusionnant ses deux volets dans une même expérience de pensée [98]. C'est implicite dans le déroulé de la « Tragédie », mais cette dualité sous-tend tout l'article et les réemplois qu'il en fera. La « tragédie des communs » fonctionne *à deux niveaux*. À un premier niveau, elle met en scène un agrégat d'acteurs individuels, intéressés à l'exploitation d'une ressource finie. C'est en ce sens qu'elle a surtout été comprise, saluée ou critiquée dans les débats sur l'environnement. Le bétail, dans cette perspective, constitue la médiation technique par laquelle la ressource est (sur)exploitée.

Mais un second niveau de raisonnement est sous-jacent et pourtant constamment actif. Comme chez Lloyd, il concerne la population. Ce que Hardin veut dénoncer, c'est aussi la dynamique délétère qui conduit les individus à se reproduire sans frein, jusqu'à ruiner leurs moyens de

---

[95] W. Foster Lloyd, *Two Lectures*…, op. cit., p. 30-32.
[96] Joachim Radkau, *Nature and Power: A Global History of the Environment*, New York, Cambridge University Press, 2008, p. 71-73.
[97] W. Foster Lloyd, *Two Lectures*…, op. cit., p. 20.
[98] G. Hardin, "The tragedy…", art. cit., p. 1244.

subsistance. Pour nourrir leur progéniture, les éleveurs doivent exploiter toujours plus la pâture ; parce que celle-ci est commune, rien n'entrave leur tendance à enfanter – avant l'effondrement final. Dans la « tragédie des communs », les têtes de bétail ne représentent pas seulement les animaux que chaque éleveur place sur le pâturage. Elles symbolisent aussi les enfants de ces mêmes éleveurs, qui en se multipliant menacent de ruiner la ressource.

Toutefois Hardin se distingue de Lloyd sur un point essentiel. En effet, pour caractériser le comportement des acteurs, il mobilise une anthropologie tout à fait particulière : celle des « sciences manichéennes », dans la version qu'en donne la théorie des jeux. Cette anthropologie est sous-tendue par ce que Peter Galison a appelé une « ontologie de l'ennemi » : la théorie des jeux, élaborée pour agir en situation d'extrême conflictualité, promeut une vision solipsiste du social, réduit à un espace peuplé de monades calculatrices, anonymes, engagées dans une lutte sans merci. Dès 1963, Hardin insiste sur la pertinence de ce cadre interprétatif, en soulignant le caractère éminemment conscient des stratégies individuelles [99]. Il s'inspire des travaux fondateurs de Von Neumann et Morgenstern et de leurs prolongements par les théoriciens du conflit (comme Anatol Rapoport), mais pas de la micro-économie dont il ne cite jamais les apports [100]. L'individu hardinien n'est pas, comme chez Malthus, dominé par ses passions ; il n'est pas, comme chez Lloyd, aveuglé par les effets d'échelle : s'il ajoute toujours plus d'animaux – et d'enfants – au pâturage, c'est parce qu'il sait vivre avec des semblables aussi décidés que lui à faire triompher leurs intérêts.

La logique du pâturage présente un autre trait caractéristique des théories sociales inspirées par les « sciences manichéennes » : les problèmes y sont réduits à des configurations finies, à des causalités proximales pour pouvoir être formalisés par la théorie des jeux ou la cybernétique [101]. Émergent ainsi des schémas modélisateurs appliqués, en aval, à toutes les échelles spatiales. C'est le cas avec la « tragédie des communs », dont le principe explicatif est mobilisé pour traiter des zones de pêche [102], des budgets étatiques [103] ou des ressources mondiales. Son formidable écho doit beaucoup à ce caractère générique qui en fait une

---

[99] G. Hardin, "The cybernetics of competition…", art. cit., p. 72.

[100] John Von Neumann, Oskar Morgenstern, *Theory of Games and Economic Behavior*, Princeton, Princeton University Press, 1947.

[101] Angela O'Rand, "Mathematizing social science in the 1950s: the early development and diffusion of game theory", in E. Roy Weintraub (ed.), *Toward a History of Game Theory*, Durham, Duke University Press, 1992, p. 177-204 (ici p. 194).

[102] T. C. Smout, "Garrett Hardin…", art. cit.

[103] Voir les références données dans E. Ostrom, *Governing the Commons*, op. cit., p. 3.

séquence argumentaire immédiatement réappropriable et transposable. Et parce qu'elle est sous-tendue par une anthropologie qui puise aux mêmes sources que l'*homo oeconomicus* néoclassique, elle s'intégrera aisément au formalisme microéconomique sous la forme de versions toujours plus complexes du « dilemme du prisonnier ».

Gouverner les ressources, gouverner la reproduction

Selon Hardin, la « tragédie des communs » entraîne une conséquence imparable. Pour prévenir l'effondrement environnemental et démographique, il faut recourir à des formes sévères de gouvernement, relevant – selon une expression restée célèbre – d'une « coercition mutuelle décidée en commun » [104]. En ce sens, son propos est profondément politique. Il récuse non seulement les thèses cornucopistes, mais aussi l'idée d'une réforme des valeurs qui ouvrirait à un mode de vie respectueux des équilibres naturels. Cette prise de position est une critique implicite de ceux qui, à l'instar du médiéviste Lynn White, promeuvent au même moment une analyse culturelle des racines de la crise environnementale. C'est d'ailleurs dans les colonnes de *Science* qu'était paru, l'année précédente, le célèbre article dans lequel ce dernier désignait la tradition judéo-chrétienne comme le déterminant en dernier ressort du rapport destructeur de l'Occident à la nature [105]. Avec son intervention, Hardin se distancie aussi des revendications de l'environnementalisme contre-culturel qui prend son essor, au même moment, sur les campus de la côte Ouest en en appelant à une révolution intellectuelle et spirituelle dans le rapport à l'environnement [106].

Pour lui, les ressources naturelles doivent être gérées sur un mode impératif, selon une alternative : pour durer elles devraient être soit privatisées, soit contrôlées par une instance politico-administrative supérieure [107]. Sa conclusion, on le voit, n'est pas unilatérale : la coercition

---

[104] « mutual coercion mutually agreed upon »: G. Hardin, "The tragedy…", art. cit., p. 1247.
[105] Lynn T. White, "The historical roots of our ecologic crisis", *Science*, 155, 10 mars 1967, p. 1203-1207. Les premiers travaux de l'histoire environnementale américaine portent l'empreinte des débats ouverts par l'article de White. C'est notamment le cas du livre de Carolyn Merchant, *The Death of Nature: Women, Ecology and Scientific Revolution*, San Francisco, Harper & Row, 1980.
[106] Ce caractère « contre-culturel » doit toutefois être contextualisé et nuancé. Fred Turner a récemment insisté sur la réappropriation, par la mouvance environnementaliste des années 1970, de l'héritage technologique de la Guerre froide et de son complexe militaro-industriel : Fred Turner, *From Counterculture to Cyberculture: Stewart Brand, the Whole Earth Network, and the Rise of Digital Utopianism*, Chicago, University of Chicago Press, 2006.
[107] G. Hardin, "The tragedy…", art. cit., p. 1245.

qu'il juge nécessaire passe par un choix entre création de droits de propriété et administration centralisée (de type atique) [108]. Cette dualité des préconisations sera largement perçue et discutée dans les débats ultérieurs – elle sert par exemple de point de départ à Ostrom dans sa recherche d'une « troisième voie » à l'échelle locale [109]. La remarque est importante car l'on observe, dans le contexte français, une distorsion dans la perception de l'argumentaire hardinien. Il est souvent assimilé à ses lectures les plus libérales, qui présentent le recours au marché comme l'unique remède à la « Tragédie » [110]. Or cet amalgame rend incompréhensibles les processus de réception et de réappropriation de l'argument, qui ont très largement opéré à partir de l'alternative posée par Hardin, pour surenchérir en faveur de l'une des deux options ou proposer de dépasser cette dichotomie (Ostrom).

Cela ne signifie pas que les positions de Hardin soient neutres quant à la place à accorder à l'État. Ses préférences se définissent, en la matière, en lien avec ses thèses sur la compétition généralisée et le devenir des communs matériels et reproductifs. Deux types d'intervention étatique focalisent son attention. Tout d'abord, on l'a vu, c'est un ardent défenseur des politiques publiques de conservation. Dans cette perspective, il dénonce ces éleveurs qui font pression sur les autorités, réclament de placer toujours plus de bêtes sur les terres fédérales et risquent de les convertir en de nouveaux « communs » [111]. À l'inverse, il est un périmètre d'intervention qu'il ne cesse de contester : celui du Welfare State. C'est aussi ce « commun » que vise son article de 1968. Hardin dénonce ce système qui promet des aides indexées sur le nombre d'enfants, conforte les comportements procréatifs irresponsables et fait du budget fédéral une ressource promise à la ruine. Son engagement contre le Welfare State est ancien mais il prend un sens nouveau dans ces années de présidence Johnson, marquée par la grande « War on poverty » (1964-1969) et l'extension des programmes sociaux.

---

108 Hardin reformulera cette alternative en 1972 (G. Hardin, *Exploring New Ethics for Survival* [1972], Baltimore, Penguin Books, 1973, p. 109-118) et en 1998 ("Extensions of the tragedy of the commons", *Science*, 280, 1er mai 1998, p. 682-683).

109 Ce point est clairement énoncé dans Thomas Dietz, Nives Dolsak, Elinor Ostrom, Paul C. Stern, "The drama of the commons", in E. Ostrom *et alii* (ed.), *The Drama of the Commons*, Washington, D.C., National Academy Press, 2002, p. 3-36 (voir particulièrement p. 11-12).

110 Si l'on s'en tient là, il devient très difficile de comprendre la logique d'une intervention comme celle du politiste Beryl L. Crowe, qui dans une réponse à Hardin publiée en 1969 dans *Science*, lui reproche sa confiance dans la gestion par les agences administratives et dénonce le « mythe des administrateurs des communs ». B. L. Crowe, "The tragedy of the commons revisited", *Science*, 166, 28 novembre 1969, p. 1103-1107.

111 G. Hardin, "The tragedy…", art. cit., p. 1245 et "Living on a lifeboat", in G. Hardin et John Baden, *Managing the Commons*, San Francisco, Freeman and Co, 1977, p. 262-279 (ici p. 265).

Son argumentaire, et en particulier son insistance sur la coercition, renvoie aussi d'une autre façon à ses conceptions biopolitiques. En effet, Hardin considère non seulement qu'il est chimérique de se contenter de plaider pour une limitation des naissances, mais encore que cette seule approche par la conviction est dangereuse. En 1968, Paul Ehrlich, en état de grâce médiatique, fonde l'association Zero Population Growth (ZPG), qui compte deux ans plus tard près de 33 000 membres aux Etats-Unis [112]. L'objectif de ZPG est la stabilisation de la population états-unienne : elle promeut des méthodes de restriction volontaire de la fertilité (contraception, stérilisation choisie), via la sensibilisation du public et le lobbying politique. Pour Hardin, ce recours à la conscience individuelle est absurde : il ne convainc que les individus éduqués, et donc il est non seulement inefficace, mais contre-productif, car il menace de dégrader encore le patrimoine génétique du pays [113]. Pour lui, seul un gouvernement impératif peut permettre de placer quantité et qualité de la population sous contrôle.

Ici aussi il milite pour des solutions passant, soit par la propriété et le marché, soit par l'intervention publique. Il est favorable, pour les États-Unis, à un marché des droits à enfanter, prenant la forme de titres convertibles en argent [114], et pour des pays comme l'Inde et la Chine à des politiques autoritaires des États. Au Nord, le marché doit permettre de contrôler la quantité *et la qualité* des individus, en favorisant les plus éduqués, vus comme les plus doués génétiquement. Au Sud, la suppression de l'aide alimentaire américaine (pour laquelle milite Hardin) doit mettre les gouvernements devant leurs responsabilités.

Les Communs, l'État, le Marché

Dès sa parution, l'article *The tragedy of the commons* connaît un grand retentissement [115]. Depuis lors, son influence ne s'est jamais démentie et en a fait une référence commune à toutes les sciences sociales et

---

[112] Robert Gottlieb, *Forcing the Spring. The Transformation of the American Environmental Movement*, Washington, Island Press, 2005, p. 330-335.

[113] Cathy Spencer, "Interview: Garrett Hardin", *Omni*, 14-9, juin 1992, p. 54-63 (ici p. 59). C'est aussi ce qui explique la profonde cohérence entre l'engagement néo-malthusien de Hardin et sa décision, apparemment paradoxale, d'avoir quatre enfants.

[114] G. Hardin, "Living on a lifeboat", art. cit. (p. 277). Hardin reprend en fait une proposition de Kenneth E. Boulding, *The Meaning of the Twentieth Century. The Great Transition*, New York, Harper and Row, 1964, p. 135-136. Plus tard, il insistera sur l'idée d'agir par l'impôt (par exemple en modulant l'assiette d'imposition), comme l'avait proposé Ehrlich (P. Ehrlich, *La Bombe P*, op. cit., p. 142-143).

[115] L'année qui suit sa publication, il est déjà cité dans 18 articles académiques (source *Web of Science*). Une version écourtée du texte paraît aussi dans la presse : "How freedom in a commons brings tragedy", *Washington Post*, 11 mai 1969.

environnementales. Sa réception et ses réappropriations théoriques ont été complexes et multiformes et leur analyse complète excéderait les limites de cet article. Malgré tout, nous voudrions tenter d'apporter quelques éléments sur ce point, en nous concentrant sur son influence dans les débats sur l'environnement et le gouvernement des ressources.

On peut distinguer, en la matière, *trois* grands champs de réception de la « Tragédie » – quatre, avec l'étude systématique des communs menée dans le sillage d'Ostrom, qui fît paradoxalement beaucoup pour la postérité de l'argument en le prenant jusqu'à aujourd'hui comme point de départ, comme repoussoir [116].

Sa réappropriation a été, premièrement, le fait d'auteurs qui, au début des années 1970, cristallisent une critique de la croissance mondiale et de ses conséquences écologiques. Le rapport *Limits to Growth* du Club de Rome, paru en 1972, est le bréviaire de cette forme d'environnementalisme politique qui lie préoccupations écologiques, critique du mode de vie occidental et exigence de justice globale [117]. Dans ce contexte, la « tragédie des communs » est appliquée à des entités planétaires (la Terre, les océans, l'atmosphère), afin de souligner l'exigence de leur gestion concertée à des fins de viabilité, d'apaisement des conflits et de développement. C'est ainsi qu'Aurelio Peccei, le fondateur du Club de Rome, analyse la raison d'être de son organisation en soulignant qu'il faut agir car

> « La planète tout entière fournit un exemple typique de ce que Garrett Hardin appelle la "Tragédie des communs" – le destin irrémédiable de quelque chose qui appartient à la communauté et que chacun essaie d'exploiter plus que les autres, ou avant eux, sans le moindre souci de l'intérêt commun. » [118]

Dans ce champ de réception, la « Tragédie » est utilisée pour promouvoir de nouvelles formes de régulation, destinées à gérer les « communs mondiaux ».

Chez les auteurs inspirés par le Club de Rome, le caractère malthusien de l'argument n'est pas sous-estimé et il vient souligner le lien qui est établi entre crise écologique et crise de surpopulation (son arrière-fond eugéniste, en revanche, n'est pas du tout perçu). C'est en ce sens que la « Tragédie » est d'abord mobilisée en France. La première mention que

---

[116] E. Ostrom, *Governing the Commons*, op. cit., p. 2-3 ; E. Ostrom *et alii* (ed.), *The Drama of the Commons*, op. cit., p. 1-4 (« A point of departure »). Sur l'histoire de l'étude des communs, voir Frank Van Laerhoven, E. Ostrom, "Traditions and trends in the study of the commons", *International Journal of the Commons*, 1-1, 2007, p. 3-28.

[117] Donella H. Meadows *et alii*, *The Limits to Growth. A report for the Club of Rome's Project on the Predicament of Mankind*, New York, Universe Books, 1972.

[118] Aurelio Peccei, *The Human Quality*, Oxford/New York, Pergamon Press, 1977, p. 76.

nous ayons identifiée apparaît en effet sous la plume d'André Gorz, dans sa chronique du *Nouvel Observateur* du 2 septembre 1974 [119]. Or Gorz utilise l'argument (décrit comme un « scénario classique de la théorie des jeux ») pour traiter de la surexploitation des ressources halieutiques mondiales et souligner ce qu'elle doit à la surpopulation. Pour lui, on a trop longtemps éludé le rôle de ce facteur dans la crise environnementale. Il prône une relance des campagnes antinatalistes au Sud, à condition que l'Occident y soutienne dans le même temps l'émancipation politique et le développement.

Au moment même où le Club de Rome s'interroge sur le devenir du système-monde, la question des ressources s'impose comme une problématique majeure de la science économique. Si l'économie des ressources hérite d'une longue tradition [120], elle connaît un véritable boom à partir de la fin des années 1960, catalysé par la montée des inquiétudes environnementales et le choc pétrolier de 1973. Le champ se développe en combinant formalisme micro-économique et modélisation de l'état physique des ressources (forêts, pêcheries, champs d'hydrocarbures…), pour en analyser l'économie extractive. Un article de l'économiste canadien H. Scott Gordon, publié en 1954, est l'une des références structurantes à partir desquelles se développent ces recherches [121].

Or les conclusions de Gordon, comme cela a souvent été noté [122], sont très proches de celles de Hardin. Dans son article, il proposait un modèle mathématique pour décrire l'activité dans une zone de pêche. En l'analysant et en recourant à une série d'exemples (dont celui des pâturages), il concluait que la « *common-property* » – assimilée au libre accès – interdit une rente économique durable, car chaque acteur est engagé dans une course sans fi n, visant à exploiter la ressource avant tous les autres [123]. Par ailleurs il est sceptique sur l'épuisement des pêcheries, mais il pointe ce type d'effet dans le cas des ressources en gibier et des pâtures. Pour éviter ces situations, Gordon propose la même alternative que Hardin : soit l'imposition de droits de propriété exclusifs, soit la

---

[119] André Gorz, "Douze milliard d'hommes ?", *Le Nouvel Observateur*, 2 septembre 1974 (pseud. Michel Bosquet).

[120] Songeons simplement aux travaux de William Stanley Jevons sur les ressources minérales : W. S. Jevons, *The Coal Question*, Londres, MacMillan, 1865.

[121] H. Scott Gordon, "The economic theory of a common-property resource: the fishery", *Journal of Political Economy*, 62-2, 1954, p. 124-142. Son modèle est complété peu après par Anthony Scott, "The fishery: the objectives of sole ownership", *Journal of Political Economy*, 63-2, 1955, p. 116-124.

[122] Par exemple par E. Ostrom, *Governing the Commons*, op. cit., p. 3.

[123] H. S. Gordon, art. cit., p. 134-135.

gestion par une autorité hors-marché [124]. Il inaugure par ailleurs l'amalgame, présent chez Hardin, entre propriété commune et libre accès.

Le texte de Gordon va connaître un succès croissant au cours des années 1950 et 1960, d'abord chez les spécialistes de la gestion halieutique, puis dans l'ensemble de la communauté des économistes. On s'est souvent interrogé sur le fait de savoir si Hardin avait formulé la « Tragédie » indépendamment de Gordon, ou s'il s'était contenté de reprendre son raisonnement. On peut tout d'abord noter qu'il ne cite pas son article avant le début des années 1970. Mais l'analyse des archives personnelles de Hardin permet d'aller plus loin et de trancher la question. Tout milite en faveur d'une formulation indépendante. En effet, on s'aperçoit qu'avant 1968 les listes de lecture de Hardin ne font aucune place à la littérature économique – et *a fortiori* à un texte relativement technique comme celui de Gordon [125]. Mieux, Hardin s'explique directement sur la question dans un courrier adressé, des années plus tard, au sociobiologiste Edward O. Wilson. Après sa publication de 1968, écrit-il, plusieurs économistes ont attiré son attention sur le travail de Gordon : ce n'est qu'à ce moment-là qu'il l'a lu, sans d'ailleurs y trouver la profondeur de son propre raisonnement… [126].

En cette même fin des années 1960, le futur prix Nobel d'économie Vernon L. Smith intronise définitivement l'article de 1954 comme un classique de l'économie de l'environnement, en en faisant le point de départ d'une série d'articles [127]. Smith généralise son approche micro-économique et son raisonnement sur les communs, mais en présentant la propriété exclusive comme la seule solution viable, fidèle en cela à son credo du tout marché. Par la suite, la critique de la « propriété commune » va devenir omniprésente dans le champ de l'économie des ressources, chaque auteur défendant ses solutions par le Marché et/ou l'État [128].

Le deuxième champ de réception de la « Tragédie » émerge d'un processus de résonance éditoriale : depuis la fin des années 1960,

---

[124] *Ibidem*, p. 135.

[125] Garrett Hardin papers, cartons 3 à 6.

[126] Lettre de G. Hardin à Edward O. Wilson, du 8 mars 1979, Garrett Hardin papers, carton 17.

[127] Vernon L. Smith, "Economics of production from natural resources", *The American Economic Review*, 58-3, 1968, p. 409-431 ; "On models of commercial fishing", *Journal of Political Economy*, 77-2, 1969, p. 181-198 ; Jim Quirk, V. L. Smith, "Dynamic models of fishing", in Anthony Scott (ed.), *Economics of Fisheries Management: A Symposium*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1970, p. 3-32.

[128] Cela explique pourquoi dans leur panorama du champ, publié en 1977, Peterson et Fisher consacrent une section entière au « problème de la propriété commune » : Frederick M. Peterson, Anthony C. Fisher, "L'économie des ressources naturelles", *L'Actualité économique*, 53-4, 1977, p. 510-558 (ici p. 519-522).

l'argument hardinien est mobilisé dans de très nombreux travaux d'économie des ressources, mais pour mettre en mots un raisonnement qui est développé à partir du formalisme micro-économique dont Gordon avait, le premier, jeté les bases [129].

L'essor des théories économiques et de la vision socio-politique globale portées par le néolibéralisme a été décisif pour donner à la « Tragédie » la place qu'elle occupe aujourd'hui dans les débats sur l'environnement, les ressources et le marché. La modélisation micro-économique a contribué à sa métabolisation par la pensée néolibérale, à la suite de Vernon L. Smith. Mais celle-ci s'est surtout faite, dans le dernier tiers du XXe siècle, par l'entremise du nouveau paradigme des droits de propriété promu par les économistes Ronald Coase, Armen Alchian et Harold Demsetz [130]. Ce paradigme postule que l'efficacité d'un processus économique est subordonnée à l'existence de droits de propriété bien définis, garantis et transférables sur toutes les entités. A contrario, un déficit d'appropriation provoquerait des externalités – des transferts de coûts non pris en compte, interférant avec le bon fonctionnement du marché.

Dans les années 1970, les approches néolibérales de l'environnement se développent en appliquant ce raisonnement aux ressources et aux pollutions. Ce sera le troisième grand champ de réception de la « Tragédie ». Les dégradations environnementales sont attribuées à des déficits d'extension de la propriété privée : les entités non appropriées n'étant pas monétarisées, leur usage est gratuit et sans limite, ce qui cause leur dégradation. La solution : créer de nouveaux droits de propriété, afin d'atteindre une situation où la monétarisation de l'environnement décourage sa détérioration et permet d'atteindre une pleine efficacité économique [131]. Le corollaire : retrait de l'État, démantèlement des réglementations environnementales et des services publics, privatisation des ressources – par exemple des nappes phréatiques [132].

---

[129] Voir par exemple les travaux de Colin W. Clark, "The economics of overexploitation", *Science*, 181, 17 août 1973, p. 630-634, notamment.

[130] Ronald Coase, "The problem of social cost", *Journal of Law and Economics*, 3, 1960, p. 1-44 ; Harold Demsetz, "Toward a theory of property rights", *American Economic Review*, 57-2, 1967, p. 347-359 ; et surtout Armen Alchian, H. Demsetz, "The property right paradigm", *Journal of Economic History*, 33-1, 1973, p. 16-27.

[131] Ce qui n'est pas la seule façon d'internaliser les externalités (taxation, marché de droits) : Valérie Boisvert, Armelle Caron, Estienne Rodary, "Privatiser pour conserver ? Petits arrangements de la nouvelle économie des ressources avec la réalité", *Tiers-Monde*, 45, 2004, p. 61-84.

[132] Une solution préconisée par Terry L. Anderson, Pamela S. Snyder, *Water Markets: Priming the Invisible Pump*, Washington D.C., Cato Institute, 1997.

C'est l'agenda de la « New Resource Economics » (NRE), une école de pensée qui se développe aux États-Unis à partir des années 1970, en empruntant au paradigme des droits de propriété, à la théorie du « Public Choice », à l'enseignement des néolibéraux autrichiens (Mises, Hayek) [133]. La NRE s'appuie sur des structures de recherche privées comme le Political Economy Research Center (PERC) et la Foundation for Research on Economics and the Environment (FREE), toutes deux implantées dans le Montana et où œuvrent les chefs de fi le du mouvement (John Baden, Bruce Yandle, Richard Stroup, Terry L. Anderson). La NRE, proche de la droite du Parti républicain, bénéficie aussi du soutien de *think tanks* ultralibéraux comme le Pacific Research Institute for Public Policy, et de celui des libertariens du Cato Institute.

« La tragédie des communs » est une référence omniprésente de la NRE. [134] En effet, elle est utilisée pour caractériser la chaîne causale, fondamentale dans cette approche, entre absence de droits de propriété, externalités et dégradation environnementale. Cet enchaînement explique pourquoi le pâturage doit être privatisé, comme toutes les autres ressources, mais aussi comme les milieux sujets à la pollution [135]. Les tenants de la NRE n'ignorent pas la dualité de la solution préconisée par Hardin [136]. Mais parce qu'un aspect essentiel de leur travail consiste à documenter les faillites (réelles ou supposées) des politiques environnementales publiques, et à les caractériser comme l'expression sournoise d'intérêts particuliers à partir de la théorie du « Public Choice », l'alternative se réduit instantanément, chez eux, à la solution par le marché [137].

---

133 Sur la NRE, voir V. Boisvert, A. Caron, E. Rodary, art. cit. ; Natacha Lajoie, François Blais, "Une réconciliation est-elle possible entre l'environnement et le marché ? Une évaluation critique de deux tentatives", *Politique et Sociétés*, 18-3, 1999, p. 49-77 ; Olivier Petit, "La nouvelle économie des ressources et les marchés de l'eau : une perspective idéologique ?", *Vertigo*, 5-2, 2004 [revue en ligne] ; Sébastien Caré, "La main verte invisible du marché : l'expertise libertarienne et les politiques environnementales aux États-Unis", en ligne : <http://www.pacte.cnrs.fr/IMG/html_LATTSCare.html> (consulté le 1er juillet 2012) ; pour une présentation de cette approche par l'un de ses principaux tenants, voir Terry L. Anderson, "The new resource economics: old ideas and new applications", *The New Political Economy of Natural Resources*, 64-5, 1982, p. 928-934.

134 Un seul exemple : Robert J. Smith, "Resolving the tragedy of the commons by creating private property rights in wildlife", *The Cato Journal*, 1-2, 1981, p. 439-468.

135 Hardin avait devancé cette conclusion en évoquant l'air et les eaux comme des communs dégradés. G. Hardin, "The tragedy…", art. cit., p. 1245.

136 T. L. Anderson, Donald R. Leal, *Free Market Environmentalism Today*, New York, Palgrave, 2001, p. 143-144.

137 Voir par exemple John Baden, Richard Stroup (ed.), *Bureaucracy vs. Environment*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1981.

En France, la NRE a trouvé un propagandiste en la personne de Max Falque, qui l'introduit en France en 1986, à la faveur d'un article publié dans la revue *Futuribles*[138]. Le texte s'ouvre par un long développement consacré à la « Tragédie », qualifiée de « pierre d'angle » de la NRE, mais qui reste encore méconnue en France. Cette mise en lumière concomitante a contribué à la lecture simplificatrice qui a été faite des thèses de Hardin, aux dépens d'une vraie mise en contexte historique. Or en dépit de convergences réelles (le démantèlement du Welfare State), on a vu que celles-ci ne s'épuisent dans leurs réappropriations néolibérales.

Péril migratoire, péril environnemental

Après le succès de la « Tragédie » – qu'il cherche à faire fructifier[139] –, Hardin se consacrera surtout à l'action militante. À la suite de l'arrêt Roe *vs* Wade de 1973 (qui légalise l'avortement aux États-Unis), il quitte la Planned Parenthood Organization, estimant que – une fois cet objectif atteint – l'organisation devient inutile puisqu'elle promeut la maîtrise individuelle des corps, et non le contrôle démographique[140]. Il s'engage d'abord dans l'Environmental Fund, qui milite contre l'aide alimentaire au tiers-monde au nom de ses effets contre-malthusiens[141]. Puis, c'est d'un autre combat dont il va faire son cheval de bataille : la lutte contre l'immigration.

Le tournant est opéré avec son texte « Living on a Lifeboat » de 1974[142]. Il y décrit les nations occidentales comme des canots surpeuplés qui ne peuvent plus accueillir de migrants sans risquer de sombrer – sans épuiser leurs ressources. En 1978, le militant anti-immigration John Tanton (ancien président du ZPG entre 1975 et 1977) fonde la Federation for American Immigration Reform (FAIR), qui milite pour la fermeture des

---

[138] Max Falque, "Libéralisme et environnement", *Futuribles*, 97, 1986, p. 40-55. Il éditera par la suite plusieurs volumes consacrés à la NRE et aux approches néolibérales de l'environnement. Le dernier en date est : Max Falque, Henri Lamotte (éd.), *Biodiversité : Droits de propriété, économie et environnement. Conférence internationale (Aix-en-Provence, 2010)*, Bruxelles, Bruylant, 2012.

[139] Il publie notamment un recueil des principales réactions à la Tragédie : G. Hardin, John Baden, *Managing the Commons*, San Francisco, Freeman and Co, 1977. Malgré la codirection de John Baden, l'un des chefs de file de la NRE, le spectre des contributions reste assez large. Elinor Ostrom réédite ainsi un article où, dès 1969, elle esquissait ses premières critiques de l'argument (p. 173-182).

[140] Entretien avec Garrett Hardin, Davidson Library Oral History Program, 1983, entretien 11.

[141] Sur l'Environmental Fund, voir le récit (évasif) que fait Hardin dans : Entretien avec Garrett Hardin, Davidson Library Oral History Program, 1983, entretiens 10, 11 et 12.

[142] G. Hardin, "Living on a lifeboat", art. cit. (texte paru au départ dans *Bioscience*, 24-10, 1974, p. 561-568). Sur la montée des questions migratoires dans l'agenda de l'environnementalisme néomalthusien, voir Th. Robertson, *The Malthusian Moment*…, op. cit., p. 186-190 et 196-200.

frontières en dénonçant les effets à la fois sociaux, culturels et environnementaux des flux migratoires. Jusqu'à son décès en 2003, Garrett Hardin est un personnage-clé de la FAIR : il occupe des fonctions de direction [143], multiplie les interventions sur les liens entre immigration et environnement [144], publie un recueil qui réinterprète la « Tragédie » à la lumière de cette articulation [145]. Depuis sa mort, c'est la Garrett Hardin Society, émanation de la FAIR, qui cherche à faire vivre cet héritage politique.

Cette façon de lier question migratoire et question environnementale hérite d'une longue histoire. Le conservationnisme et le préservationniste états-uniens du premier tiers du XXe siècle intègrent en effet un courant fortement réactionnaire, qui lie ses revendications à des thèses sur « l'invasion » de populations migrantes non anglo-saxonnes [146]. Ce courant combine eugénisme, nativisme et revendications à portée environnementale. Il dénonce dans un même mouvement la dégradation de la population et la destruction environnementale causées par l'immigration. Sa rhétorique opère notamment par inversion de la mythologie américaine de la *wilderness*, cette Nature sauvage donnée en tribut aux colons partis à la conquête de l'Ouest, et source de leurs vertus physiques et morales [147]. Ce qui est dénoncé par contraste, c'est la croissance des villes peuplées de migrants, qui menacent la « wilderness » et les populations anglo-saxonnes qui se sont forgées à son contact.

L'une des figures emblématiques de ce courant est Henry Fairfield Osborn, chef de file de l'eugénisme des années 1900-1930 et cofondateur de la Save-the-Redwoods League (une organisation historique du préservationnisme californien, œuvrant à la protection des séquoias), qui est aussi le père du théoricien néomalthusien Henry Fairfield Osborn Jr. [148].

La focalisation tardive de Hardin sur les questions migratoires permet de mieux interpréter sa trajectoire, car elle révèle sa connexion profonde à

---

143 De 1984-1985 à 1996 (d'après Garrett Hardin, entretien, FAIR oral history projet, 1997, Garrett Hardin papers, carton 1) puis de nouveau au début des années 2000 (*Board of advisors*. FAIR Annual Report 2001, p. 27-29, et 2002, p. 26-28).

144 Voir par exemple G. Hardin, "There is no global population problem", *The Humanist*, 49, juillet-août 1989, p. 11-13.

145 G. Hardin, *The Immigration Dilemna: Avoiding the Tragedy of the Commons*, Washington DC, FAIR, 1995.

146 Garland E. Allen, "Culling the herd: eugenics and the conservation movement in the United States, 1900-1940", *Journal of the History of Biology*, en ligne (mars 2012) ; A.M. Stern, *Eugenic Nation*, op. cit., p. 115-149 ; Gray Brechin, "Conserving the race: natural aristocracies, eugenics and the US conservation movement", *Antipode*, 28-3, 1996, p. 229-245.

147 Sur la *wilderness* voir le livre classique de Roderick Nash, *Wilderness and the American Mind*, New Haven, Yale University Press, 1967.

148 Chez qui on ne retrouve pas, soulignons-le, de thèses nativistes, eugénistes ou racialistes.

cette tradition issue de la *Progressive Era*. Il la perpétue en liant eugénisme et, dans son cas, conservationnisme, dans le contexte du démo-ressourcisme d'après 1945. L'esprit de la *Progressive Era* est aussi sensible dans l'idéal d'un gouvernement par les savants qui imprègne, tout au long de son existence, les actions et les prises de position de Hardin – un idéal encore conforté par le scientisme exacerbé des décennies de Guerre froide. L'effet générationnel joue ici son rôle ; près de vingt ans séparent en effet Ehrlich et Hardin, formé intellectuellement dans les années 1930 et donc plus exposé à l'influence des idées technocratiques et eugénistes du premier quart de siècle.

Ceci n'empêche pas la montée des questions migratoires de caractériser toute l'histoire tardive du démo-ressourcisme, indépendamment d'une filiation à la *Progressive Era*. Comme on l'a vu, dans les années 1970-1980 le courant démo-ressourciste se ramifie et se réincarne notamment dans des organisations comme l'Environmental Fund et la FAIR. Celles-ci participent à l'essor de la nouvelle droite américaine en thématisant les liens entre enjeux environnementaux, rapport au tiers-monde et immigration.

La question migratoire émerge aussi comme une ligne de fracture au sein d'une organisation « historique » comme le Sierra Club. À la fi n des années 1960, l'association s'invite dans les débats sur les liens population/environnement : comme on l'a vu, c'est sous ses auspices qu'Ehrlich publie *The Population Bomb* [149]. Mais par la suite, le Club opte pour une position de retrait : il soutient un objectif de stabilisation démographique à l'échelle des États-Unis et de la planète, mais sans s'engager plus avant. Michael McCloskey, son directeur exécutif de 1969 à 1985, insiste dans ses mémoires sur sa volonté de maintenir l'association à l'écart des questions d'immigration, au moment où les rapports avec les mouvements latino se font de plus en plus étroits dans un contexte de lutte pour les droits civiques et de montée de l'environnementalisme [150]. Mais dans les années 1990, cet équilibre est compromis : l'association est déstabilisée par l'action d'une fraction de ses dirigeants, qui cherche à promouvoir un objectif de fermeture des frontières au nom de la protection de l'environnement [151].

---

[149] L'association était déjà intervenue ponctuellement en 1959, pour souligner le risque que la surpopulation mondiale fait peser sur la *wilderness*. Th. Robertson, *The Malthusian Moment*…, op. cit., p. 122.

[150] J. Michael McCloskey, *In the Thick of It. My Life in the Sierra Club*, Washington/London, Island Press/Shearwater Books, 2005, p. 199, 241-242 et 350-351.

[151] *The Planet Newsletter*, 4-10, décembre 1997. Voir aussi la présentation (peu nuancée) qu'en fait Alexander Cockburn, "Commentary: a big green bomb aimed at immigration", *Los Angeles Times* du 2 octobre 1997. Ces dissensions internes se raviveront au milieu des années

Cette prégnance des thèses liant population, immigration et dommages écologiques dans l'environnementalisme états-unien (et particulièrement californien) permet de mieux comprendre certains aspects d'une œuvre comme celle de Jared Diamond qui, en conclusion de son best-seller *Effondrement*, attribue à la croissance démographique et aux flux migratoires le déclin environnemental de son lieu de vie, Los Angeles [152].

Conclusion

Depuis 1968, la polémique autour de la « tragédie des communs » n'a jamais cessé. Démonstration imparable pour les uns, absurdité pour les autres, elle est jusqu'à aujourd'hui un point de condensation des débats sur l'économie des ressources, les formes de la propriété, le rôle de l'État. Comme on l'a montré, elle apparaît aussi comme un lieu théorique où se croisent et s'enchevêtrent une formidable gamme de traditions intellectuelles et politiques traitant des populations et de leurs environnements. De la *Progressive Era* à la Guerre froide, de Malthus à Coase, du Club de Rome à la New Resource Economics, des prairies de l'Ouest aux pays du Sud soumis au consensus de Washington, la « tragédie des communs » nous parvient comme un visage des luttes, passées et à venir, mettant en jeu le gouvernement conjoint des hommes et de la nature.

Fabien Locher
Centre de Recherches Historiques (EHESS-CNRS)

Locher Fabien, Les pâturages de la Guerre froide : Garrett Hardin et la « Tragédie des communs », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 60-1, janvier-mars 2013.



2000 : voir Felicity Barringer, "Bitter division for Sierra Club on immigration", *New York Times* du 16 mars 2004.

[152] Jared Diamond, *Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie* [2005], Paris, Gallimard « Folio », 2009, p. 757-763. Avec Diamond, on est toutefois au plus loin de l'inégalitarisme hardinien, ce qui peut être mesuré à la lecture du compte rendu que rédige Hardin sur le livre de J. Diamond, *Guns, Germs, and Steel: The Fates of Human Societies*, New York, W. W. Norton, 1997 (traduit sous le titre *De l'inégalité parmi les sociétés*, Paris, Gallimard, 2000), dans *Population and Development Review*, 23-4, 1997, p. 889-895.

Une tentative de mise en pratique…

De la ZAD aux Communaux ?

Quelques pistes à explorer
pour aller plus loin…
printemps 2014

1.

Beaucoup de questions se posent actuellement sur le devenir des terres de Notre-Dame des Landes une fois le projet d'aéroport abandonné. Des pistes sont explorées par plusieurs composantes du mouvement, mais en réduisant trop souvent la question foncière à celle du statut juridique futur de ces terres, la question des *usages* à un enjeu de *propriété.* D'un autre côté, sur la ZAD, intronisée « *zone de non droit* » de l'aveu même du pouvoir, beaucoup de conflits d'usage se déploient. Qu'il s'agisse de l'usage des prairies et des champs ou de celui des routes et des chemins, de la chasse ou des pratiques agricoles, ces conflits sont multiples.

Le devenir de ces terres dépend entièrement de notre capacité à y vivre en commun aujourd'hui. Ces deux problématiques sont indissociables. Si nous ne parvenons pas, ici et maintenant, à concilier les différentes pratiques et la multiplicité des usages qui co*habitent* sur les terres de la ZAD, alors il nous sera difficile de nous projeter ensemble dans un avenir sans aéroport.

2.

A l'heure où les décideurs pataugent, où le projet est comme gelé dans une sorte de moratoire qui ne dit pas son nom, nous disposons d'une fenêtre de quelques années pour rendre envisageable et surtout *désirable* l'hypothèse d'une *Commune* à Notre-Dame des Landes. Demain, quand les cumulards et autres gros propriétaires voudront se partager le gâteau du foncier ou quand l'État établira de nouveaux plans pour ce bocage, ce n'est que par une volonté commune qu'ici se vive *autre chose* que nous pourrons leur résister.

Pour l'instant, nous avons en partage le refus d'un aéroport. Si nous en restons là, nous sommes condamnés à disparaître *en tant que mouvement* au moment de l'abandon du projet contre lequel nous nous organisons. C'est en faisant naître parmi nous un horizon commun vers lequel cheminer que nous serons capables d'empêcher la reconquête de ce territoire par la *métropole*. Au moment où ce bocage n'a jamais été aussi *ingouvernable*, nous refusons de croire que pendant les semis collectifs ou sur les barricades, pendant les chantiers de construction ou dans les rues de Nantes, il était simplement question d'un aéroport.

3.

Comment faire pour résoudre les conflits d'usages entre habitants sans avoir besoin de la police ou de la justice ?

Comment faire pour habiter ce bocage et y construire des formes d'organisation collectives sans avoir besoin de la chambre d'agriculture ou de la CDOA (Commission Départementale d'Orientation Agricole), ni d'experts ou d'aménageurs, pour décider des usages présents et futurs de ces terres ?

Comment faire pour que les personnes qui vivent, habitent et cultivent la ZAD, mais aussi toutes celles qui participent du mouvement de lutte, puissent ensemble déterminer ce qu'elles veulent pour ce territoire, et ensemble construire ce que sera ce bocage demain une fois que nous aurons fait échouer le projet d'aéroport ?

Comment faire *Commune* ?

> « La commune – le *municipio* – a été dans la péninsule ibérique la formation sociale la plus proche de la polis grecque et en même temps la plus contraire à l'État [...] Les décisions se prenaient en assemblée ouverte; les voisins se régissaient à travers des normes dictées par la coutume et combattaient la misère par l'usage collectif des terres communales. Dans une telle société sans État – ou plutôt hors de sa portée – eut lieu la synthèse entre l'urbain et le rural qui donna forme à une culture riche et intense. »
>
> Miguel Amoròs, *Le second assaut*

4.

Construire des *communaux,* peut être un premier pas dans la perspective de *faire commune.* Par *Communaux* nous désignons à la fois un territoire partagé, les *terres communales,* et les infrastructures de l'autonomie qui s'y élaborent, les *communs.*

4 bis.

Les *communs,* c'est toutes les infrastructures de l'autonomie dont a su se doter le mouvement au fil des années et qui s'inventent au jour le jour dans ce bocage. Ces outils sont multiples et ont pour objet de s'organiser collectivement pour répondre à nos besoins :

- se nourrir (cultures collectives sur les terres occupées, formes de mise en partage des machines agricoles communes, tentatives de distribution non marchandes des denrées autoproduites sur la zone mais aussi des invendus des supermarchés, etc.).

- s'informer et communiquer (radio Klaxon, site Internet <zad.nadir.org>, bulletin interne *Zadnews*, photocopies communes, etc.),

- se défendre (formes de mises en partages de matériel médical et d'apprentissage collectif de gestes de soins, de stratégies de défense face à la police et à la justice, caisse anti-répression, diffusion de pratiques et de matériaux pour l'affrontement, tractopelle commun, etc.).

Les communs, *pour l'instant,* c'est un archipel diffus de groupes entremêlés qui s'organisent parfois ensemble, parfois côte à côte, pour tenir des infrastructures mises en partage avec l'ensemble du mouvement. Pour nous *en puissance,* ce joyeux bordel n'est rien moins qu'une esquisse de base matérielle pour asseoir une Commune dans ce bocage. Reste à renforcer ce mouvement, à accroître notre force matérielle tout en approfondissant les modes de partages qui y sont attachés.

4 ter.

Les *terres communales*, c'est un territoire mis en partage dans lequel la propriété foncière, la propriété du sol, n'est plus définie par le droit, pour l'instant inapplicable dans ce bocage. Par *territoire*, nous entendons : les champs, les bois, les prés, les haies, les fermes, les maisons et les cabanes, mais aussi les routes et les chemins. Le territoire des communaux, c'est donc :

- un territoire physique délimité collectivement et déclaré comme *bien commun,* c'est à dire comme *propriété collective du mouvement;*

- un territoire voué aux usages des individus et des groupes qui l'habitent, le défendent ou le cultivent, qu'ils habitent ou non de manière continue sur la zone, qu'ils la traversent ou s'y promènent, y cueillent des plantes ou des champignons, y chassent du gibier ou y observent les tritons…

- un territoire dont les usages présents et futurs sont discutés par le mouvement réuni en assemblées, et non pas par des décideurs, des aménageurs, des experts, déconnectés de ce qui se vit ici.

5.

Sur la ZAD, le contour encore incertain des *terres communales* pourrait être le suivant : il inclurait toutes les terres appartenant à AGO/Vinci exceptées celles dont les paysans en lutte ont actuellement l'usage et qui les font vivre. Parmi ces terres il y aurait donc à la fois des terres redistribuées et des terres en zone travaux.

Que ce soit bien clair : la *communisation* d'une partie des terres de la ZAD n'a pas pour objectif de soustraire des terres aux agriculteurs *en lutte,* qui refusent de collaborer avec AGO, qui font l'objet de procédures d'expropriations et de menaces d'expulsion. Nous souhaitons qu'ils puissent continuer d'avoir l'usage de ces terres et de les travailler dans de bonnes conditions. C'est l'un des enjeux du mouvement : pouvoir *communer* avec tous les paysans et les habitants qui ont refusé le projet et claqué la porte au nez d'AGO/Vinci.

6.

Il est possible d'imaginer une multitude d'usages agricoles pour les terres communales :

- Qu'elles continuent de servir à des cultures collectives pour nourrir cette lutte et d'autres.

- Qu'elles puissent servir à de nouvelles installations qu'elles soient issues du mouvement d'occupation, de la jeunesse paysanne des alentours, d'habitants du coin ou de nouveaux arrivants venus d'ailleurs, qu'elles soient légales ou illégales.

- Qu'elles puissent être cultivées par des comités locaux intéressés par l'idée de conduire des cultures sur la zone.

- Qu'elles puissent également servir à dédommager des agriculteurs en lutte dont les terres seraient affectées par des fouilles, des forages, ou les conséquences d'une nouvelle occupation militaire.

- Qu'une partie de ces terres puisse servir à des cultures de solidarité dont la récolte serait destinée à d'autres groupes au-delà de la ZAD.

7.

Les terres communales de la ZAD, ce n'est pas uniquement le territoire où se déploient de multiples usages dans le présent, ce sont également des terres que nous *réservons* à des usages futurs déterminés collectivement. Pour les usages agricoles, c'est dans la perspective de constituer une *réserve foncière,* que COPAIN et l'ADECA se retrouvent parties prenantes de dynamiques d'occupation. Les terres de la *réserve foncière,* auraient pour vocation de permettre des installations agricoles futures contre l'agrandissement d'exploitations agricoles existantes.

Penser les usages possibles de ces terres pour l'avenir implique de s'organiser ensemble dès aujourd'hui, hors de toute légalité, contre les agrandissements d'exploitations existantes, et contre la redistribution opérée par AGO/VINCI. Cela nécessite également de s'organiser en commun pour cultiver ou entretenir ces terres. C'est en ce sens qu'ont été mené les semis collectifs de céréales du 5 octobre 2013, les semis de sarrasin du printemps 2014, et les futurs semis de prairies sur ces mêmes terres occupées. Aujourd'hui, l'occupation illégale des terres s'affirme comme une stratégie partagée par toutes les composantes de la lutte. Qu'il s'agisse de l'idée de réserve foncière, ou de celles des communaux, ces projections dans l'après projet, qu'elles cherchent à prolonger la situation extra-légale d'aujourd'hui ou à explorer des formes juridiques pour l'avenir ne seront possibles que par un approfondissement des pratiques et des rencontres nées de cette lutte.

Que ce soit clair : de même que les terres travaillées par des agriculteurs en lutte sur la zone ne sont pas inclues dans les terres communales, les terres déjà habitées illégalement par le mouvement d'occupation ne rentrent pas dans la *réserve foncière.* Il n'est pas question d'imposer de futures installations agricoles à des endroits où d'autres formes de vie et d'usages se déploient et se projettent dans un avenir sans aéroport.

8.

Mais le territoire des *communaux* est plus vaste que les terres que nous cultivons. Il dépasse largement la simple question des usages agricoles.

Approfondir et étendre ce qu'il y a de commun dans le mouvement, c'est construire dès à présent la force qui permettra, une fois le projet définitivement abandonné, que ce territoire soit façonné par et pour celles et ceux qui y en ont l'usage, pour l'autodétermination de ce bocage, pour que demain, la ZAD devienne *Commune* plutôt qu'aéroport.

Construire les communaux, c'est défendre ce territoire contre tout projet d'aménagement de la métropole (aéroport, barreau routier, lotissement, éco-quartier, réserve naturelle, etc.) tout en se donnant les moyens pour que tous les habitants expulsables qui le souhaitent puissent rester et continuer de vivre sur ce territoire, qu'il s'agisse d'habitants avec ou sans droit et titre, récents ou anciens, de maisons, de fermes ou d'habitat auto-construit, de caravanes, etc.

C'est pousser un mouvement sur le point de faire définitivement échouer le projet d'aéroport à s'attaquer à l'un des fondements de son monde : la propriété foncière. C'est chercher à réaliser un très vieux rêve : que nul ne puisse vendre, acheter ou monnayer l'usage des terres, cabanes et fermes, friches et champs que nous avons en partage.

> Les habitants « demandent qu'on ne soit plus obligé de [...] payer des rentes pour des biens communs » et « qu'il ne soit plus disposé de ces mêmes biens que par un commun consentement ».
>
> Extrait des Cahiers de doléances de la paroisse Fay de Bretagne
> « *dressés par les habitants* [...] *assemblés le quatre avril 1789* ».

9.

Nombre de pratiques qui se déploient dans le mouvement contre l'aéroport et son monde tendent *déjà* vers la réalisation d'une partie de ces objectifs. C'est pourquoi plutôt que de partir d'un hypothétique statut juridique futur, nous souhaiterions prendre pour point de départ ces pratiques nées de la lutte, et construire ensemble une *coutume.*

Pour construire les communaux, il nous faut donc partir des pratiques qui sont déjà à l'oeuvre sur le territoire (habitat illégal, cultures collectives en plein champ, potagers, permaculture, chasse, autoconstruction, exploitation agricoles professionnelles, cueillette, balades…) ainsi que des espaces d'organisation qui existent déjà (Assemblées du mouvement, Sème ta ZAD, COPAIN, réunion des habitants, discussions informelles, etc.). C'est en partie de ces espaces d'assemblée, même si nous éprouvons par ailleurs leurs limites, que sont issues les *infrastructures de l'autonomie* dont s'est doté le mouvement ainsi que la dynamique de *reprise des terres.* Mais, pour

donner corps aux communaux, il nous faut inventer de nouvelles formes et créer de nouveaux espaces pour traiter de la question des usages du territoire.

10.

Imaginons une *assemblée extraordinaire* impliquant le mouvement toutes ses composantes, ainsi que les habitants de ce bocage, les personnes et les groupes qui en ont l'usage : l'Assemblée des Communaux.

L'assemblée des Communaux ne serait pas une structure légale officielle. Elle serait une structure *coutumière,* horizontale, un espace où s'invente progressivement, au rythme des conflits, une manière de vivre ensemble, à l'échelle de la ZAD. Elle serait aussi un lieu depuis lequel affirmer la primauté de nos pratiques et de nos usages sur le droit en vigueur.

La première assemblée des communaux, solennelle et *destituante,* pourrait se dérouler dans un lieu du pouvoir foncier (CDOA, chambre de l'agriculture, siège de la SAFER…). Son geste inaugural pourrait être *l'expropriation* sauvage d'AGO/Vinci, et la déclaration en Communs d'une partie des terres de la ZAD. Elle pourrait publier une carte des communaux et une lettre ouverte aux agriculteurs qui se sont vu redistribuer par AGO/Vinci des terres communales, pour leur signifier que cette redistribution est nulle et non avenue, puisque ces terres sont nôtres.

10 bis.

Suite à cette première assemblée, il pourrait s'en tenir une par saison. Les usages d'un territoire s'inscrivent dans des rythmes saisonniers : la cueillette, la chasse, les semis et les récoltes, l'élevage et le bois de chauffe sont pris dans des cycles. Caler le rythme de l'assemblée des Communaux sur celui des saisons, en discutant durant l'hiver de ce qui adviendra au printemps permettrait d'anticiper les conflits d'usages avant qu'ils ne se présentent, mais aussi d'élaborer des stratégies d'occupation pour contrecarrer la redistribution des terres opérée chaque saison par AGO/Vinci ou le conseil général avec l'attribution de baux précaires, mais gratuits, à des gros exploitants. Tout au long de l'année, entre chaque assemblée saisonnière pourraient s'organiser des groupes pour réfléchir et agir sur des aspects spécifiques de la *vie commune* : question des déchets, du bois de chauffe, des fossés, de la chasse, des routes, etc.

11.

Nous croyons à la nécessité politique et stratégique d'opposer à la légitimité du droit conçu par et pour les décideurs, celle d'une assemblée qui rassemble le mouvement dans toutes ses composantes, et qui accorde une place centrale aux usages et aux manières de l'*habiter* sur la ZAD. En revanche, nous ne croyons pas une seconde que la simple création d'une assemblée de plus puisse résoudre par magie les conflits d'usage sur la zone. Elaborer du commun ne signifie pas pour autant faire disparaître les conflits.

11 bis.

Communer, signifie une volonté de s'organiser collectivement et donc une disposition au compromis, une capacité à faire des concessions mutuelles, mais aussi une disposition à l'autodéfense, une capacité à assumer certains conflits. Communer signifie donc aussi être en mesure, quand toutes les formes de médiations sont épuisées et qu'il n'y a plus d'autre choix, de se constituer en force pour faire primer le bien commun sur l'intérêt privé.

Ne perdons par de vue que les communaux sont une stratégie pour soustraire des terres à l'Etat et à la propriété privée. Quiconque collabore avec AGO/Vinci ou décide de s'accaparer un bien commun en empêchant d'autres de continuer d'en avoir l'usage doit craindre que la communauté de lutte qui s'élabore depuis des années dans ce bocage, se retourne contre lui. Si nous ne parvenons pas à constituer cette force, le retour à l'ordre sera toujours désirable pour une partie significative de celles et ceux avec qui nous avons ce territoire en partage.

12.

Sur la ZAD, les communaux sont déjà là, en puissance. A nous de les approfondir, de les renforcer, de les étendre et de les défendre. A nous de les rendre visibles de nos complices ailleurs pour que chaque tentative d'arracher un fragment de territoire à l'emprise de la marchandise, de la métropole, de l'État, contamine par delà le local. A nous de les rendre visibles du pouvoir pour qu'il soit contraint de prendre acte de notre sécession. Il nous faut des mots pour dire nos pratiques et les rendre partageables, des mots pour dire, agir et faire cause commune. Reprise des terres et déprise vis à vis des pouvoirs institués sont pour nous deux lignes d'un même front.

13.

Pour donner corps aux communaux, une assemblée saisonnière ne suffira donc pas, il s'agit de faire communauté. Si nous voulons parvenir à faire coexister les différents usages du territoire, les différents rapports au monde qui se déploient dans ce bocage, il nous faut créer des coutumes, des rites, des solidarités et des habitudes communes. Multiplier les moments de travail en commun, densifier les échanges et les solidarités, les dons et contre-dons qui font l'épaisseur de nos liens. Il faut pour cela construire d'autres espaces, expérimenter d'autres outils, d'autres pratiques, d'autres formes que les assemblées, même si ces dernières sont indispensables par ailleurs. Il nous faut approfondir les rencontres, les passerelles entre les mondes, et les amitiés improbables nées de cette lutte.

13 bis.

Imaginons :

- Poursuivre et amplifier les actions de semis collectifs avec les agriculteurs de la zone et de la région.

- Penser des actions collectives pour tracer de nouveaux talus sur certaines terres communales, pour marquer le territoire et redensifier le bocage au-delà des terres que nous cultivons. Ces actions seraient prolongées par des chantiers de plantation de haies.

- Organiser des chantiers collectifs réguliers pour entretenir routes, chemins et fossés, le ramassage des déchets…

- Multiplier les repas communs pour se retrouver avec le mouvement autour de grandes tablées, en dehors de tout enjeu décisionnel.

- Établir une série de chantiers collectifs, à la fois pour signifier que nous entrons dans un avenir sans aéroport, et pour renforcer les infrastructures de l'autonomie, améliorer les modes de partages qui s'y rattachent, et en créer de nouvelles. Ces infrastructures communes pourraient être multiples : avoir un lieu chaud et confortable pour tenir assemblée, un lieu de stockage pour faciliter la mutualisation des récups, un espace de recyclage pour nos déchets, des bains douches publics, ou bien d'autres choses encore à imaginer ensemble.

14.

Nous sommes tous, désormais occupants sans droit ni titre aux yeux de l'État que nous soyons anciens locataires, agriculteurs en lutte, ou personnes ayant fait le choix de venir vivre ici illégalement pour empêcher les travaux et occuper des terres. C'est à nous, en approfondissant les pratiques extra-légales d'aujourd'hui, de créer une forme de propriété collective fondée sur les usages communs du territoire, par et pour ceux qui habitent, défendent ou cultivent ce bocage. C'est à nous de faire communauté pour devenir Commune et ainsi se projeter dans un décrochage durable de ce territoire vis à vis des pouvoirs institués, pour peupler les années à venir d'une tentative qui susciterait autre chose que le désir d'un retour à l'ordre.

Un Camille de Notre-Dame des Landes.



Peter Bruegel l'Ancien, *Les moissonneurs*, 1565.

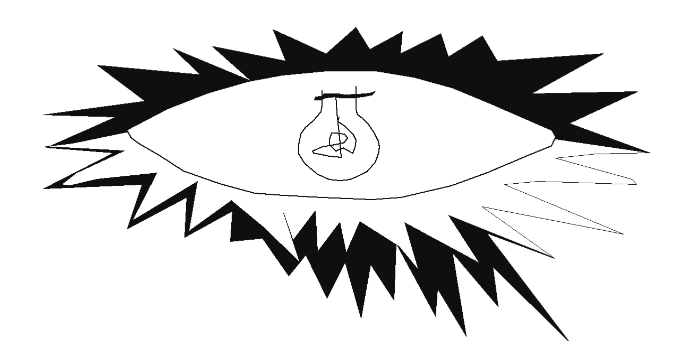
Table des articles

Edition réalisée par

Bertrand Louart, rédacteur de

NOTES & MORCEAUX CHOISIS

Bulletin critique des sciences, des technologies et de la société industrielle



Douze numéros publiés aux éditions *La Lenteur*
16, rue des Envierges - 75020 Paris.

Pour toute une famille de pensée,
le peuple est incapable
de gérer collectivement
une ressource naturelle
sans la surexploiter.

Récit d'une imposture et de ses racines.

**Brochure
à Prix Libre**